A Monsieur Delavaud
avec l'expression de mes
sentiments dévoués
[signature]

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

MINISTÈRE DES COLONIES

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE

ET DES MISSIONS

HISTORIQUE — ORGANISATION — PUBLICATIONS

PAR

M. Georges ANTONY

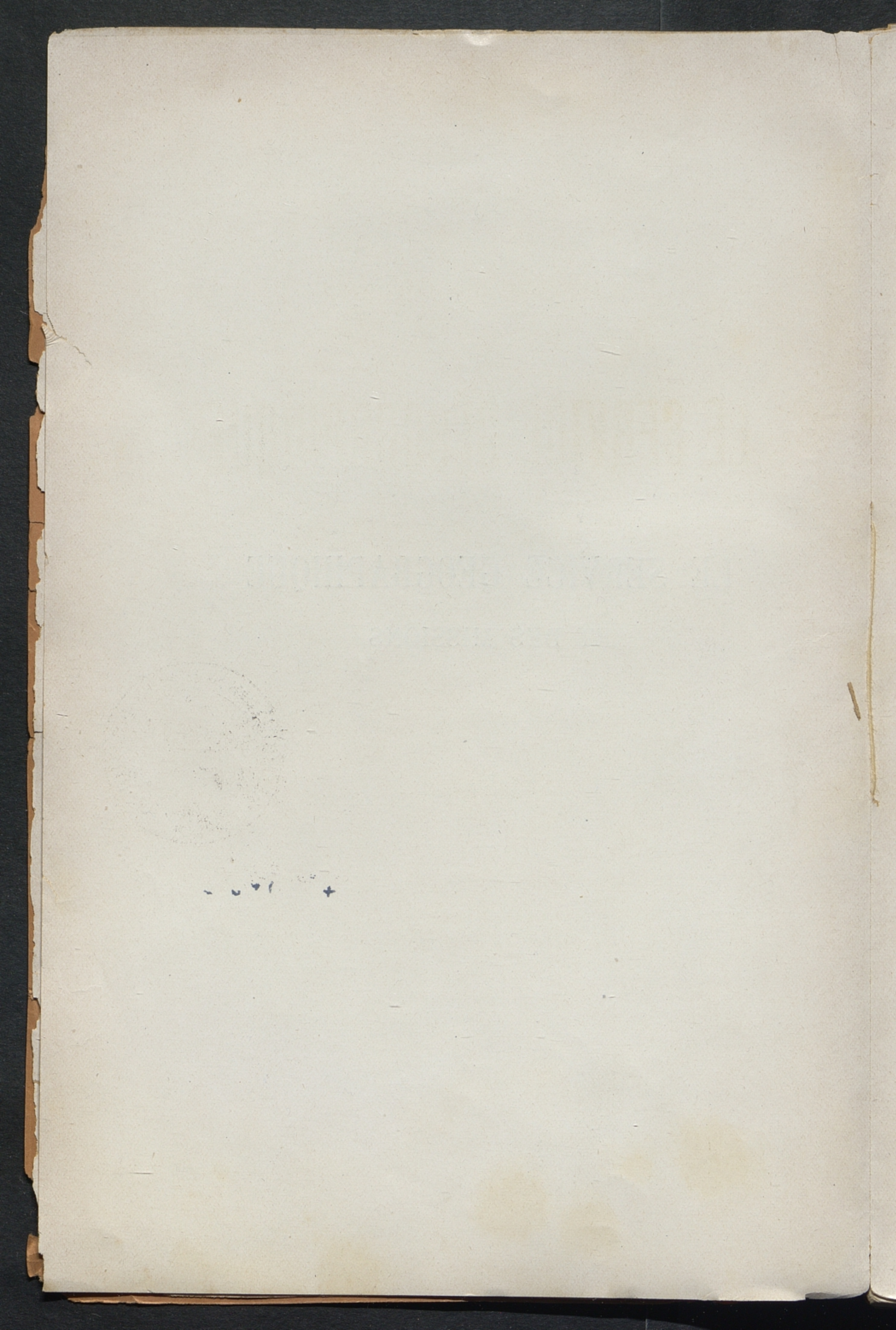


LEVALLOIS-PERRET
IMPRIMERIE CRÉTÉ DE L'ARBRE
55, Rue Fromont, 55

1901

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE

ET DES MISSIONS



EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

MINISTÈRE DES COLONIES

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE

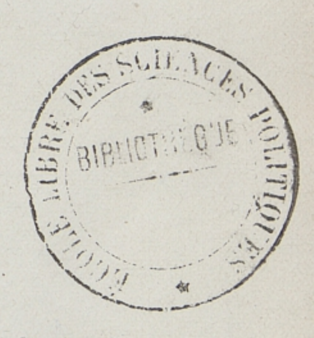
ET DES MISSIONS

HISTORIQUE — ORGANISATION — PUBLICATIONS

PAR

M. GEORGES ANTONY





LEVALLOIS-PERRET

IMPRIMERIE CRÉTÉ DE L'ARBRE

55, RUE FROMONT, 55

—

1901



LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE ET DES MISSIONS

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE

Création du Service Géographique des Colonies. — Son but. — Son fonctionnement administratif jusqu'en 1895. — Commission centrale des Travaux géographiques. — Réunion des documents. — Manière dont fonctionna d'abord le Service Géographique sans crédits spéciaux.
Le Service Géographique après 1895. — *Erection en service spécial.* — Adjonction du service des Missions. — Nouvelle organisation du Service Géographique : 1° Classement et renseignements ; 2° Publication et impression des cartes. — Budget du Service Géographique. — Revue Coloniale. — Création de l'Office Colonial et du Jardin Colonial.
Organisation actuelle du Service Géographique — 1° Section administrative et des renseignements ; 2° Atelier du dessin. — Budget.

CRÉATION DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE DES COLONIES. — SON BUT.

Le 22 janvier 1889, M. Révoil, chef de Cabinet du Sous-Secrétaire d'État des Colonies, soumettait à M. de la Porte,

qui remplissait alors ces hautes fonctions, un rapport concluant à la création d'un *Service Géographique des Colonies* (1).

(1) Ce rapport s'exprimait ainsi :

Le Sous-Secrétaire d'État a pu, à diverses reprises, constater lui-même combien il serait nécessaire de former à l'Administration des Colonies un Service Géographique qui serait, en premier lieu, chargé de constituer et de tenir au courant une collection aussi complète que possible de toutes les cartes et documents géographiques intéressant les Colonies françaises.

Cette collection pourrait, à mon avis, être réunie sans grands frais. D'une part, on aurait les éléments déjà existants dans les différents bureaux de l'Administration.

D'autre part, le Service hydrographique de la Marine, le Service géographique de l'armée, celui des Affaires étrangères fourniraient également un appoint important; pour le compléter, il suffirait d'acheter au commerce les cartes françaises et étrangères qui pourraient être encore nécessaires.

Il est aussi une autre source de documents que je crois devoir tout particulièrement signaler à l'attention du Sous-Secrétaire d'Etat : je veux parler de tous les croquis originaux qui, dans bien des cas, sont joints aux communications provenant des Colonies.

Dans l'état actuel, ces documents, classés séparément, n'étant l'objet d'aucune utilisation spéciale, restent à peu près sans profit pour l'Administration centrale. Il conviendrait donc de s'attacher tout particulièrement à ces nombreux travaux originaux qui nous parviennent des Colonies et qui, réunis et classés avec méthode, formeraient avant peu un fonds très riche de documents géographiques de grande valeur.

Pour obtenir rapidement ce résultat, il suffirait, d'une part, d'inviter les Administrations coloniales à envoyer plus fréquemment des cartes et des croquis originaux ; d'autre part, de tenir la main à ce que les documents de ce genre transmis au Ministère soient uniquement centralisés par le service géographique qu'il s'agit de constituer.

Il est deux autres ordres d'idées dans lesquelles le Service Géographique projeté serait appelé à prêter un concours des plus utiles à l'Administration centrale.

En premier lieu, grâce aux travaux originaux dont je viens de parler, le Département serait en mesure de tenir au courant les cartes existantes : toutes les données particulières, tous les détails contenus dans ces travaux seraient, au fur et à mesure, reportés sur des cartes d'ensemble à grande échelle qui permettraient, au moment voulu, de se rendre compte des progrès accomplis. On pourrait de la sorte, si on le jugeait bon, entreprendre la publication de cartes nouvelles contenant tous les derniers renseignements recueillis, de manière à faire bénéficier la science géographique des travaux de nos agents et des indications nouvelles qu'ils rapportent de leurs voyages et de leurs explorations.

Enfin, il me paraîtrait nécessaire de charger le Service Géographique du classement des traités conclus avec les chefs indigènes.

Les documents de ce genre, déjà réunis aux Archives coloniales, sont en très-grand nombre; généralement, ils ne portent aucune indication précise des pays auxquels ils s'appliquent. Il conviendrait donc d'adopter pour leur classement un ordre méthodique, qui serait, par exemple, à la fois géographique et chronologique; mais ce qui importerait ensuite, ce serait d'établir une carte d'ensemble, en quelque sorte *politique* et *diplomatique*, des régions où s'étend notre action; cette carte mentionnerait spécialement le nom des pays qui sont liés avec nous par des conventions, ainsi que la date de chacun de ces actes. Ce travail permettrait d'embrasser, pour ainsi dire, d'un coup d'œil l'ensemble des contrées placées sous notre influence et des régions avoisinantes qui sont encore en dehors de notre action.

Telles seraient les différentes attributions dont pourrait être chargé le nouveau Service Géographique et qui se résument de la manière suivante :

1° Formation de collections de cartes et documents géographiques relatifs aux Colonies françaises;

2° Classement et mise en œuvre des cartes et croquis originaux transmis par les administrations coloniales;

3° Publication des cartes nouvelles établies d'après les renseignements parvenus des Colonies;

4° Classement méthodique des traités conclus avec les indigènes; formation de cartes indicatives de ces traités.

Le Sous-Secrétaire d'Etat reconnaîtra certainement que ce service, qu'il sera facile de constituer avec le personnel existant et sans dépense nouvelle, sera à même de prêter à l'administration centrale un concours de tous les jours plus sérieux et plus appréciable.

Pour qu'il puisse porter rapidement tous ses fruits, il conviendrait de placer près de lui un comité consultatif où seraient appelés à siéger les représentants autorisés des services analogues des Départements des Affaires Etrangères, de la Guerre et de la Marine.

Ce Comité serait consulté sur toutes les questions rentrant dans les attributions du Service géographique. Il serait appelé à examiner, au point de vue Géographique, toutes les publications faites au nom et par les soins du Département.

Ce Comité pourrait également prêter un concours utile à l'Administration en donnant son avis sur l'intérêt que présentent, au point de vue géographique, les projets de missions coloniales.

Si le Sous-Secrétaire d'État approuve les conclusions du présent rapport, j'ai l'honneur de le prier de vouloir bien le revêtir de son approbation.

Le Chef du Cabinet
du Sous-Secrétaire, d'État
Signé : Paul REVOIL.

Approuvé :
Le Sous-Secrétaire d'État
au Ministère de la Marine et des Colonies,
Signé : A. de la PORTE.

Le Service Géographique des Colonies était, peu de temps après, définitivement constitué par un arrêté en date du 31 janvier 1889 (1) qui fixait ses attributions de la manière suivante :

(1) Voici le texte de cet arrêté :

Le Sous-Secrétaire d'État au Ministère de la Marine et des Colonies,

Arrête :

Article premier. — Il est créé à l'Administration des Colonies, un Service Géographique qui aura les attributions suivantes :

1° Formation de collections des cartes et documents géographiques relatifs aux Colonies françaises;

2° Classement et mise en œuvre des cartes et croquis originaux transmis par les Administrations coloniales;

3° Publication de cartes nouvelles établies d'après les renseignements parvenus des Colonies;

4° Classement méthodique des traités conclus avec les indigènes; formation de cartes indicatives de ces traités;

5° Examen, au point de vue géographique, de toutes les publications officielles concernant les Colonies.

Art. 2. — Il est constitué auprès de l'Administration des Colonies un comité consultatif du Service Géographique qui comprendra, sous la présidence de M. le vice-amiral Thomasset :

MM. Girard de Rialle, Ministre plénipotentiaire, chef de la Division des archives au Ministère des Affaires étrangères ;

Bouquet de la Grye, ingénieur hydrographe en chef, directeur du Service hydrographique de la Marine;

Le colonel Derrecagaix, directeur du Service géographique de l'armée ;

Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie de Paris ;

Gabriel Marcel, bibliothécaire de la Section de géographie à la Bibliothèque nationale ;

Paul Pelet, professeur de géographie à l'École des sciences politiques ;

Dubard, chef du service central de l'Inspection des Colonies ;

Housez, chef de la 1re division des Colonies;

Haussmann, chef de la 2e division des Colonies;

Billecocq, chef de la 3e division des Colonies ;

Henrique, commissaire spécial de l'Exposition coloniale de 1889.

MM. Paul Révoil et J.-L. Deloncle sont nommés membres du Comité et chargés des fonctions de secrétaires délégués.

Art. 3. — Le Comité sera consulté sur toutes les questions rentrant dans les attributions du Service Géographique.

Il donnera également son avis, au point de vue géographique, sur

1° Formation de collections des cartes et documents géographiques relatifs aux Colonies françaises ;

2° Classement et mise en œuvre des cartes et croquis originaux transmis par les Administrations coloniales ;

3° Publication de cartes nouvelles établies d'après les renseignements parvenus des Colonies ;

4° Classement méthodique des traités conclus avec les indigènes ; formation de cartes indicatives de ces traités ;

5° Examen, au point de vue géographique, de toutes les publications officielles concernant les Colonies.

SON FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF JUSQU'EN 1895

La direction du Service Géographique, rattachée à la Direction des Affaires politiques, fut d'abord confiée à M. J. Deloncle, chef du bureau des affaires politiques. Le fonctionnement en fut assuré par un rédacteur de ce bureau, M. Georges Antony, qui s'attacha à recueillir dans les différents services du Sous-Secrétariat d'État, les cartes, croquis et textes de traités qui s'y trouvaient épars. Un catalogue de tous ces documents fut immédiatement commencé ; mais il ne pouvait offrir aucun caractère définitif en raison des lacunes qui existaient encore dans des collections constituées très rapidement et qu'on ne pouvait songer à compléter que d'une manière progressive. La marche du service put néanmoins être assurée dans ses deux parties essentielles : *la partie administrative* (classement des documents, rapports avec les Sociétés de Géographie, correspondance, etc.) fut confiée au fonctionnaire

les autres questions qui lui seront soumises par l'Administration des Colonies.

Il se réunira de plein droit une fois par mois.

Fait à Paris, le 31 janvier 1889.

Signé : A. DE LA PORTE.

de l'Administration centrale dont nous venons de parler ; la *partie technique* (dessin des cartes et des croquis) fut partagée entre ce fonctionnaire et un dessinateur-géographe, affecté jusqu'alors aux travaux cartographiques du Congo français et payé sur le Budget de cette colonie. Elle fut, deux ans après, confiée à un lieutenant d'infanterie de marine hors cadres, M. le lieutenant Olivier, qui organisa plus tard l'atelier du dessin dont nous parlerons plus loin.

Commission centrale des travaux géographiques.

L'institution d'un Service Géographique au sein de l'Administration coloniale avait cependant attiré l'attention des pouvoirs publics. Bien que l'utilité de ce service fût incontestable, il était à craindre que les documents publiés par le Service géographique de l'armée, par le Service hydrographique de la marine, par les Services cartographiques du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des Travaux publics, ne fissent double emploi avec les cartes que se proposait d'établir le Service Géographique des Colonies. Aussi, le 10 juin 1891, un décret du Président de la République, rendu sur la proposition du Président du Conseil, ministre de la guerre, institua-t-il une « Commission centrale des Travaux géographiques », destinée à servir de lien entre les différents ministères producteurs de cartes géographiques et topographiques, à centraliser leurs divers travaux et à éviter les doubles emplois (1).

Cette création ne pouvait être que profitable au Service Géographique des Colonies. M. J.-L. Deloncle, chef du Bureau des Affaires politiques, qui y fut délégué pour représenter l'Administration coloniale, n'eut pas de peine à démontrer combien était urgente la publication de cartes complètes et sérieuses de nos colonies, soit pour faciliter les travaux du Gouvernement, soit pour aider à l'établissement

(1) *Journal officiel* du 12 juin 1891 (Page 2697).

de comptoirs dans nos possessions susceptibles d'offrir au commerce des débouchés rémunérateurs. Un rapport soumis par lui à la séance du 21 mai 1892, sur les publications du Service Géographique des Colonies, fut entièrement approuvé par la commission.

La pénurie de documents dans laquelle se trouvait le Sous-Secrétariat d'État des Colonies ne pouvait qu'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressaient à notre développement extérieur. Aussi la commission n'hésita pas à seconder les projets du nouveau Service Géographique.

Réunion des documents.

Afin de provoquer, de la part des gouvernements locaux de nos colonies, l'envoi de tous les documents qu'ils possédaient, le Sous-Secrétaire d'État adressa aux gouverneurs une circulaire les avisant de la création de la nouvelle Commission centrale et leur demandant l'envoi dans la métropole de toutes les cartes et de tous les croquis établis dans les colonies (1).

(1) Voici le texte de cette circulaire :

Le Sous-Secrétaire d'État des Colonies, *à Messieurs le Gouverneur général de l'Indo-Chine ; les Gouverneurs des Colonies ; le Commissaire général du Gouvernement dans le Congo français.*

(Sous-Secrétariat des Colonies ; — Cabinet du Sous-Secrétaire d'État. *Service Géographique des Colonies.*)

Paris, le 3 juillet 1891.

Circulaire. — Création d'une Commission centrale des Travaux géographiques.

Messieurs, j'ai l'honneur de vous informer qu'un décret du Président de la République, en date du 10 juin 1891, rendu sur la proposition du Président du Conseil, Ministre de la Guerre, et après avis des différents Départements ministériels intéressés, a institué au Ministère de la Guerre une Commission centrale des Travaux géographiques.

Cette Commission, créée en exécution de l'article 50 de la loi de finances de 1891, est destinée à servir de lien entre les Ministères

Il fut également fait appel à la coopération des divers services de l'Administration centrale, et les croquis joints aux rapports de toutes sortes, qui parvenaient aux différents bureaux furent dès lors régulièrement transmis au Service Géographique.

Fonctionnement du Service Géographique à ses débuts et sans crédits spéciaux.

La confection et la publication des cartes fut assurée, pendant les premières années, en partie sur les fonds du Budget colonial (chapitre des « dépenses diverses et d'intérêt général »), et en partie sur les fonds des budgets locaux des colonies intéressées.

Souvent, une entente intervenait avec un éditeur qui se

producteurs de cartes géographiques et topographiques, à centraliser ces différents travaux et à éviter les doubles emplois.

Ses attributions ont été fixées comme suit par le décret précité du 10 juin 1891 :

1° Prendre connaissance de tous les projets de travaux qui nécessitent l'exécution, aux frais de l'État, de levés ou de cartes ;

2° En apprécier l'utilité et l'urgence ;

3° Eviter les doubles emplois ;

4° Etudier les meilleures méthodes de reproduction ; surveiller la mise au courant des cartes ;

5° Faire concourir les efforts de tous les services vers la connaissance parfaite, aux moindres frais possibles, du sol de la France et des Colonies.

Un arrêté du Président du Conseil, portant la même date, a fixé la composition de cette Commission, dans laquelle l'Administration des Colonies est, au même titre que les autres Ministères, représentée par un délégue, M. J.-L. Deloncle, chef du Bureau politique, délégué au Service Géographique des Colonies.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre note des dispositions qui précèdent, et donner des instructions aux divers services locaux pour que toute publication de cartes intéressant la Colonie soit soumise, au préalable, au Département qui prendra, quand il y aura lieu, l'avis de la Commission centrale des travaux géographiques qui vient d'être créée.

Recevez, Messieurs, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé : Eug. ÉTIENNE.

chargeait, sous la surveillance du Service Géographique des Colonies, de l'édition ou même de l'établissement d'une carte ; il en supportait toutes les charges moyennant l'engagement pris par l'Administration de souscrire à un certain nombre d'exemplaires.

C'est grâce à ce moyen que le Service Géographique des Colonies put, dans les premiers temps, éditer les publications que nécessitaient les nouvelles découvertes géographiques.

Nous devons également signaler la collaboration active que le Sous-Secrétariat d'État rencontra auprès du Service géographique de l'armée et du Service hydrographique de la marine qui lui apportèrent, dans bien des circonstances, leur concours le plus entier et le plus précieux.

La publication des cartes de l'Indo-Chine était déjà, en grande partie, spécialement assurée par un Bureau topographique spécial qui fonctionnait à Hanoï sous le nom de *Bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine.* Ce Bureau mettait en œuvre, pour les différents services du Protectorat de l'Annam et du Tonkin, les itinéraires et les travaux des officiers du corps expéditionnaire.

Le Département se mit d'accord avec le Gouvernement général de l'Indo-Chine dans le but d'assurer l'unité de vues indispensables à l'établissement, soit en France, soit à Hanoï, des cartes de l'Indo-Chine qu'il était urgent de publier. Il fut en même temps convenu que le Service Géographique des Colonies serait tenu au courant de toutes les publications du Bureau topographique d'Hanoï (1).

En même temps qu'il s'attachait à réunir, pour chaque colonie, tous les documents cartographiques existants, le Service Géographique se préoccupait de constituer une sorte de Bibliothèque spéciale contenant les bulletins de toutes les sociétés de géographie de France et de l'étranger. C'était là,

(1) Nous parlons d'autre part (page 174) des travaux effectués par le Bureau topographique de l'état-major de l'Indo-Chine.

en effet, une source de renseignements géographiques qu'il ne fallait point négliger et dans laquelle furent recueillies, par la suite, de précieuses indications pour l'expédition des affaires.

Cette bibliothèque fut alimentée par voie d'échanges, le Service Géographique adressant gratuitement ses publications à toutes les sociétés savantes qui lui faisaient parvenir leur bulletin.

Les traités avec les indigènes furent également classés avec soin; il en fut dressé un catalogue permettant de déterminer rapidement les droits de la France sur telle ou telle région située dans notre zône d'influence.

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE APRÈS 1895. ÉRECTION DU SERVICE SPÉCIAL

Quelle qu'ait été, jusqu'en 1895, l'activité déployée par le Service géographique, il n'avait pu, faute de ressources, prendre un grand développement.

Bien que des innovations successives aient été apportées dans son fonctionnement, malgré l'intérêt que lui témoignèrent les Sous-Secrétaires d'État et les Ministres qui se succédèrent entre 1889 et 1895, son rôle avait dû se borner à la publication, au jour le jour, d'un certain nombre de cartes, ou à l'établissement, pour les besoins du service, des croquis nécessaires à l'examen des affaires en cours.

Rattaché lors de sa création, au Bureau politique du Sous-Secrétariat des Colonies, réuni ensuite aux Archives coloniales pour être rattaché avec elles au 1er Bureau de l'Administration centrale (1), séparé des Archives lorsque celles-ci furent placées dans les attributions du Bureau des affaires

(1) Décision du 5 janvier 1892.

judiciaires (1), le Service Géographique n'avait jamais fonctionné comme service spécial.

En vue d'assurer son développement, il était important de lui donner, en quelque sorte, son autonomie.

Ce fut en 1895 que furent prises les premières mesures dans ce sens. M. Chautemps, alors ministre des Colonies, érigea le Service Géographique en bureau distinct et mit à sa tête (2) M. Camille Guy, agrégé d'histoire et de géographie

Adjonction du Service des missions.

Peu de temps après, frappé de l'intérêt qui s'attachait à ce que les missions coloniales fussent suivies facilement dans leur marche en terre lointaine, convaincu que l'organisation des expéditions scientifiques dépendait en grande partie de la connaissance du sol de nos possessions, le Ministre rattachait (3) le Service des missions au Service géographique, qui prenait dès lors le titre, qu'il a conservé depuis, de *Service Géographique et des Missions*.

Nouvelle organisation du Service Géographique.

Ce qu'il importait d'établir en vue de permettre au Service géographique de rendre les services qu'on était en droit d'en attendre, c'était un programme raisonné d'études et de publications destinées à établir, grâce aux itinéraires de nos fonctionnaires et de nos officiers, une cartographie coloniale de plus en plus complète et de plus en plus précise. Ce programme devait répondre à un double objectif :

1° Fournir, avant tout, aux différents services de l'Administration centrale, les renseignements qui leur seraient utiles pour l'expédition des affaires ;

(1) Arrêté du 10 août 1894.
(2) Arrêté du 15 avril 1895.
(3) Arrêté du 17 juillet 1895.

2° Faire connaître à l'extérieur, par des publications périodiques et raisonnées, l'état exact des connaissances géographiques pour chacune de nos Colonies.

Ces desidérata répondaient en somme à la création d'un service de *renseignements* d'une part, d'un service de *publications* de l'autre.

Bien que l'état des crédits dont il disposait ne lui permît pas d'organiser de toutes pièces ces deux services, le Service Gégraphique et des Missions put néanmoins prendre sur-le-champ des mesures destinées à donner satisfaction aux besoins du moment.

A. Classement et Renseignements.

Le classement des documents n'avait été jusqu'alors, que provisoire, faute de place. Un local fut aménagé dans lequel les cartes d'une part, les croquis de l'autre, furent classés d'après la même méthode : séparation des documents en grandes sections correspondant à chaque partie du monde, et, dans chaque partie du monde, en divisions correspondant aux colonies françaises, une division spéciale étant réservée aux colonies étrangères et aux divers autres pays.

En outre, le relevé général des positions astronomiques qui n'avait pu être tenu complètement au courant, fut établi d'une manière plus sérieuse pour toutes les colonies. Les coordonnées déjà connues y furent consignées par ordre alphabétique, et inscrites avec le nom de l'observateur auquel elles étaient dues ; en vertu d'une règle strictement établie, tout croquis parvenant au Service Géographique fut scrupuleusement examiné, et chaque observation astronomique fut aussitôt consignée sur le registre ouvert à cet effet. Ce registre est aujourd'hui assez important pour permettre de fixer d'une manière certaine la position des principaux centres administratifs et commerciaux de nos possessions d'outre-mer.

Enfin, les articles des bulletins des Sociétés de géographie françaises et étrangères, les études sur les colonies parues dans les bulletins des Chambres de commerce, furent répertoriés, et un catalogue en fut établi par régions, de manière à ce qu'il fût possible de retrouver, sur une question de géographie coloniale donnée, un article quelconque paru dans n'importe quelle revue.

B. Publications.

Le Service des publications n'avait pu tout d'abord être organisé faute d'éléments. Lorsque le Service Géographique et des Missions fut constitué en 1895, il parut indispensable d'établir un *atelier de dessin* auquel fût confiée la confection des cartes, l'assemblage des croquis et l'exécution des différents travaux cartographiques demandés par les bureaux du Ministère. Malheureusement, la constitution d'un semblable atelier nécessitait la nomination de dessinateurs spéciaux dont le traitement eût dépassé de beaucoup le budget du Service Géographique.

On eut alors recours au Ministère de la Guerre qui voulut bien mettre à la disposition du Ministère des Colonies deux ou trois sous-officiers, bons dessinateurs, provenant du génie ou de l'artillerie et qui furent placés sous les ordres du lieutenant Olivier et dirigés par un dessinateur principal civil, M. Barralier. Celui-ci fut seul appointé par le Ministère des Colonies où il fut maintenu à poste fixe. Quant aux sous-officiers, qui restaient à la disposition du Ministère de la Guerre, ils étaient mis en subsistance à la caserne de Bellechasse, et recevaient, soit dans le courant du service, soit au moment où ils étaient rappelés dans leurs corps, de simples gratifications.

Impression des Cartes.

Mais il n'était pas suffisant, pour publier des cartes coloniales, d'avoir constitué un atelier de dessin. Il fallait encore prévoir leur impression. Le Ministre des Colonies ne pouvait songer à installer de toutes pièces une imprimerie spéciale.

Le faible crédit qui fut mis, à cette époque, à la disposition du Service Géographique lui permit bien d'augmenter quelque peu le nombre de ses publications; mais il n'en dut pas moins continuer à payer, comme par le passé, ses frais d'édition soit en faisant appel aux budgets locaux des colonies intéressées, soit en laissant ces frais aux éditeurs, en échange d'une promesse de souscription du Département.

Les concessions ainsi obtenues des éditeurs étaient compensées par les chances de bénéfice qu'il pourraient avoir sur la vente des cartes dont la publication leur était confiée.

C'est grâce à cette organisation que le Service Géographique put entreprendre la publication de toutes les cartes importantes que rapportaient sans relâche des colonies les explorateurs, les fonctionnaires et les officiers.

Le chef du Service Géographique et des Missions conçut même le projet, dès que ce service fut constitué en bureau spécial, de créer une *Revue Coloniale* mensuelle, donnant au public le texte des principaux et des plus intéressants rapports et mettant en même temps sous ses yeux les itinéraires de chaque voyage important. Ce projet, qui complétait le programme d'organisation du Service Géographique et des Missions ne put être réalisé que quelques années plus tard.

Budget du Service géographique.

Ce programme une fois établi, il fallait trouver les crédits nécessaires pour le réaliser dans ses deux parties :

1° Organisation d'une Section administrative et de renseignements.

2° Organisation d'un atelier de dessin et de publications.

Les premiers crédits furent inscrits au budget de 1896.

Un article spécial (art. 7) annexé au chapitre 2 (matériel) du budget colonial, prévit, pour la publication des cartes, un crédit de *trois mille francs*. Bien que ce ne fût là qu'une faible contribution, elle n'en constituait pas moins la preuve que les Pouvoirs publics s'étaient préoccupés du fonctionnement d'un service dont l'utilité était indiscutable. D'ailleurs le développement, au sein du public, de la connaissance du sol de nos colonies avait déjà amené la création, à la Sorbonne, d'une chaire de géographie coloniale, dont les frais furent également inscrits au budget colonial de 1896 sous la rubrique spéciale du Service géographique, (article 9).

Indépendamment des 3,000 francs dont nous venons de parler et qui étaient strictement réservés à la confection des cartes, le Service Géographique, auquel venait, comme nous l'avons dit, d'être adjoint le Service des Missions, fut chargé d'administrer les crédits du chapitre 26 (Missions coloniales) s'élevant à 210,000 francs ainsi que ceux du chapitre 27 (Etudes coloniales) s'élevant à 10,000 francs.

Le budget colonial de 1897 apporta des modifications plus favorables encore au développement du Service Géographique et des missions.

La démolition du Palais de l'Industrie, rendue nécessaire dès l'année 1896 par les premiers travaux de l'Exposition Universelle, avait entraîné la suppression provisoire de l'Exposition permanente des Colonies, installée jusqu'alors dans ce Palais.

Les affaires ressortissant à l'ancienne Exposition permanente (Expositions diverses auxquelles prennent part les Colonies; Renseignements commerciaux etc.) furent à ce moment confiées au Service Géographique et des Missions en attendant

qu'une solution satisfaisante permît de réinstaller au centre de Paris les collections qui avaient dû être déménagées en toute hâte de l'avenue des Champs-Elysées.

Il était dès lors rationnel de réunir en un chapitre spécial les dépenses du « *Service Géographique et des Missions, chargé de l'intérim des Expositions* ». C'est de cette époque que date l'établissement définitif du budget au Service Géographique tel qu'il existe encore à l'heure actuelle, à quelques modifications près. Si l'on excepte des fonds spéciaux à l'Exposition permanente et au Service des renseignements commerciaux et qui furent distraits plus tard, lors de la création de l'Office Colonial, des crédits affectés au Service Géographique et des Missions, ce service, abstraction faite des fonds des Missions (chap. 19 : 210.000 francs) et des études coloniales (chap. 21 : 10.000), disposait des crédits ci-après :

Traitement du Chef de Service	6.000 fr.
Traitement d'un dessinateur	2.400 fr.
Frais de publication des cartes (extrait du chapitre du matériel où ils figuraient l'année précédente pour 3.000 fr.) .	8.500 fr.

Cette dotation permit de publier quelques nouvelles cartes rendues nécessaires par le retour d'importantes missions.

En outre, la gestion des fonds autrefois consacrés à l'Exposition permanente des Colonies aboutit à l'accomplissement d'une importante réforme.

Revue Coloniale.

Le Bulletin jusqu'alors publié par cette Expostion fut entièrement modifié et devint, sous le titre de « *Revue Coloniale* » un organe économique général, ouvert à toutes les compétences et destiné à vulgariser les nouvelles découvertes coloniales.

Cette Revue paraît actuellement le 15 de chaque mois et contient dans chaque numéro, quelques-uns des plus intéressants croquis ou itinéraires relevés dans nos possessions lointaines.

Elle se compose de trois parties : l'une réservée aux questions politiques et géographiques, la seconde aux questions économiques traitées par l'*Office Colonial*, la troisième aux questions agricoles traitées par le *Jardin Colonial*.

Les fonctions de secrétaire de la rédaction sont remplies par M. R. de la Vaissière, rédacteur au Service Géographique.

Création de l'Office colonial et du Jardin colonial.

Le Service Géographique ne devait pas d'ailleurs conserver longtemps l'administration des crédits autrefois consacrés à l'Exposition permanente des Colonies. Il importait que cette intéressante institution fut réinstallée sans retard. Le Service Géographique et des Missions prit sa part des études qui furent entreprises à ce sujet et contribua à la création d'un *Office colonial* (1) et d'un *Jardin d'essai colonial* (2) pouvant fournir au public, l'un au point de vue commercial et industriel, l'autre au point de vue agricole, tous les renseignements nécessaires à la colonisation.

Cette double institution reconstituait, en les améliorant, l'ancienne Exposition permanente des Colonies et l'ancien Service des renseignements commerciaux et de la Colonisation.

Nous n'avons pas à parler ici ni de l'Office colonial, ni du Jardin d'essai colonial qui ont leur Exposition propre dans le Palais du Ministère et qui font, d'autre part, l'objet d'une notice spéciale.

Disons seulement que le Service Géographique, bien qu'il

(1) L'*Office Colonial* a son siège, 26, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

(2) Le *Jardin Colonial* a son siège à Nogent-sur-Marne.

n'ait plus aujourd'hui les attributions économiques qui lui furent confiées intérimairement lors de la démolition du Palais de l'Industrie, n'en est pas moins resté l'intermédiaire naturel entre l'Administration centrale du ministère et les deux services extérieurs créés pour les besoins de la colonisation.

ORGANISATION ACTUELLE DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE

Avant de terminer cet aperçu historique sur le Service Géographique des Colonies, il nous reste à dire quelques mots de son organisation actuelle.

Il est, depuis 1895, dirigé avec une grande compétence par M. Camille Guy, agrégé d'histoire et de géographie.

M. Camille Guy a sous ses ordres :

1° *Section administrative et des renseignements géographiques.*

Deux rédacteurs et un auxiliaire, chargés de la partie administrative du Service Géographique, du classement des cartes, des croquis et des traités, des rapports avec les Sociétés de géographie et avec les éditeurs, du Service des Missions et des Etudes coloniales, des rapports avec l'Office colonial et le Jardin colonial, et enfin la publication de la *Revue Coloniale*.

Cette section s'occupe également du Conseil supérieur des Colonies et du Comité consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

2° *Atelier du dessin.* — Un dessinateur en chef et un dessinateur auxiliaire, à poste fixe, tous deux appointés ; un ou deux dessinateurs civils, demandés selon les besoins du service, et choisis parmi les fonctionnaires coloniaux bons topographes en congé en France.

Ces agents sont chargés de la mise à jour des cartes, plans, croquis originaux et autres documents géographiques et ethnographiques de l'établissement des cartes nouvelles

d'après les renseignements fournis par les missions ou par les gouvernements locaux des colonies.

La 1re section du Service Géographique des Colonies occupe au pavillon de Flore les pièces 211, 212 et 213 ; la 2e section, dans laquelle est comprise le bureau du chef de service, occupe les pièces 103, 104 et 105.

Ajoutons que lorsqu'une mission coloniale rapporte à son retour en France des itinéraires nouveaux et importants, le Ministre examine s'il y a lieu d'en détacher un ou plusieurs membres au Service Géographique en vue d'y coordonner les croquis et les itinéraires qu'elle a relevés. Dans le cas de l'affirmative, les fonctionnaires ou officiers détachés ainsi temporairement sont installés dans une annexe située 5, quai Voltaire et réservée spécialement à cet usage par le ministère des Colonies.

Budget. — Le Budget actuel du Service Géographique des Colonies ne fait plus, dans le Budget de 1900, l'objet d'un chapitre spécial. Bien que le chiffre n'en ait pas sensiblement varié depuis 1897, il a été réparti entre différents chapitres du Budget colonial.

Le crédit reconnu nécessaire en 1897 pour la publication des cartes a été, à peu de choses près, maintenu. Il est actuellement de. . . . . 7,500 francs.

Ajoutons qu'une partie des croquis est publiée dans la *Revue Coloniale*, qui figure au Budget pour une dépense de. . . . 4.000

Ensemble . . . . . 11,500 francs.

Cette somme fait l'objet d'un article spécial (art. 8), inscrit au Chapitre 3 (Frais d'impression) du Budget colonial.

Le traitement du personnel a été porté en bloc au chapitre 2 (Personnel), sauf en ce qui concerne le traitement du chef de service et d'un dessinateur (8,900 fr.), dont le montant, sous la rubrique « Service Géographique », constitue l'article 3 dudit chapitre.



Une halte sur la rivière Pandjama (Congo français).

CHAPITRE II

PROJET D'ORGANISATION DÉFINITIVE

But à poursuivre. — Personnel actuel et personnel nécessaire. — Dépense supplémentaire.

Organisation désirée. — A. Section administrative et des renseignements : Classement des documents; sources diverses de renseignements. — Prêts. — Entrées et sorties. — B. Atelier du dessin. — Publications : 1° Éléments. — Croquis originaux; levés des missions topographiques ou itinéraires ordinaires. — Reproduction des croquis. — Revues et publications diverses. — 2° Mise en œuvre. — Programme périodique de publications. — Croquis demandés par les bureaux. — Impression des cartes. — Mode d'emploi des crédits. — Vente au public des publications du Service. — Procédés divers de reproduction. — C. Missions. — Dépôt d'instruments de précision.

Bien que le Service Géographique et des Missions, tel qu'il est actuellement constitué et avec les faibles crédits dont il dispose, puisse rendre d'appréciables services, il n'a pas

encore été possible de lui donner une organisation complète et définitive.

La date récente de sa fondation, les difficultés que l'on éprouve, lors de l'établissement du budget, à organiser un service nouveau sans avoir recours à des dépenses nouvelles, sont les causes principales de cette situation.

Certes, on ne saurait demander à une institution qui date de dix ans à peine de produire les mêmes résultats que ses aînées de plus d'un siècle. Il est permis toutefois de penser qu'avec une organisation définitive et une somme de crédits ne dépassant pas de beaucoup celle dont il dispose actuellement, le Service Géographique et des Missions pourrait étendre considérablement le champ de ses travaux.

BUT A POURSUIVRE

Il y aurait, pour cela, fort peu de chose à changer à l'organisation actuelle, mais il serait indispensable qu'il existât un personnel suffisant pour permettre à l'atelier cartographique de se consacrer à l'exécution d'un programme de publications, sans être arrêté dans ses travaux par les demandes de renseignements et l'établissement des croquis nécessaires aux bureaux de l'Administration centrale ; en d'autres termes, il est indispensable que la section des *Renseignements* et celle des *Publications Cartographiques* fonctionnent côte-à-côte, sous une direction unique, mais sans que les travaux de l'une soient une entrave pour les travaux de l'autre.

Un système permettrait d'éviter cet inconvénient : il consisterait à rattacher, comme l'a fait le ministère de la guerre, sous le nom d'*Archives des Cartes*, la collection des cartes aux Archives du Département. Le ministère des colonies n'a jamais, et avec raison, adopté ce système, pensant que les croquis récents qu'il y a lieu d'employer pour la cons-

truction des cartes nouvelles apportent leur grande part à la somme générale de renseignements contenus dans les documents plus anciens, et qu'il est préférable, dans l'état d'hésitation où se trouve actuellement la géographie coloniale, de réunir dans une même main toutes les données pouvant fournir des éclaircissements.

Nous sommes donc amenés à examiner avec quel personnel minimum le Service Géographique pourrait assurer, d'une part, les publications exigées par les nouvelles découvertes, d'autre part l'exécution des croquis et l'envoi des renseignements demandés par les Bureaux.

Personnel actuel et personnel nécessaire.

Le Service Géographique comprend actuellement, indépendamment du chef de service :

A. — Dans la section administrative et des renseignements : Deux rédacteurs et un auxiliaire.

B. — Dans l'atelier du dessin, deux dessinateurs civils et un sous-officier dessinateur fourni par le ministère de la guerre.

Nous estimons qu'il devrait comprendre :

A. — Dans la 1re section :

Deux rédacteurs et un auxiliaire chargés de l'expédition des affaires ;

Un magasinier chargé du classement et de la distribution des documents.

B. — Dans la 2e section :

Trois dessinateurs titulaires;

Quatre dessinateurs auxiliaires.

Dépense supplémentaire.

La dépense supplémentaire totale serait de 3,600 francs pour le personnel.

Un garde-magasin à . . . . 1,200 francs.

Un dessinateur supplémentaire à. . . . . . . 2,400 —

Pour le matériel, les crédits destinés aux publications devraient être portés de 8,000 à 10,000 francs, soit une dépense supplémentaire de . . . . 2,000 —

Au total, une augmentation de crédits de 5,600 francs permettrait de faire fonctionner le Service Géographique sur les bases que nous allons essayer d'indiquer.

ORGANISATION A ÉTABLIR

Nous n'avons pas à examiner ici le fonctionnement du service des missions, rattaché en 1895 au Service Géographique pour les raisons que nous avons exposées plus haut ; les affaires relatives aux missions, de même que les autres affaires rattachées au Service Géographique (Conseil supérieur des Colonies, Comité consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, Exposition, Office colonial, Jardin colonial, etc.) n'ont qu'un rapport indirect avec l'organisation qui nous occupe. Elles peuvent être assurées par les deux rédacteurs et l'auxiliaire affectés actuellement au Service Géographique.

Nous n'avons à nous occuper ici que d'un projet d'organisation du Service Géographique proprement dit, savoir : classement des renseignements et documents géographiques divers ; publication de cartes reproduisant les progrès accomplis au point de vue géographique dans des différentes possessions.

A. — SECTION ADMINISTRATIVE ET DES RENSEIGNEMENTS

Classement des Documents.

En ce qui concerne le classement des documents géographiques, il doit être ordonné et surveillé par l'un des deux rédacteurs dont nous venons de parler et exécuté par le magasinier chargé du dépôt des documents. En vue d'obtenir rapidement les renseignements dont on a besoin, les cartes, les croquis, les traités, les bulletins et revues des Sociétés savantes doivent être classés d'après un même principe, lequel doit être aussi simple que possible.

Jusqu'à ce jour le classement des documents du Service Géographique des Colonies a été fait par parties du monde et dans chaque partie du monde, par colonies françaises.

Qu'il s'agisse de cartes, croquis ou brochures, le classement est donc, en principe, divisé comme suit :

Section I. Colonies d'Asie.

1° Inde.
2° Indo-Chine (Documents généraux.)
3° Cochinchine.
4° Cambodge.
5° Annam.
6° Tonkin.
7° Colonies étrangères et divers.

Section II. Colonies d'Afrique.

8° Sénégal et Afrique occidentale.
9° Guinée Française.
10° Côte d'Ivoire.
11° Dahomey.
12° Congo Français.
13° Chari et Haut-Oubangui.
14° Côte de Somalis.

15° Madagascar, Mayotte et Comores.
16° Réunion (et Iles Kerguelen).
17° Colonies étrangères et divers.

Section III. Colonies d'Amérique.

18° St-Pierre et Miquelon.
19° Martinique.
20° Guadeloupe.
21° Guyane Française.
22° Colonies étrangères et divers.

Section IV. Colonies d'Océanie.

28° Etablissements Français d'Océanie.
24° Nouvelle-Calédonie.
25° Colonies étrangères et divers.

Section V. Cartes générales, Planisphères, Divers.

Une double série de fiches doit être établie, indiquant, par colonie et par ordre alphabétique, les divers renseignements géographiques que possède le Ministère des Colonies soit dans la collection des cartes, soit dans celles des croquis, des traités ou des bulletins.

Sources diverses de renseignements.

Il est indispensable de ne négliger aucune source de renseignements. — D'où qu'ils viennent, tous les renseignements relatifs aux colonies doivent être répertoriés. La bibliographie coloniale doit être également suivie de près : il est utile que le Service Géographique soit, dans ce but, abonné au *Journal de la Librairie* qui donne mensuellement les titres de tous les nouveaux ouvrages parus.

Prêts.

Il est bien évident que la réunion de tous ces renseignements exige un travail suivi et continu dont il importe de ne point perdre le fruit. C'est pourquoi il doit être décidé d'une manière rigoureuse qu'aucun document appartenant à la collection du Service Géographique ne peut se communiquer autrement que sur place, s'il n'existe pas en double exemplaire.

Un règlement spécial analogue à celui qui a été institué pour les Archives coloniales devrait être élaboré pour le prêt des documents, et approuvé par le Ministre.

Un registre d'entrée et de sortie des documents de toute sorte, appuyé d'un inventaire annuel ou semestriel approuvé par le chef de service et visé par le chef de cabinet, serait tenu par le magasinier chargé du dépôt des cartes.

Ce registre serait destiné à contrôler non seulement la rentrée des documents prêtés, mais encore le nombre de cartes remises pour la vente aux éditeurs dépositaires des publications du Service Géographique. Cette dernière question présente de l'importance ; nous aurons à y revenir en parlant de l'organisation du budget du Service Géographique.

B. — ATELIER DU DESSIN. — PUBLICATIONS

1° Documents

L'organisation de l'atelier du dessin entraîne l'examen de toute une série de questions accessoires et pour ainsi dire préjudicielles, qui influent sur son fonctionnement.

La valeur des cartes coloniales dépend de la valeur des croquis utilisés pour leur confection. C'est pourquoi il importe que ceux-ci soient établis dans les meilleures conditions possibles.

Croquis originaux.

Pour que la cartographie coloniale puisse s'étendre et se développer, le premier soin de l'Administration doit être de faire appel aux travaux auxquels nos fonctionnaires ou nos officiers doivent se livrer sur place.

Les croquis originaux sont donc la première source à laquelle le Service Géographique des colonies puise ses renseignements.

Mais ces croquis n'ont pas toujours la même valeur ; il importe, par suite, qu'ils soient établis avec toutes les garanties désirables.

Missions topographiques.

Le moyen le plus sérieux de relever une région donnée est l'envoi. dans cette région, d'une mission topographique organisée. A chaque officier de la mission est assignée une portion de territoire, qu'il peut visiter et relever en prenant le temps qui lui est nécessaire, avec les auxiliaires et les instruments dont il a besoin ; il établit une triangulation sérieuse, il relève des observations astronomiques aussi nombreuses que possible. Les divers relevés ainsi établis par chacun des membres de la mission topographique sont vérifiés par le chef de mission et constituent la base d'une carte qui présentera toutes les garanties désirables.

Ce mode de procéder est toutefois assez coûteux. Mais il offre de tels avantages qu'il doit être employé dans les colonies importantes où la création des voies de communication s'impose, où les marchés sont nombreux, les échanges considérables. Dans ce cas, les résultats qu'on peut attendre de la connaissance exacte du pays compensent largement les sacrifices que doit consentir une colonie pour la constitution d'une brigade topographique.

Il y a lieu de remarquer, d'ailleurs, que cette nécessité a été comprise dans la plupart de nos grandes colonies. Grâce à l'institution de Bureaux topographiques permanents, on a pu établir des levés de plus en plus précis des principales régions de nos possessions importantes. C'est ainsi que le Gouvernement général de l'Indo-Chine a organisé, à Hanoï, un *Bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine*. De même, il a été institué à Tananarive un *Bureau topographique de l'État-major du Corps d'occupation de Madagascar;* enfin l'ancien Gouvernement du Soudan avait pris une mesure analogue qui a été maintenue, malgré la dislocation récente de cette colonie, par le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Tenu au courant par des rapports trimestriels des travaux effectués par les différents Bureaux topographiques, le Ministère des Colonies dispose des éléments les plus favorables pour permettre au Service Géographique de l'Administration centrale d'établir, sur des cartes d'ensemble, l'état exact de la géographie coloniale dans les colonies dont il s'agit.

Malheureusement toutes les colonies ne possèdent pas de bureaux topographiques organisés; beaucoup d'entre elles n'ont même encore été visitées par aucune mission topographique sérieuse.

Itinéraires et relevés divers.

Dans ces dernières, les simples croquis établis par les fonctionnaires coloniaux de tout ordre, soit dans les missions dont ils sont chargés, soit dans leurs simples tournées d'inspection, constituent, pour le Service Géographique des colonies, une source de renseignements qui a également son importance. Elle donne des résultats moins sûrs que ceux qui proviennent des missions topographiques; en premier lieu parce que celles-ci ont un but bien fixé qui est d'exécuter des

levés, tandis que les fonctionnaires en tournée qui vont régler des palabres ou étudier la valeur commerciale d'un pays ne peuvent considérer l'établissement de leur itinéraire que comme un travail accessoire ; en second lieu, parce que les missions topographiques disposent de tous les instruments voulus, tandis que les fonctionnaires en tournée n'ont souvent à leur disposition qu'une simple boussole de poche. Néanmoins, tels qu'ils sont, ces croquis rapidement exécutés présentent une grande utilité puisqu'ils se rapportent presque toujours à des régions peu ou point connues.

Ce sont d'ailleurs les seuls que puisse utiliser l'administration centrale en ce qui concerne les régions où n'existe aucun corps d'occupation. Toutefois, il arrive souvent qu'ils sont conservés dans les archives du Gouvernement local. Il serait important d'obtenir qu'une copie en fût toujours adressée au Ministre des Colonies.

Une observation s'impose à ce sujet. Le fonctionnaire ou l'officier qui établit un croquis ne doit pas avoir simplement en vue l'exécution de l'ordre qui lui a été donné ; il doit prévoir l'usage auquel est destiné son levé et l'établir de manière à ce que l'utilisation en soit facile et rapide. Il doit par suite choisir des échelles simples, de préférence le 50,000^{e} ou le 100,000^{e} qui permettent de reporter aisément son travail sur les cartes existantes. Il doit toujours indiquer *l'orientation* de sa carte, la *déclinaison* et *l'échelle*.

En outre, il y a lieu de prévoir les cas d'urgence où un croquis important, avant même qu'il soit reporté sur les cartes, doit être reproduit par la photographie.

Cette reproduction, la plus rapide de toutes, devient impossible, s'il a été fait usage, pour les rivières ou pour toute autre indication, de la couleur bleue, que la photographie est impuissante à reproduire.

Il est donc essentiel de ne jamais employer cette couleur dans le dessin des croquis relevés aux colonies.

D'ailleurs, il serait bon que les fonctionnaires ou les officiers qui se proposent de faire, pendant leur séjour aux colonies, des relevés topographiques, si simples soient-ils, prissent avant leur départ, les instructions du Service Géographique des colonies ; ce service devant concentrer tous les croquis, il est rationnel qu'ils soient établis de la manière reconnue par lui comme la plus avantageuse pour leur utilisation.

Formulons une dernière remarque en ce qui concerne les croquis originaux; ils ne sont établis la plupart du temps que lorsqu'un fonctionnaire est chargé d'une mission quelconque, dont il profite pour établir son itinéraire, mais dont le but n'est nullement géographique; il en résulte que certains pays, où les populations sont calmes, où la visite des administrateurs n'est, par suite, presque jamais nécessaire, sont encore inconnus.

Il y a lieu de provoquer de la part des gouverneurs l'étude méthodique et progressive des pays qui n'ont pas encore été visités afin que le Service Géographique puisse disposer, sur toutes les colonies, des éléments nécessaires en vue de la construction des cartes.

Revues et Publications.

En dehors des croquis de toutes sortes qui sont établis dans les colonies, il existe une autre source de renseignements qui sera consulté avec fruit pour l'établissement des cartes. Il s'agit des cartes de détail publiées dans les revues de géographie françaises ou étrangères et qui sont accompagnées d'articles qui en facilitent considérablement l'emploi. Elles doivent être soigneusement repertoriées dans les catalogues du service géographique.

Les autres départements ministériels, comme le Ministère de l'Instruction Publique, qui a un service des missions spécialement organisé, ou le Ministre des Affaires Étrangères,

auquel est attaché un cartographe des plus distingués, peuvent également fournir au Service Géographique des colonies des renseignements précieux. Il importe donc que ce dernier se tienne avec eux en constante communication.

*
* *

En résumé, aucune source ne doit être négligée en vue de constituer une somme de renseignements, aussi importante que possible sur les divers pays denotre do maine colonial.

La mise en œuvre des documents ainsi réunis exige une compétence spéciale. Le personnel qui compose l'atelier du dessin au Service Géographique des colonies ne laisse rien à désirer à cet égard.

Programme périodique de Publications.

Il n'est toutefois pas assez nombreux. Lorsque, en début d'exercice, le chef du Service Géographique a soumis au Ministre le programme des publications à faire paraître dans l'année, il est nécessaire que ce programme soit exactement rempli.

C'est sur ce point principal que l'organisation du Service Géographique des colonies, qui n'est pas encore, il faut le reconnaître, à sa période d'organisation définitive, est susceptible d'être modifiée.

Croquis demandés par les Bureaux.

Tels qu'ils sont exécutés actuellement, les travaux répondent bien, en fait, à un programme. Bien que les cartes géographiques du Ministère des Colonies soient établies au fur et à mesure des événements, selon les besoins des bureaux ou des colonies intéressées, elles paraissent forcément selon les besoins de notre politique coloniale et suivent, par suite, la direction de cette politique.

Mais la véritable direction du Service Géographique doit-être une direction *géographique*. Autant il est naturel qu'il fournisse immédiatement au Ministre sur telle ou telle région, des indications, des cartes ou des croquis qu'aura permis de réunir un service de renseignements aussi bien organisé que possible, autant il doit, dans le but même d'apporter des éléments nouveaux à ce service de renseignements, combler méthodiquement et progressivement les nombreuses lacunes qui existent encore dans la cartographie coloniale.

Un cartographe et un dessinateur suffisent pour l'établissement des cartes demandées d'urgence par les bureaux ; c'est là d'ailleurs le personnel existant au Ministère des Affaires Étrangères pour cet emploi spécial.

Mais, en ce qui concerne la mise au courant des cartes, l'établissement de cartes nouvelles d'après les nouveaux renseignements parvenus des colonies, le personnel minimum nécessaire à ces travaux ne peut être inférieur à deux dessinateurs-cartographes et deux dessinateurs auxiliaires.

Les crédits dont nous avons parlé plus haut seraient suffisants pour obtenir l'organisation projetée, la dépense de personnel, avons-nous dit, ne serait pas augmentée de plus de 3,600 francs. Au moment où le public français commence à s'intéresser aux questions coloniales, où les capitaux français n'hésitent plus à se porter dans les contrées lointaines, il apparaît comme un devoir de faire connaître aux futurs colons les pays où leur activité devra s'exercer. Les bénéfices que doit en retirer la mère-patrie méritent bien ce léger sacrifice.

Nous n'avons pas à parler ici du dessin des cartes et du mode d'utilisation des documents ; c'est là un sujet spécial et qui se rattache à la compétence personnelle des dessinateurs employés.

2° Mise en œuvre

IMPRESSION DES CARTES. — MODE D'EMPLOI DES CRÉDITS

Nous nous bornerons à dire quelques mots des moyens adoptés par le Service Géographique des colonies pour la publication de ses cartes.

Ne disposant pas d'une imprimerie spéciale, le Ministère des Colonies est obligé d'avoir recours aux établissements extérieurs. Jusqu'à ce jour, en raison de la nécessité de publier les nouvelles découvertes malgré les faibles crédits dont il disposait, le Service Géographique a eu recours à divers intermédiaires : les premiers auxquels il devait penser étaient les services similaires du Ministère de la Guerre et du Ministère de la Marine. Malgré l'empressement avec lequel le Service géographique de l'Armée et le Service hydrographique de la Marine se mirent à la disposition du Ministère des Colonies, ils furent obligés de prélever certains frais, correspondant au paiement de leurs ouvriers graveurs, au prix du papier et du tirage, et à d'autres dépenses indispensables. Bien que ces frais fussent aussi réduits que possible et qu'ils ne correspondissent à aucun bénéfice, le Service Géographique des colonies put les réduire encore davantage, grâce à des conventions spéciales intervenues avec certains éditeurs.

Vente des cartes.

On sait que les publications que le Gouvernement juge utile de mettre à la disposition du public sont venues par l'intermédiaire de certains dépositaires. Ces dépositaires ont un compte ouvert dans les Ministères, auteurs desdites publications ; les exemplaires livrés aux dépositaires sont portés à

à leur compte, sur lequel il leur est fait une remise qui varie de 35 à 40 0/0 (1).

Lorsque le Ministère des Colonies doit publier une carte importante, il fixe avec un éditeur le prix auquel cette carte devra être vendue au public; il stipule que ce prix ne devra pas dépasser un certain maximum; il s'engage en revanche, à choisir l'éditeur chargé de cette publication comme dépositaire pour la vente au public, et à lui permettre ainsi de réaliser sur cette vente un certain bénéfice.

Les avantages de cette combinaison sont souvent très appréciables. La plupart du temps, l'éditeur peut aussi prendre à sa charge tous les frais d'édition de la carte; le Service Géographique s'engage à souscrire au nombre d'exemplaires nécessaire pour les besoins du service. Le prix de cette souscription est la seule dépense à laquelle s'astreigne le Département. Les frais de l'éditeur sont d'autre part compensés par le montant de cette souscription auquel vient s'ajouter le prix de la vente au public.

On voit donc que, si le Service Géographique ne peut imprimer lui-même ses publications, il n'en conserve pas moins l'entière propriété commerciale; lui seul intervient dans l'établissement de la carte; par lui sont faites les corrections avant le tirage définitif; lui seul conserve le droit d'y apporter des corrections ultérieures ou d'ordonner un nouveau tirage; les pierres lithographiques, dont les frais ont été faits par l'éditeur, n'en restent pas moins à sa disposition pendant une période de temps fixée par le contrat d'édition; enfin, il se réserve le droit, à l'expiration de ce délai, de racheter les pierres qui ne peuvent, d'ailleurs, être effacées sans son autorisation.

(1) Le prix de la vente d'une publication du Gouvernement ne doit jamais, aux termes de la loi, faire retour au Ministère, auteur de cette publication. Il doit être versé au Trésor. (Au titre des Produits divers du Budget.—Produit de la vente des Publications du Gouvernement.)

Ces conditions, fort avantageuses pour les deux parties, permettent au Service Géographique des Colonies de réduire d'une manière notable les frais d'édition des cartes qu'il publie ; dans tout autre cas ces frais seraient considérables et ne seraient pas en rapport avec les crédits prévus annuellement pour ia publication des cartes.

Si avantageuse que soit cette manière de procéder, elle ne saurait être employée pour toutes les publications. Elle ne doit intervenir, comme nous l'avons dit, que pour les cartes importantes, qu'il est nécessaire de reproduire en gravure et en plusieurs couleurs et dont le prix d'édition atteint parfois trois ou quatre mille francs.

Procédés divers de reproduction.

Les cartes de moindre importance doivent être reproduites par des procédés simples et plus économiques, par l'autophotographie ou la glyptographie par exemple.

Souvent même, la reproduction à un nombre réduit d'exemplaires sur papier au ferro-prussiate peut être faite dans les bureaux même du Service Géographique, à l'aide des châssis spéciaux qu'il a déjà à sa disposition.

Enfin, lorsqu'une carte intéresse d'une manière plus spéciale une colonie quelconque, il est rationnel que le Budget local de cette colonie supporte une partie des frais de reproduction.

Nous estimons qu'en procédant de la manière que nous venons d'indiquer, il est possible, avec un crédit annuel de dix mille francs, de publier les cartes les plus indispensables pour tenir la cartographie coloniale au courant de toutes les découvertes géographiques effectuées dans nos possessions.

Remarquons que nous ne comprenons pas dans ce crédit, la publication des croquis annexés à chaque numéro de la *Revue Coloniale* ; les frais de publication de ces croquis sont

compris dans les crédits spéciaux affectés annuellement à la Revue. Le crédit annuel de dix mille francs que nous voudrions voir affecter aux publications suffirait à peine, en effet, à l'édition des cartes les plus importantes ; il ne faut pas oublier, en outre, qu'il y aurait lieu de prélever annuellement, sur ce crédit, pour le matériel nécessaire à l'atelier du dessin, une somme approximative de *cinq cents francs*.

Ajoutons que le programme de publications qui serait arrêté chaque année et qu'il y aurait lieu d'exécuter sur ce crédit annuel de dix mille francs, ne serait établi qu'après un examen raisonné des rapports trimestriels adressés au Département par les Bureaux topographiques déjà organisés dans certaines colonies.

Les doubles emplois seraient ainsi évités. Le programme définitif des publications projetées par le Service Géographique des Colonies au début d'un exercice serait, en dernier ressort, soumis à la *Commission centrale des Travaux géographiques*, instituée au Ministère de la guerre par la loi du 10 juin 1891.

C. — MISSIONS. — DÉPOT D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

L'organisation du Service Géographique des Colonies a été récemment complétée par la création d'un dépôt d'instruments de précision qui, bien qu'encore imparfaitement constitué, prend de jour en jour plus d'importance.

Lorsqu'une mission est organisée, il est pris note des instruments dont elle fait l'achat.

Ces instruments, quelque peu détériorés à la fin de la mission étaient, par le passé, laissés au Gouvernement local qui leur faisait subir quelques réparations et les utilisait sur place.

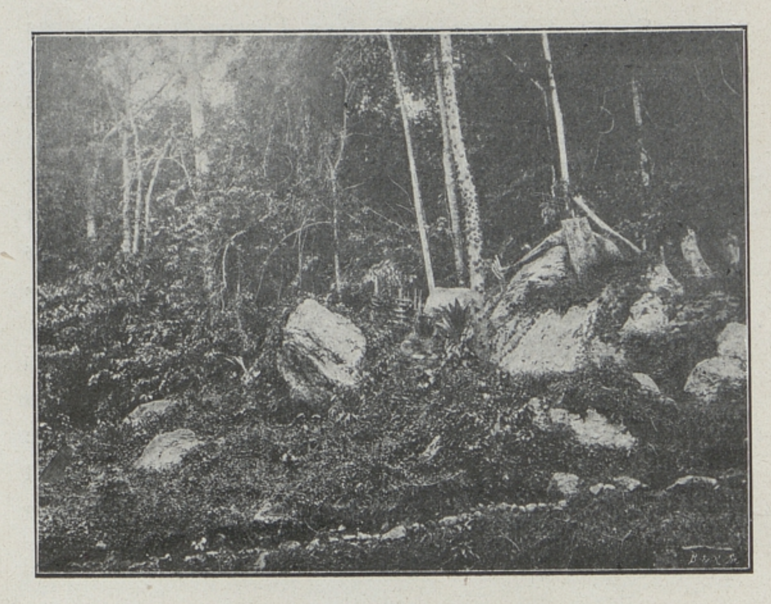
Aujourd'hui, ces instruments doivent être rapportés au

Service Géographique et des Missions. Lorsqu'ils ne sont pas en trop mauvais état, l'Administration des Colonies en confie la réparation au Service hydrographique de la Marine, auprès duquel il trouve un concours des plus désintéressés et une compétence sans égale. Les montres et les chronomètres sont mis en observation pendant un certain temps et rendus au Service Géographique et des Missions parfaitement réglés. Les autres instruments tels que les sextants, théodolites, boussoles, etc., sont réparés dans les meilleures conditions.

Par suite de cette organisation, le Ministère des Colonies possède, à l'heure actuelle, pour les mettre à la disposition des fonctionnaires qu'il envoie en mission, une centaine d'instruments de précision de toutes sortes. Ce dépôt, qui est destiné à s'agrandir permet de réaliser, sur les crédits affectés aux Missions coloniales, d'importantes économies.

*
* *

En résumé, quelques réformes et quelques modifications suffiraient pour améliorer d'une manière définitive l'organisation actuelle du Service Géographique ; c'est en considération des services très réels qu'il a rendus et des publications intéressantes qu'on lui doit que nous désirons ardemment voir se réaliser les quelques modifications indispensables pour qu'il soit à la hauteur de la tâche considérable que lui impose l'œuvre de nos explorateurs.



La Brousse. — Forêt équatoriale.

CHAPITRE III

LES MISSIONS FRANÇAISES DE 1889 A 1900

Asie. — Importance du Mékong pour la pénétration vers le Nord de l'Indo-Chine. — Étude hydrographique de ce fleuve. — De la côte d'Annam au Mékong. — Pénétration au nord du Tonkin par les provinces méridionales de la Chine. — Du Tonkin à la Chine centrale. — Du Tonkin au Thibet. — Dans l'île d'Haïnan. — Les chemins de fer dans l'Asie française.

Afrique. — Notre plan de pénétration en Afrique. — La jonction du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. — La jonction de la Côte d'Ivoire et de la Guinée française. — La jonction du Dahomey et du Soudan à travers la boucle du Niger. — L'exploration hydrographique du Niger. — La jonction de l'Algérie à l'Afrique occidentale et au Congo français. — La côte des Somali. — Les chemins de fer dans l'Afrique française.

Avant d'aborder l'examen des publications du Service Géographique des Colonies entre 1889 et 1900, il importe de

jeter un rapide coup-d'œil sur les missions françaises qui ont, pendant cette période, parcouru nos possessions lointaines et permis à la cartographie coloniale de prendre un si remarquable développement.

ASIE

Nos possessions asiatiques ont été l'objet d'un certain nombre de missions de pénétration fort intéressantes.

Importance de Mékong pour la pénétration vers le Nord. — Étude hydrographique de ce fleuve.

On sait que le Mékong, qui traverse du nord au sud toute la péninsule indo-chinoise, constitue une voie de pénétration d'une importance capitale. Par lui, en effet, se relient toutes les possessions françaises en Indo-Chine (Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin). Son cours doit permettre à tous les pays qu'il arrose d'échanger entre eux leurs denrées ; en outre, il ouvre à nos possessions l'accès de la Chine, du Laos, du Siam et de la Birmanie.

L'exploration du Mékong, dont le cours fut suivi pour la première fois par Doudart de la Grée et Francis Garnier, a été reprise dans ces dernières années par plusieurs missions.

En premier lieu, M. Pavie et ses compagnons, avec une persévérance digne de tous éloges, parcoururent pendant près de quinze ans l'Indo-Chine, explorant non seulement le Mékong, mais encore l'Annam et la chaîne annamitique, le Cambodge, le Tonkin et la frontière chinoise. Jamais mission n'eut un but plus étendu et ne s'attacha plus opiniâtrement à sa tâche. Aussi put-elle rapporter de nombreux renseignements géographiques, ethnographiques et économiques, qui eurent une heureuse influence sur le développement de nos possessions indo-chinoises.

L'étude spéciale de l'hydrographie du Mékong devait

cependant être poursuivie sans relâche. Ce fut d'abord la mission Robaglia qui, en 1894, releva le cours de ce fleuve depuis son embouchure jusqu'aux chûtes de Khong.

A partir de Khong, le fleuve fut exploré par la mission des Lieutenants de vaisseau Simon et Le Vay, qui, pendant trois ans, rapportèrent sur le cours du Mékong et sur son



La rue Nationale, à Saïgon.

régime des renseignements détaillés, qui permirent l'établissement d'une série de cartes des plus intéressantes.

Le lieutenant de vaisseau Mazeran, secondé par l'enseigne de vaisseau Le Blevec, fut chargé de poursuivre plus au nord l'exploration de MM. Simon et Le Vay. Bien que le Mékong eût été jusque-là réputé infranchissable au delà des rapides de Tong-Ho, M. Mazeran parvint à faire franchir ces rapides à la canonnière *La Grandière* et rapporta d'intéres-

sants documents sur la partie du fleuve comprise entre Tong-Ho et Xieng-Lap.

Grâce à ces beaux travaux, la grande artère indo-chinoise est aujourd'hui ouverte à la navigation et donne aux pays d'Europe un accès relativement facile aux comptoirs de l'intérieur. La Compagnie des messageries fluviales de Cochinchine a déjà pu organiser, grâce aux sondages effectués par nos officiers et à la reconnaissance minutieuse des rapides, un service régulier de navigation de Khône à Luang-Prabang.

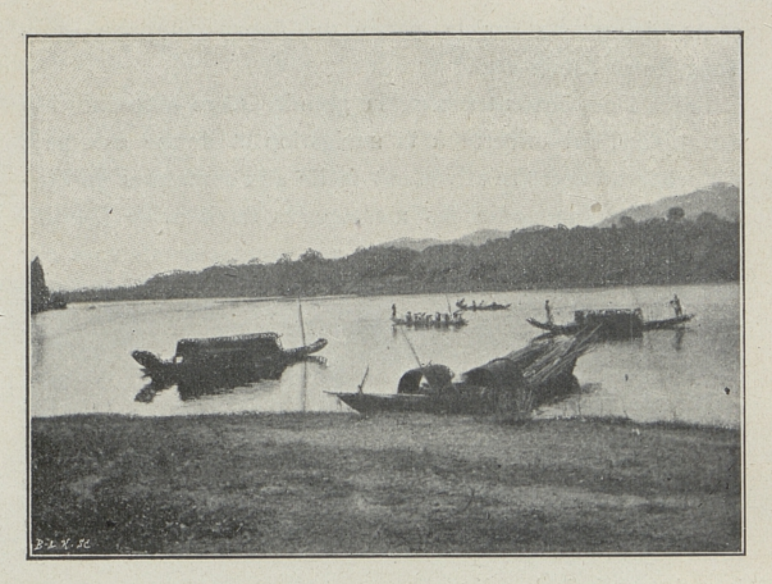
Dans la région du Tonkin, M. le lieutenant de vaisseau ESCANDE, s'est également efforcé d'ouvrir la route vers la Chine, par l'étude détaillée du Fleuve-Rouge. Grâce aux cartes hydrographiques et à la brochure publiées par cet officier, il est aujourd'hui presque aisé de remonter le Fleuve-Rouge jusqu'au delà de Lao-Kay.

Les missions hydrographiques présentaient, on le voit, une grande importance en Indo-Chine puisque la péninsule toute entière est traversée par le Mékong, qui en relie les différentes parties.

De la côte d'Annam au Mékong.

L'accès au Mékong par l'Annam, à travers la chaîne côtière encore inconnue, présentait une grande utilité pour l'avenir de notre poste de Tourane.

Cette reconnaissance fut entreprise par M. le Lieutenant DEBAY. La situation de Tourane, placé au fond d'une rade sûre et facile, lui avait semblé désigner ce comptoir comme l'entrepôt du commerce de l'Annam et du Laos. Aussi le lieutenant Debay s'efforça-t-il de reconnaître les moyens pratiques de communication, d'une part vers Hué, le nord de l'Annam et le Laos-Moyen, d'autre part, vers Muong-

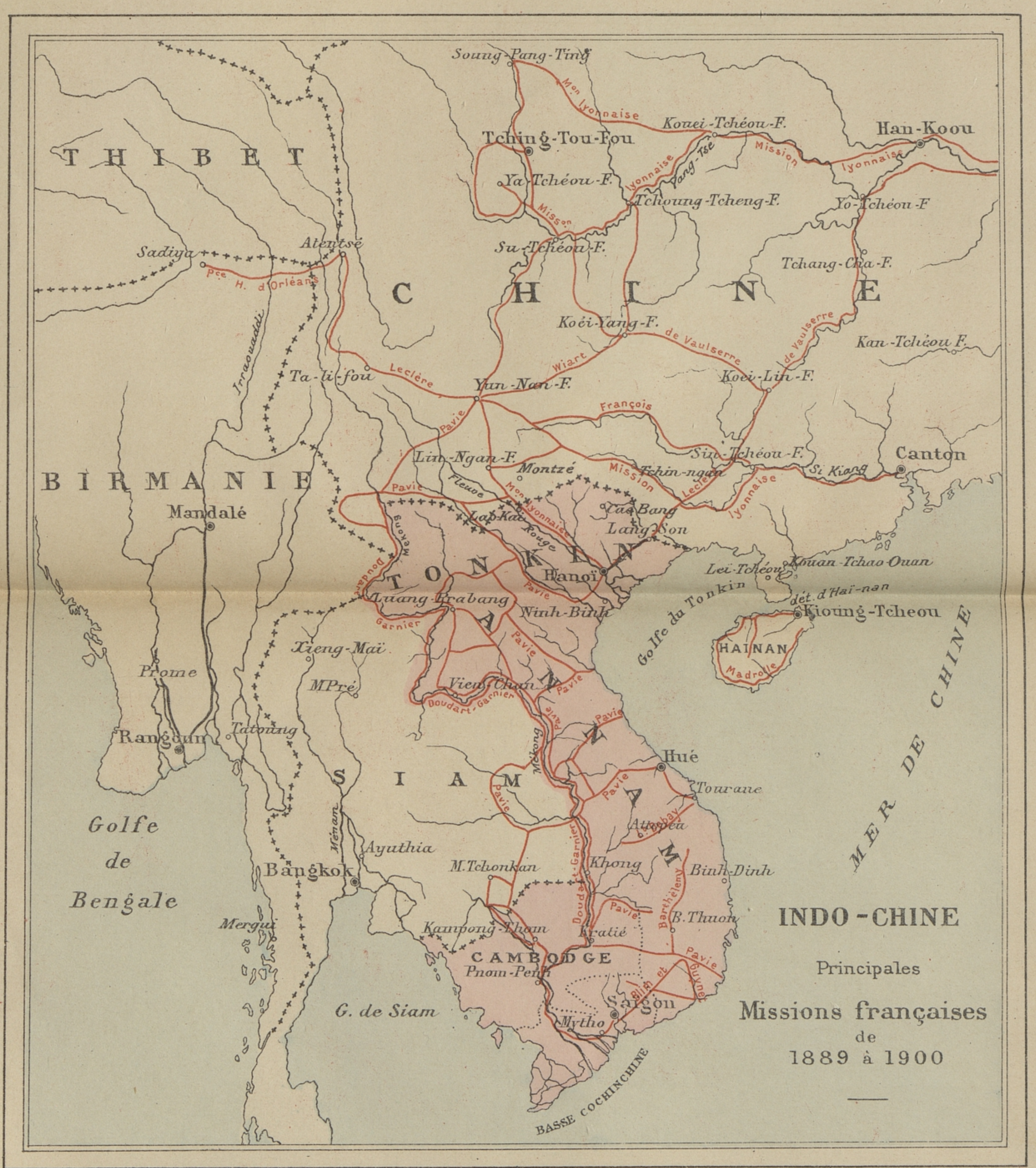


La rivière de Hué (Annam), près des tombeaux des rois.

Cao-Attopeu, Bassac et le Mékong. Les reconnaissances effectuées par cet officier ont jeté un jour nouveau sur les moyens de pénétration à travers le massif compris entre Tourane, Hué et le Se-Kong (affluent du Mékong). Il a, de plus, étudié les ressources des pays parcourus par lui, ressources qui consistent principalement en rotins, cannelles, résines, bois d'essences diverses et gisements miniers.

Pénétration au nord du Tonkin par les Provinces méridionales de la Chine.

Cependant l'extension vers le Nord et la pénétration commerciale par les provinces méridionales de la Chine, appelaient d'autant plus impérieusement notre activité que les puissances rivales de l'Europe, créant en Chine nombreux comptoirs, menaçaient d'attirer à elles une partie de la clientèle qui semblait réservée à la France.



H. BARRÈRE, Éditeur, 4 Rue du Bac, Paris.

L'importante mission en Chine, organisée par la CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON, est un exemple frappant de ce que peut l'initiative privée pour notre commerce extérieur. L'indiscutable compétence des membres dont elle se composait, donne une grande valeur aux renseignements qui ont été recueillis. Cette mission a parcouru non seulement le Yunnan, le Quang-si et le Quang-tong, provinces limitrophes du Tonkin, mais encore, s'avançant à l'est sur Canton, à l'ouest sur le Ssé-Tchouen, elle pénétra jusqu'au Yang-Tsé-Kiang, dont elle visita les principaux centres commerciaux. Un important ouvrage fut publié à son retour. Elle l'appuya par de nombreuses conférences et fit connaître au public français, qui avait suivi avec intérêt son itinéraire, toutes les les ressources qu'offrent à l'exportation notre colonie du Tonkin et la Chine méridionale.

Ces renseignements venaient d'ailleurs s'ajouter à ceux qu'avaient déjà réunis la COMMISSION D'ABORNEMENT DE LA FRONTIÈRE SINO-ANAMITE. Bien que ne fonctionnant pas dans un but de pénétration commerciale, cette commission, uniquement chargée d'établir, avec les commissaires chinois, la frontière définitive entre la Chine et le Tonkin, eut le loisir de recueillir des indications de toutes sortes sur la région dans laquelle elle séjourna.

Du Tonkin à la Chine centrale.

La mission lyonnaise n'avait pas été la seule à explorer, en partant du Tonkin, la Chine méridionale et centrale.

M. BONIN, vice-résident en Indo-Chine, avait déjà effectué en Chine un intéressant voyage, visitant le Thibet, s'avançant jusqu'aux confins de la Sibérie et revenant par le désert de Gobi, Ourga, Kalgan, Pékin et Tien-tsin, pour rentrer par mer au Tonkin.

Dans un deuxième voyage, qu'il vient de terminer,

M. Bonin a visité la Chine orientale, et recueilli, sur la navigation du Yang-Tsé-Kiang, les renseignements les plus détaillés et les plus précieux.

En même temps que lui, M. l'Ingénieur Leclère, accompagné de M. de Vaulxerre, accomplissaient une intéressante



Un marché près de Son-Tay (Tonkin).

mission scientifique dans les provinces méridionales de la Chine.

Le gisement houiller de Ké-Bao et de la baie d'Ha-Long, constituaient une source de revenus trop importante pour qu'il ne fût pas intéressant de rechercher s'il n'existait pas de gisements analogues dans la région montagneuse qui borde la frontière du Tonkin.

M. Leclère fut assez heureux pour réussir ; il rapporta une collection d'échantillons très remarquables ; aidé d'un géologue distingué, M. Monod, il compléta ses recherches

houillères par l'étude géologique de tout le pays et rapporta même des renseignements ethnographiques et commerciaux assez nombreux.

Du Tonkin au Thibet.

Enfin, nous avons à parler d'une dernière voie de pénétration vers le nord de nos possessions Indo-Chinoises. Elle fut reconnue dans le voyage effectué par le PRINCE HENRI D'ORLÉANS et ses compagnons, MM. ROUX et BRIFFAUT, qui partant du Tonkin, passèrent dans l'Inde en explorant le cours supérieur du Mékong, et quittèrent ce fleuve pour pénétrer ensuite dans la vallée parallèle de la rivière Salouen. Le but de cette mission était la reconnaissance des sources de l'Iraouaddy ; il intéressait l'Indo-Chine française ; il est certain aujourd'hui que l'Iraouaddy prend sa source, non pas dans le Thibet central, comme l'avait déjà affirmé M. Dutreuil de Rhins, mais au sud de l'Himalaya.

Grâce à ce voyage, on a aujourd'hui des données géographiques, à peu près exactes, sur la route partant du Tonkin pour aboutir au Thibet.

Dans l'île d'Haïnan.

En dehors de la Péninsule, un de nos compatriotes, M. MADROLLE, qui avait déjà effectué quelques explorations à la côte occidentale d'Afrique, a visité l'île d'Haïnan et en a rapporté une étude assez complète. Située en face de notre concession de Kouang-Tchéou-Wan, l'île d'Haïnan commande en même temps le golfe du Tonkin.

Nous ne saurions donc nous en désintéresser.

*
* *

Ainsi explorée, de toutes parts, notre colonie d'Indo-Chine actuellement en pleine voie de prospérité. Il nous reste cependant à y faciliter ces communications.

Les chemins de fer.

On sait que le Gouverneur-général, M. Doumer, est venu récemment à Paris dans le but d'ouvrir un emprunt destiné à construire, le long de la Côte d'Annam, en Cochinchine et en Chine, une voie ferrée dont le tracé a fait l'objet d'un projet de loi approuvé par le Parlement. Une modification à ce trajet est actuellement à l'étude. Elle a fait l'objet d'une mission spéciale dont il nous reste à dire quelques mots.

Confiée à M. l'ingénieur Blim et à M. le capitaine Guynet, cette mission avait pour but d'explorer la région du Lang-Bian, située sur le versant extérieur de la chaîne montagneuse qui longe la côte d'Annam, derrière la province de Khanh-hoa.

On avait primitivement décidé que le tracé du chemin de fer projeté suivrait la côte le long de l'ancienne route mandarine qui borde toute la péninsule. Ce tracé présentait l'inconvénient d'être un peu long, de faire, en quelque sorte, double emploi avec la route maritime et, d'être en outre exposé, en cas de guerre, à un coup de main.

Le projet de tracé qui consistait au contraire à prendre à revers la chaîne annamitique offrait l'avantage d'être à peu de chose près, en ligne droite; en outre il provoquait l'étude des pays encore peu connus, mais réputés très riches et qu'il sera fort avantageux de desservir par une voie ferrée.

Cette mission a rapporté un rapport très détaillé et des documents fort intéressants. Tandis que M. l'ingénieur Blim visitait le Lang-Bian, M. le capitaine Guynet, partant de la côte, explorait la route qui conduit de la baie de Phan-Rang à Khanh-Hoa.

*
* *

En résumé on peut dire que les explorations françaises ont donné des résultats très appréciables au point de vue de

notre pénétration commerciale dans la péninsule indo-chinoise. Sur la côte, dans la vallée du Mé-Kong, du côté du Yunnan comme du côté du Thibet, par les voies fluviales comme par les voies de terre, de nouvelles routes ont été reconnues, de nouveaux marchés ouverts.

AFRIQUE

La pénétration française en Afrique s'est affectuée suivant un plan mûrement préparé et dont tous les détails ont été exécutés avec un succès plus ou moins grand selon les circonstances, mais avec une suite de vues et une persévérance remarquables.

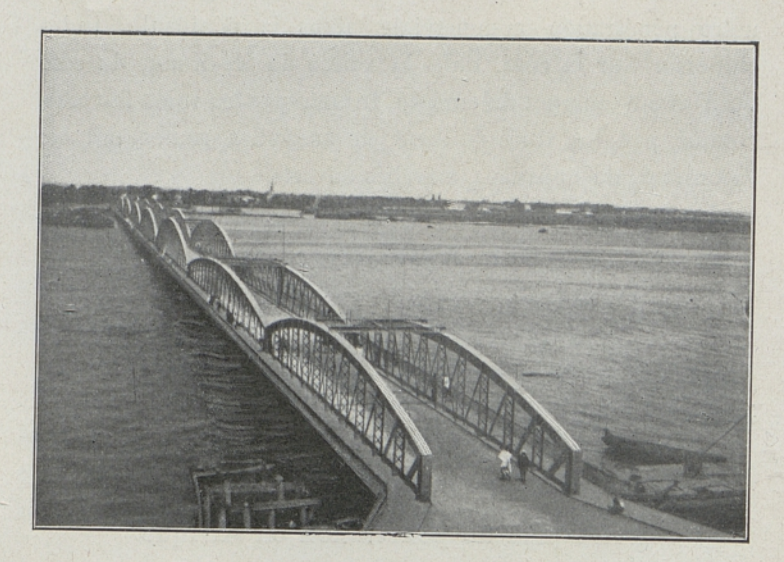
Notre plan de pénétration en Afrique.

Le Gouvernement français a d'abord poursuivi la réunion territoriale de toutes nos possessions de l'Afrique occidentale. Bientôt, le Sénégal, le Soudan, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey, longtemps séparés sur la carte, n'y firent plus qu'un territoire unique enserrant dans une seule limite, comme au centre d'une chaîne sans fin, toutes les zônes d'influence française.

Ce résultat n'était pas suffisant : il fallait en outre, réunir l'Afrique occidentale, au nord à nos possessions algériennes, à l'est à notre colonie du Congo. L'activité de nos explorateurs ne se ralentit pas une minute jusqu'au jour où ce but fut atteint ; l'Afrique occidentale française semble aujourd'hui définitivement constituée, et, du Tchad à l'Atlantique, une nouvelle France est ouverte à la colonisation.

Un dernier problème restait à résoudre, dont la solution n'a dépendu ni du courage, ni de l'activité de ceux à qui elle fut confiée. C'était la jonction de l'Afrique occidentale française à nos possessions de l'Afrique orientale.

Si nos efforts n'ont pas été couronnés de succès, la commu-



Le pont Faidherbe, à Saint-Louis du Sénégal.

nication commerciale reste au moins assurée avec nos colonies de la Mer Rouge et de l'Océan Indien, d'ailleurs en voie de pleine prospérité.

*
* *

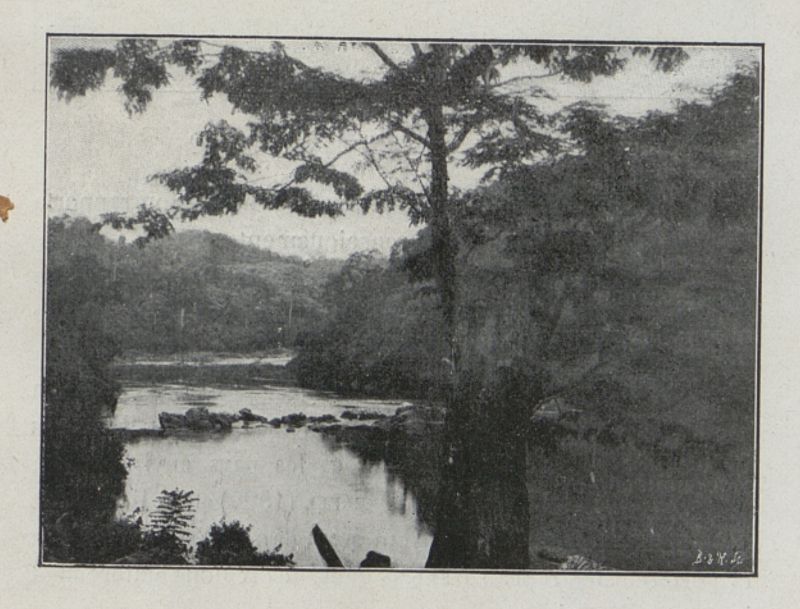
La jonction du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

La jonction du Sénégal à la Côte d'Ivoire à travers le pays de Kong et le Mossi a été assurée par la mission du capitaine Binger qui, parti en 1887 de Bammako, sur le Niger, traversa toute la partie occidentale de la Boucle du Niger, concluant des traités avec les indigènes et établissant ainsi le protectorat de la France avec les pays de Kong, le Mossi, l'Abron et le Bondoukou. Son itinéraire, passant par Ouolosébougou, Ténétou, Kéniéra, Kong, où M. Binger pénétra le premier, Bobo-Dioulasso, le Gourounsi, Whagadougou et Kintampo, se raccorda au sud avec celui de M. Treich-Laplène, envoyé par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire à

la recherche du vaillant explorateur qui venait, après deux ans d'efforts, d'établir l'influence française depuis les derniers confins de notre colonie du Sénégal jusqu'aux postes avancés de nos établissements de la Côte d'Ivoire.

Dans le cours des années suivantes, cette immense région fut visitée successivement par la mission du commandant Monteil qui, dans sa marche vers le Tchad, passa par Sikasso, Bobo, Dioulasso et Whagadougou; puis, par la mission du docteur Crozat qui mourut, victime de ses fatigues, dans le Mossi qu'il venait d'explorer; par la mission du Capitaine Ménard, mort assassiné au cours d'une exploration de l'arrière pays de la Côte d'Ivoire; par la mission des capitaines Marchand et Manet, qui rêvaient d'ouvrir au commerce une voie praticable entre le bassin supérieur des rivières côtières qui se jettent dans le golfe de Guinée et le cours supérieur du Niger.

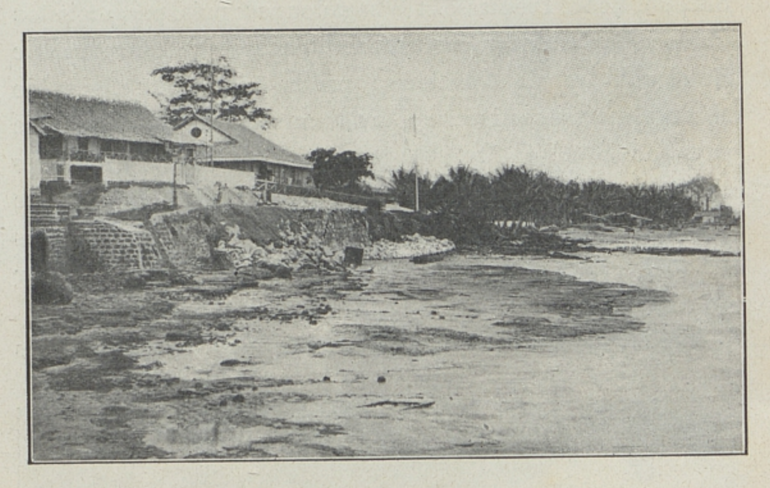
Victime de son devoir, le capitaine Manet périt dans les



La Côte d'Ivoire. — Une rivière dans la forêt dense.

rapides du Bandama, en explorant le cours de ce fleuve.

En 1894, le lieutenant-colonel MONTEIL fut chargé de diriger la colonne d'opération envoyée contre Samory, cantonné à cette époque dans la région de Kong; peu de temps après, en 1895, M. l'administrateur CLOZEL, visitait et organisait les pays dépendant de l'Indénié et du Bondoukou; en 1897, M. BONHOURE et M. NEBOUT, furent chargés de se rendre auprès



Un comptoir au Sénégal.

de Samory; M. Nebout, qui continua seul la mission rapporta de son voyage, d'intéressants renseignements.

Dans ces dernières années, la jonction politique de la Côte d'Ivoire au Soudan, s'opéra d'une manière plus étroite encore.

Les pays situés entre la Côte et les postes avancés du Soudan furent successivement visités par la Mission EYSSERIC qui, en 1897, explora le Baoulé et les pays environnants; par les missions du lieutenant WŒLFEL (1897) et du lieutenant BLONDIAUX (1897-98), qui rayonnèrent dans le cercle de Beyla et portèrent le drapeau français dans des régions entièrement inconnues jusqu'alors.



H. BARRÈRE, Éditeur, 4 Rue du Bac, Paris.

Peu de temps après, le capitaine GOURAUD, chargé de se lancer à la poursuite de Samory, relevait d'intéressants itinéraires dans la région de N'zo et de Guélémou et parvenait enfin, le 29 septembre 1898, à s'emparer de notre vieil ennemi.

Jonction de la Côte d'Ivoire et de la Guinée française.

Enfin, la mission de l'Administrateur HOSTAINS et du capitaine d'OLLONE explora l'arrière-pays de la République de Libéria, et ces officiers se mirent en rapport avec les tribus anthropophages jusque-là réputées inaccessibles et au milieu desquelles un de nos compatriotes, M. BAILLY, avait trouvé la mort peu de temps auparavant. MM. Hostains et d'Ollone réussirent, en remontant le cours du Cavally à contourner la République de Libéria et à opérer la jonction définitive de la Côte d'Ivoire et de la Guinée française (1899).

Indépendamment des missions qui poursuivirent la réunion à travers le Soudan Occidental, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, nous devons mentionner celle de MM. ARMAND et DE TAVERNOST, ARAGO, QUIQUEREZ et SEGONZAC, qui explorèrent le littoral de cette colonie entre Grand-Bassam et la rivière Cavally et celle de M. POBEGUIN, administrateur, qui fut plus féconde en résultats (1894-96).

Ajoutons qu'en 1892, M. le capitaine BINGER, accompagné du lieutenant BRAULOT et de M. MARCEL MONNIER, avait remonté le cours de la rivière Tanoé en vue d'étudier l'abornement de la frontière orientale qui sépare la Côte d'Ivoire française des possessions anglaises de la Côte d'Or.

Jonction du Dahomey et du Soudan à travers la Boucle du Niger.

Pendant ce temps, le Gouvernement local du Dahomey ne restait pas inactif; cette colonie, autrefois enserrée comme

dans un étroit couloir entre les deux méridiens qui la limitaient jusqu'au 9e parallèle, prit tout d'un coup un développement remarquable, elle comprit que son rôle était de conquérir à la France la partie orientale de la Boucle du Niger et d'agrandir sa zone d'influence en vue de rejoindre par le Nord les postes avancés du Soudan, et par l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

On sait que la Mission du Docteur Bayol (1889) auprès du



Halte d'une caravane de Dioulas au Soudan.

roi du Dahomey s'était terminée par la captivité de notre envoyé et avait nécessité l'envoi d'une expédition commandée par le général Dodds. M. Ballot, Gouverneur du Dahomey, suivit l'expédition, offrant l'appui de ses conseils et de son expérience, toujours au front des troupes, prenant part à tous les engagements.

La campagne terminée, il comprit la nécessité de profiter du prestige que nous avait valu l'éclat de nos armes, et de

ne pas nous laisser distancer dans la Boucle du Niger par la colonie allemande du Togo et les colonies anglaises de la Côte-d'Or et de Lagos. Il fallait compléter notre œuvre en devançant nos rivaux.

L'effort donné fut considérable. Le Gouverneur du Dahomey payant encore de sa personne, donna l'exemple du courage et de l'activité. Il organisa, de 1894 à 1897, toute une série de missions qui, partant de Carnotville, le poste le plus sep-



Tisserands au Soudan.

tentrional du Dahomey, rayonnèrent dans la Boucle du Niger, signant des traités avec les chefs indigènes, et parvinrent à y établir définitivement la suprématie de la France. M. Ballot s'avança lui-même au Nord et fut le premier européen qui parvint à Boussa, sur le Niger, en traversant les contrées inhospitalières du Borgou. Le commandant Decœur avait atteint Say et redescendait le Niger.

Au Nord-Ouest, la mission de M. Alby, atteignait Sansanné-

Mango, s'avançant dans la direction du Mossi ; le lieutenant de vaisseau Bretonnet et l'administrateur Deville luttaient également d'activité pour devancer, dans le Nord, les missions anglaise et allemande, parties du Togo et de la Côte-d'Or.

Enfin, la mission Baud et Wermeersch, partie de Carnotville, contournait le Togo et le pays des Achantis, et effectuait heureusement, en traversant la vallé de la Volta, la liaison du Dahomey et de notre colonie de la Côte-d'Ivoire.

La jonction de nos diverses possessions de l'Afrique occidentale, Sénégal, Soudan, Guinée, Côte-d'Ivoire et Dahomey était un fait accompli.

Il appartenait dès lors à la diplomatie de jouer son rôle et d'enserrer dans leurs limites définitives les colonies étrangères de la Côte. Les colonies françaises avaient leurs communications assurées entre elles à travers la Boucle du Niger.

En attendant que l'accord intervint entre les Chancelleries, le Gouvernement français ne resta pas inactif.

Exploration hydrographique du Niger.

Le Niger pouvait désormais être considéré comme un fleuve français ; il importait d'en étudier la navigabilité.

Partant de Bammako, la mission du lieutenant de vaisseau Hourst, qui avait déjà exploré le Haut-Fleuve, relevait tout le cours du Niger jusqu'à Boussa, sur un parcours de plus de 2,000 kilomètres.

En même temps, le capitaine d'artillerie Toutée, traversait le Dahomey du Sud au Nord, contournait les possessions anglaises de Lagos, atteignait le Niger à Badjibo et le remontait jusqu'à Zinder.

Le Niger était reconnu tout entier et reconnu par des Français. La Boucle de ce fleuve était presque entièrement acquise à notre influence, et si des sacrifices territoriaux avaient été nécessaires pour arriver à une délimitation défini-

tive de nos possessions, ils n'avaient du moins été consentis que pour assurer mieux l'unité parfaite de l'Afrique occidentale française.

Jonction de l'Algérie à l'Afrique occidentale et au Congo français.

Notre domaine africain n'était cependant pas encore entièrement constitué. Depuis longtemps, nos économistes et les plus éminentes de nos personnalités coloniales songeaient à relier l'Algérie à l'Afrique occidentale d'une part, d'autre part au Congo français. Ce double problème avait lui-même une conséquence nécessaire : la jonction, de l'Ouest à l'Est, de la Boucle du Niger et de nos possessions du centre africain.

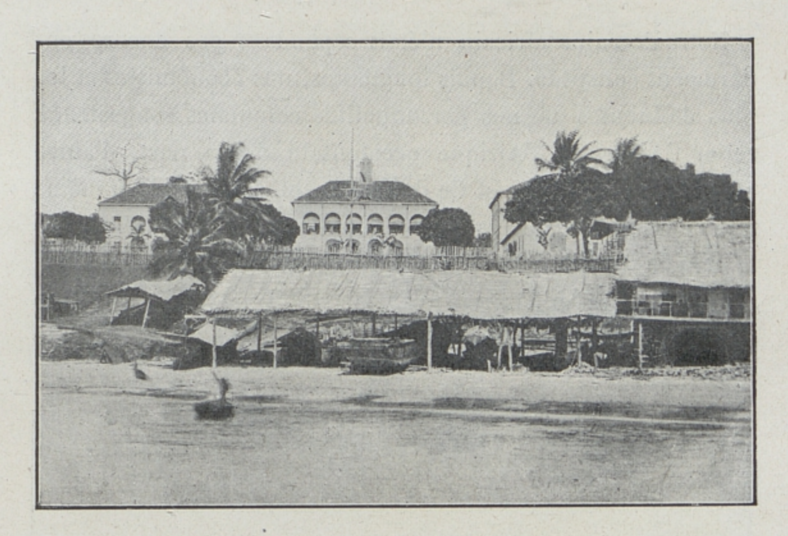
Déjà la mission Monteil avait, en 1889, traversé la Boucle du Niger, s'était rendue par Kong, de Say à Kouka, sur le



Une ville soudanaise.

lac Tchad, et, suivant vers le Nord l'itinéraire de Barth, était rentrée en France par Mouzouk et la Tripolitaine.

En 1896, le capitaine Cazemajou fut chargé de reprendre l'itinéraire de Monteil, de contourner le Tchad et de regagner le Congo français par la voie du Chari et de la Sangha. Le malheureux officier ne put accomplir jusqu'au bout la mission qu'il avait acceptée ; il périt à Zinder, assassiné par



Libreville (Congo français).

les populations hostiles du Nord du Sokoto; les restes de sa mission durent regagner Say en toute hâte.

Cet échec ne nous découragea point. En 1898, la mission Voulet et Chanoine, continué depuis par le capitaine Joalland, était chargée de reprendre l'itinéraire du capitaine Cazemajou ; la mort des capitaines Voulet et Chanoine ne découragea point leurs compagnons ; sous la conduite du capitaine Joalland, nos compatriotes, parmi lesquels se trouvait le lieutenant Meynier, dangereusement blessé, réussirent à atteindre le lac Tchad.

Pendant ce temps, le Gouvernement organisait une expé-

dition qui, sous la conduite de M. Foureau et du commandant Lamy, devait quitter l'Algérie, s'engager dans l'Air et rejoindre sur le Tchad, la mission Gentil qui, par le Nord du Congo, s'avançait dans la région du Baghirmi.

M. Foureau s'était consacré, depuis longtemps déjà, à l'étude du Sahara. A deux reprises différentes, il y avait séjourné, cherchant à retrouver les restes de l'infortuné colonel



Entrée de la rivière San Benito (Congo français).

Flatters. Il avait noué des relations avec différentes tribus touareg; il était donc tout indiqué pour prendre le commandement d'une expédition projetée. Un fort détachement, placé sous la conduite du commandant Lamy et destiné à le protéger contre les tribus nomades du Sahara dont l'hostilité était toujours à craindre, lui fut adjoint.

La mission pénétra dans le désert et atteignit l'Aïr ; après avoir triomphé de toutes les difficultés, elle parvint enfin au Tchad et s'y joignit à la mission Joalland, venue du Niger,et à la mission Gentil, venue du Congo.

De ce côté, l'expansion française n'avait pas été moins grande, et si le succès est aujourd'hui assuré, c'est que rien n'a rebuté l'énergie de ceux qui avaient résolu de prolonger jusqu'au Tchad nos possessions du centre africain.

Tandis que les explorations de Crampel et de Fourneau étendaient notre influence et sauvegardaient nos droits politiques dans les vallées de l'Ivindo et des rivières Muny et Campo, que



Case des Mayambais (Congo français).

les missions Barrat, Dybowski, Le Chatelier, Blim, Cuny, Godel, Cholet, Thollon, Thoiré poursuivaient, dans l'ancien Gabon, l'œuvre commencée par les Savorgnan de Brazza, les Ballay, les Rouvier et les Mizon; pendant que s'organisait progressivement le sud de notre colonie, M. Pierre Savorgnan de Brazza, Commissaire du Gouvernement au Congo français, rêvait d'étendre la pénétration française vers le Nord, du côté des riches régions de l'Adamaoua. Aussi, sur son ordre, le bassin de la Sangha était-il successivement exploré par MM. Cholet, Husson, Fourneau, Blom, Fredon, Blot, Decœur;

MM. Ponel et Clozel, administrateurs, exploraient les pays situés entre les deux bassins du Chari et de la Sangha et tentaient d'ouvrir vers l'est une route entre cette rivière et le coude de l'Oubangui ; M. P. de Brazza s'étant lui-même avancé



Type de femme Haoussa.

sur la Sangha au cours d'une exploration qu'il effectua en 1892, se rencontra dans l'Adamaoua avec le lieutenant de vaisseau Mizon, qui parti des bouches du Niger, avait remonté la Bénoué, affluent de ce fleuve, jusqu'à Yola, avait établi dans cette ville un poste français, puis s'était dirigé en traversant l'Adamaoua, jusqu'à nos postes avancés de la Sangha. A la suite de l'extension rapide de la colonie an-

glaise de Lagos et de la colonie allemande du Cameroun, nous dûmes malheureusement, en échange de quelques compensations, renoncer à nos droits sur l'Adamaoua, et, en même temps à l'espoir d'effectuer, en pays français, la jonction du bassin du Niger et du bassin du Congo.

Toutefois, l'issue vers le Nord nous restait, préconisée dès 1890 par Crampel qui, partant de notre dernier poste de l'Oubangui, tenta de s'ouvrir une route jusqu'à Baguirmi et périt à El-Kouti, assassiné avec la plupart de ses compagnons.

Dès lors, l'étude du Congo et la marche en avant par l'Oubangui et le Chari, fut poursuivie sans relâche.

Une expédition dirigée par M. Dybowski commença, dès 1891, par aller châtier à El-Kouti les meurtriers de Crampel, établissant sur sa route les postes avancés de M'Poko et de Yabanda.

En 1892, M. Casimir Maistre, accompagné de M. Bonnel de Mézières, remontait l'Oubangui, qu'il abandonnait au poste des Ouaddas, puis s'engageait dans le bassin du Chari, suivait quelque temps la rivière Nana pour se diriger à l'Ouest vers l'Adamaoua, et aboutir au Mayo-Kebbi, sous-affluent du Niger.

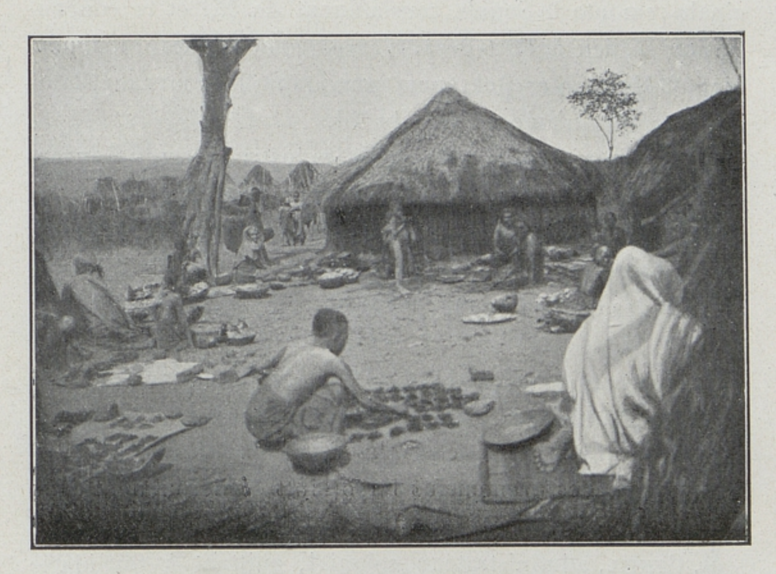
Successivement, MM. Ponel, Nebout, Brunache, Briquez, découvraient les rivières M'Poko, Ombella, Kemo, Kouango, affluents de l'Oubangui. MM. Liotard, de Poumayrac, Comte, Bobichon, Decazes, François, Julien, Vermot, exploraient le cours supérieur de l'Oubangui, découvraient et remontaient la rivière Kotto, et s'avançaient vers la vallée du M'Bomou, affluent déjà connu de l'Oubangui, jusqu'à la région du Bahr-el-Ghazal.

Pénétration vers le Nil.

C'est à cette époque (1895-96), que fut organisée la mission du capitaine Marchand. Cet officier avait déjà rendu des ser-

vices appréciés au Soudan et à la Côte-d'Ivoire ; il fut chargé d'explorer l'hinterland de nos possessions du Haut-Oubangui. et, si cela était possible, de gagner le Nil et de poursuivre sa route par l'Abyssinie et nos possessions d'Obock.

Muni des pleins pouvoirs du Ministre des Colonies, cet officier débarque à Loango. Malheureusement, les difficultés qu'il rencontre pour recruter des porteurs et transporter ses



Le marché du poste Carnot dans la Sangha (Congo français).

charges lui demandent une année d'efforts avant d'accomplir la route de Loango à Brazzaville. Il s'embarque enfin, avec son personnel et son matériel, sur le Congo qu'il remonte jusqu'à son confluent avec l'Oubangui ; il suit le cours de ce fleuve jusqu'à son confluent avec le M'Bomou et remonte ensuite cette rivière à travers notre colonie du Haut-Oubangui.

Cette nouvelle possession, qui avait été séparée administrativement du Congo français, avait, sous l'habile direction de M. Liotard, pris un rapide essor.

M. Liotard avait prescrit d'utiles mesures en vue de faciliter, dans la traversée des territoires qu'il administrait, le ravitaillement et le transport de la mission Marchand. Spécialement chargé de ce soin, M. Bobichon, administrateur colonial, s'était acquitté de sa tâche avec un plein succès.

La mission Marchand se divise pour établir un certain nombre de postes dans le Bahr-el-Ghazal. La colonne principale remonte le Soueh, sous-affluent du Nil et la concentration a lieu à Fort-Desaix ; nos compatriotes atteignent bientôt Meschra-er-Rek, puis remontent le cours du Bahr-el-Ghazal jusqu'au confluent du Nil.

Après avoir attendu à Fachoda les instructions du Gouvernement, ils regagnent la direction de l'Abyssinie, suivent le cours du Sabat, passent à Goré, à Addis-Abbaba, à Harrar, et s'embarquent enfin pour rentrer en France, à Djibouti, capitale des établissements français de la Côte des Somali.

Événements du Chari.

Pendant que la mission Marchand accomplissait son périlleux voyage, des événements importants se déroulaient dans la région du Chari.

M. Gentil, administrateur colonial, quittant à Ouadda le coude de l'Oubangui, s'était avancé vers le Nord et avait atteint la rivière Nana, affluent du Gribingui et sous-affluent du Chari. Bientôt il entrait dans les eaux de ce fleuve et, au prix de mille fatigues, bravant tous les dangers, le remontait étape par étape, sur sa canonnière le *Léon Blot*. En 1898, M. Gentil, le premier de tous les Européens, naviguait enfin sur les eaux du Tchad et y faisait flotter les couleurs françaises.

Ce résultat n'était pas plutôt acquis, que M. de Béhagle se proposait d'ouvrir au commerce les nouveaux pays visités par la mission Gentil, comptant sur une entente avec les

peuplades musulmanes pour créer un courant d'échanges, autour du Tchad, entre l'Algérie, le Soudan et le Congo.

Malheureusement, lorsque M. Gentil fut rentré en France, les populations qu'il avait visitées, défiantes de nos intentions, se soulevèrent.

Le lieutenant de vaisseau Bretonnet, appelé à remplacer provisoirement M. Gentil dans la région du Chari, trouva le pays dans une agitation extrême. Fait prisonnier par les troupes de Rabah, qui désolaient alors le Bagnirmi, M. de Béhagle mourait de faim dans la misérable case où il était enfermé. Bientôt attaqué par les troupes de Rabah, M. Bretonnet livra un combat acharné, qui se termina par une victoire, mais qui lui coûta la vie.

Rabah, vaincu, s'était enfui. De retour dans la région du Chari, M. Gentil s'avança à sa rencontre. Rejoint par la mission Foureau-Lamy, il livre à Rabah une nouvelle et sanglante bataille, qui se termine par la défaite définitive et la mort de notre cruel ennemi ; malheureusement, dans cette victoire, le commandant Lamy et le capitaine de Cointet tombaient mortellement frappés.

*
* *

Tels ont été, jusqu'à ces dernières semaines, les efforts tentés par la France, pour assurer l'unité de son empire africain.

Bien qu'ils aient coûté des vies précieuses, ils ont été couronnés d'un plein succès. Aujourd'hui, une nouvelle France, nettement délimitée sur le continent noir, s'étend de l'Algérie au Congo et au Soudan.

L'occupation récente d'In-Salah et d'Igli, intervenue à la suite de la mission Flamand au Touat, semble avoir écarté définitivement toutes les difficultés qui auraient pu se produire du côté de la frontière du Maroc.

Du coté du Sénégal, nous avons à regretter l'arrêt d'une mission, qui pour n'être pas officielle, présentait un grand

intérêt; nous voulons parler de la mission Blanchet, qui partie du Sénégal, s'avançait dans l'Adrar, poursuivant l'étude d'un chemin de fer destiné à relier l'Algérie à notre colonie du Soudan. La mission, longtemps prisonnière du sultan de l'Adrar, a été délivrée, grâce à l'intervention du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française. Elle rapporte de son séjour dans ce pays d'utiles renseignements commerciaux et d'intéressants documents géographiques. Elle eut malheureusement à déplorer la mort de son chef, qui vient d'être terrassé par la fièvre jaune, au moment où il se disposait à s'embarquer pour la France.

La côte des Somali.

Sur la Côte orientale d'Afrique, les missions françaises, pour avoir été moins nombreuses, n'en présentent pas moins un grand intérêt.

A la côte des Somali, la mission de M. LE MARQUIS DE BONCHAMPS, avait pour but de tenter de gagner le Nil-Blanc, en traversant l'Ethiopie. Ce fut avec la plus grande difficulté que M. de Bonchamps, ayant quitté Addis-Abbeba, et gagné, en passant par le marché de Goré, le cours du Baro (Sobât), put arriver jusqu'au confluent de la rivière Djoubba. La fièvre qui minait son personnel, la défection des porteurs, le forcèrent à rebrousser chemin, sans avoir pu arriver jusqu'au Nil-Blanc, dont il n'était pourtant éloigné que d'une centaine de kilomètres.

Il rapporta toutefois d'intéressants renseignements sur une région encore peu connue et son passage facilita postérieurement le retour de la mission Marchand, qui emprunta ce même itinéraire dans sa marche de Fachoda à Djibouti.

Citons encore, en ce qui concerne la côte de Somalis, les missions de M. BONVALOT et du PRINCE HENRI D'ORLÉANS, qui recueillirent sur l'Abyssinie des renseignements fort intéres-

sants ; et du capitaine Blondiaux, qui fut chargé de relever la topographie exacte de l'île et du cap Doumeïrah.

*
* *

Beaucoup d'explorations ont été effectuées à Madagascar depuis la conquête de l'île à la suite de la campagne si brillamment dirigée par le général Duchesne. Malheureusement, pendant la période qui suivit immédiatement l'annexion, les troubles qui éclatèrent sur différents points de notre nouvelle colonie, encore insuffisamment pacifiée, ne permirent pas d'étudier à fond ses ressources commerciales. Ce ne fut qu'après les mesures énergiques prises par le général Galliéni que le rétablissement de la tranquillité permit à quelques explorateurs de visiter les régions les plus intéressantes de Madagascar.

En 1893, M. le docteur Catat, accompagné de M. Casimir Maistre, explorait la partie nord de l'île qu'il traversa de la Baie de Bombetoke, sur la côte du canal de Mozambique à la baie d'Antongil, sur la côte de l'océan indien.

C'est également en 1893 que M. Doumiot visita une grande partie de la côte du canal de Mozambique et succomba aux atteintes du climat non sans avoir réuni un certain nombre de documents géographiques et économiques. Son œuvre, dont l'intérêt était capital puisqu'elle tendait à l'étude d'une région encore très peu connue, fut reprise par M. Emile Gautier, qui après avoir achevé l'exploration de la côte occidentale de Madagascar, parcourut, en deux voyages successifs accomplis de 1894 à 1896, le pays des Betsiléo et le pays des Ménabé.

Signalons en outre l'intéressant voyage de M. Guillaume Grandidier qui, en 1898, explora la région centrale de l'île ainsi que certaines parties de la côte occidentale, et tint à

honneur de prendre sa part dans l'œuvre si remarquable accomplie par son père, un des premiers explorateurs de Madagascar.

Les Chemins de fer africains.

Aujourd'hui que notre domaine africain se trouve définitivement constitué, l'effort de la France doit se porter sur l'utilisation économique des territoires qu'elle s'est acquis et sur l'établissement des voies de pénétration.

Il nous reste, à ce sujet, quelques mots à dire sur les missions qui ont été chargées d'étudier les différents tracés de chemin de fer destinés à relier à l'intérieur du continent nos possessions de la côte d'Afrique.

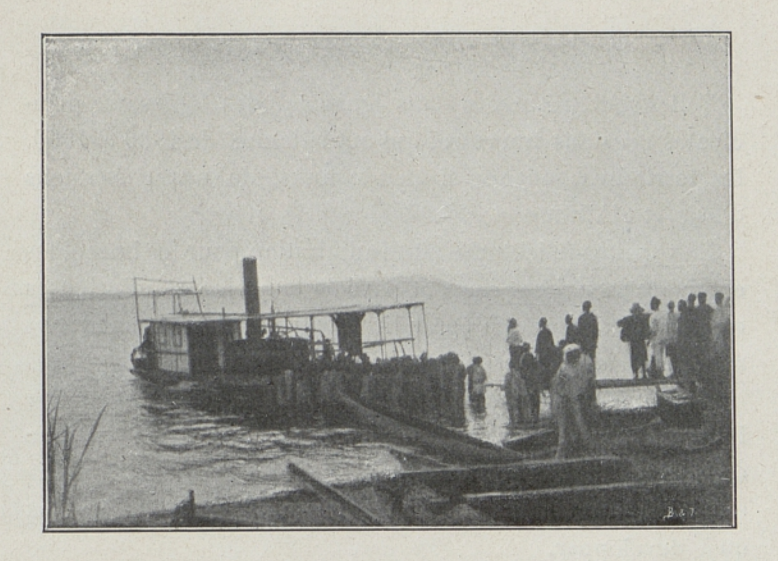
Au Sénégal, l'intérêt des communications commerciales et administratives a démontré la nécessité d'établir une voie ferrée entre le cours supérieur du Sénégal et le cours supérieur du Niger.

Dans ce but, le chemin de fer déjà existant de Kayes à Bafoulabé sur le Sénégal, doit être prolongé jusqu'à Toulimandio; les études sont aujourd'hui achevées et la ligne définitive est en cours de construction.

Le développement progressif de la Guinée française devait nécessiter rapidement la création d'une voie ferrée vers l'intérieur. Trois missions successives, confiées au capitaine du génie Salesses, aboutirent à l'adoption d'un projet définitif, reliant Conakry, au premier point navigable du Niger, Kardamania, situé un peu en aval de Kouroussa.

A la Côte d'Ivoire, la mission du capitaine Houdaille, vient d'établir le tracé d'une ligne qui, partant de la Côte à Grand-Bassam, sera d'abord construite jusqu'à Kouadiokofi, pour être prolongée plus tard jusqu'à Kong, le grand marché de la Boucle du Niger.

Au Dahomey, le projet du commandant Guyon, concluant



Le renflouement de la canonnière « Alima » (Congo français).

à l'établissement d'une voie ferrée, reliant Cotonou à Carnotville, a été approuvé par un récent décret ; les travaux sont, à l'heure actuelle, déjà commencés. Cette ligne sera prolongée jusqu'au Niger.

A Obock, la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens, poursuit son œuvre, malgré les difficultés auxquelles elle s'est heurtée. Le premier tronçon du chemin de fer a été ouvert à l'exploitation le 14 juillet 1900. Il s'étend de Djibouti à Daouenlé et comprend 108 kilomètres.

Enfin, à Madagascar, un projet de chemin de fer est à l'étude entre Tamatave et Tananarive. Sous l'habile direction du lieutenant colonel Roques, le service des Travaux publics de la Colonie ne manquera pas de doter rapidement la grande île africaine d'une voie ferrée qui, en amenant à la côte les produits de l'intérieur, fera de Tamatave une des principales escales de l'Océan Indien.

*
* *

Telles sont, résumées dans leurs grandes lignes, les principales missions françaises qui ont sillonné, de 1889 à 1900, les territoires, encore si peu connus, de nos possessions d'Asie et d'Afrique.

En exprimant ici toute notre admiration pour les intrépides explorateurs qui ont souvent payé de leur vie les audacieuses entreprises destinées à agrandir le patrimoine national, nous ne craignons pas d'espérer mieux encore de l'avenir.

Au moment ou l'Europe entière, rendue trop étroite par l'intensité même de son développement économique, se dispute les débouchés extérieurs, la France a su conquérir et conserver un immense empire colonial qu'elle n'a plus qu'à développer.

C'est à l'initiative privée qu'il appartient aujourd'hui de profiter des sacrifices de vies et d'argent que le Gouvernement n'a pas hésité à faire depuis plus de dix ans.

Le terrain est prêt et les outils sont là ; il appartient à nos industriels et à nos commerçants de faire lever la récolte qui leur a été préparée et de faire de la France coloniale, à l'exemple de la France métropolitaine, une nouvelle nation riche, aimée et respectée.



Case de milicien dans un poste du Congo français.

CHAPITRE IV

PUBLICATIONS
DU
SERVICE GÉOGRAPHIQUE DES COLONIES
DE 1889 A 1900

État de la cartographie coloniale en 1889.
Publications du Service Géographique des Colonies de 1889 à 1900. — *Colonies d'Asie* (Indo-Chine, Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin).— Le Bureau topographique d'Hanoï. — *Colonies d'Afrique* (Sénégal, Soudan, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, Congo, Haut-Oubangui, Côte des Somali, Madagascar). — *Colonies d'Amérique*. — *Colonies d'Océanie*. — *Atlas généraux des Colonies*.

ÉTAT DE LA CARTOGRAPHIE COLONIALE EN 1889

Quels étaient, en 1889, les principaux documents qui composaient la cartographie coloniale? Une rapide énumération

de ces documents permettra de se rendre compte des travaux qui restaient alors à accomplir pour compléter, et même, dans certains cas, pour commencer l'étude cartographique de chacune de nos possessions.

Sur l'Inde, l'Administration des Colonies ne possédait qu'un plan de Pondichéry et quelques croquis des territoires avoisinant cette ville.

Sur l'Indo-Chine, la carte de Dutreuil de Rhins, révisée en 1886, par le Dépôt de la guerre, constituait le seul document suffisamment complet.

La Cochinchine était, en raison de l'ancienneté de notre occupation, une des colonies les plus avancées au point de vue cartographique. Outre la carte Bigrel, en 20 feuilles, publiée en 1873, qui avait servi de base à toutes les cartes éditées postérieurement, le service du cadastre de la colonie avait établi déjà les plans d'un certain nombre d'arrondissements (Bien-Hoa, Baria, Gocong, Cholon, Bentré, Saïgon, Sadec, Vinh-Long, Mytho, Longxugen, Tra-Vinh et Tan-An).

Sur le Cambodge, rien n'existait encore qu'une petite carte commerciale de l'ingénieur Bianconi.

L'Annam n'était représenté que par les cartes générales de l'Indo-Chine, ou par de petits croquis non encore assemblés.

Sur le Tonkin, trois cartes assez complètes avaient été successivement publiées en 1883, 1885 et 1887 ; mais l'échelle, bien qu'assez grande, ne répondait pas cependant aux besoins de la colonisation.

En ce qui concerne l'Afrique, les principales explorations n'avaient pas encore donné les résultats qui ont jeté, depuis quelques années, un jour nouveau sur le continent noir. Les cartes publiées à cette époque étaient donc forcément incomplètes. Citons, pour l'Afrique occidentale, la carte des Établissements français du Sénégal et dépendances (Monteil et Binger), qui résumait les connaissances réunies jusqu'alors sur les

environs de Saint-Louis, les rivières du sud et le Soudan jusqu'à Bammako. Les auteurs y avaient utilisé les remarquables travaux des différentes missions topographiques (Galliéni, Derrien, Bonnier) qui avaient sillonné la vallée du Sénégal et du Niger, ainsi que les publications spéciales assez complètes parues jusqu'alors sur la banlieue de Saint-Louis.

Peu ou pas de documents sur la Guinée française, la Côte d'Ivoire et le Dahomey ; à peine quelques croquis de rivières ou de lagunes datant de la prise de possession par la France des anciennes colonies portugaises, ou des terrains sur lesquels avaient été établis ses premiers comptoirs.

Le Congo français avait été plus sérieusement étudié. Le chef du service des douanes, M. Largent, avait établi, en 1884, une carte de la colonie assez complète, en six feuilles ; en outre, les travaux de la mission Rouvier (1885-1887) appuyés d'observations astronomiques, constituaient une base sérieuse pour l'établissement d'une carte à grande échelle de la colonie.

Sur la côte orientale, il n'existait, en 1889, pour nos Établissements d'Obock pas d'autres cartes que les cartes marines.

La Réunion, en tant qu'ancienne colonie, n'avait déjà plus rien à désirer au point de vue cartographique. Une excellente carte en 4 feuilles au 1/50.000[e] avait été établie en 1878 par le P. Lepervenche d'après la carte Maillard et les documents du service hydrographique de la marine.

Si l'île de Madagascar avait déjà été étudiée, on n'en possédait encore que des cartes insuffisantes. La grande carte du P. Roblet, les travaux de M. Grandidier et du P. Colin, dans l'Imérina, ceux du colonel Badens à Diego-Suarez, bien que très consciencieusement établis, ne pouvaient suffire pour dresser une carte vraiment complète de la grande île africaine.

En ce qui concerne l'Amérique, le champ ouvert aux études géographiques était moins vaste. Nos vieilles colonies de la Martinique et de la Guadeloupe étaient déjà complètement connues et les cartes existantes n'exigeaient que fort peu de modifications. L'importance de Saint-Pierre et Miquelon n'étant due qu'à la pêche de la morue et aux homarderies du French Shore, les cartes marines très complètes existant à l'époque fournissaient amplement tous les renseignements géographiques que l'on pouvait désirer sur cette colonie.

Seule de toutes nos possessions d'Amérique, la Guyane méritait d'appeler l'attention des géographes coloniaux. Une ancienne carte de Leblond datant de la fin du XVIIIe siècle, quelques travaux du service des travaux publics sur les concessions aurifères résumés sans aucune prétention géographique dans la carte d'Europe, tels étaient, avec les indications peu précises de Coudreau, les seuls éléments dont disposât à cette époque le service géographique des colonies.

En Océanie, les Établissements français de Tahiti ne figuraient encore que sur les atlas généraux ou sur les cartes marines.

Quant à la Nouvelle-Calédonie elle possédait déjà une carte à grande échelle de chacun des 5 arrondissements établis de 1879 à 1886 par une mission topographique spéciale.

PUBLICATIONS DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE 1889 A 1900

Tel était au 31 décembre 1889, l'état de la cartographie coloniale.

Nous donnons ci-après la liste des cartes publiées par le Service Géographique des colonies de 1889 à 1900, ou parues sous sa direction.

Nous indiquons pour chacune de ces cartes le procédé de publication qui a été employé, le prix de revient et l'imputation de la dépense.

Ces indications permettront de se rendre compte comment le Service Géographique a pu, sans sortir des faibles crédits dont il disposait, assurer les publications qui répondaient aux besoins du moment.

ASIE

Indo-Chine.

1° *Carte politique de l'Indo-Chine, dressée par M. François Deloncle, député* (Octobre 1889).

Établie en 2 feuilles grand-aigle et en 5 couleurs, cette carte marque les limites des différents états et des différentes races qui constituent nos possessions indo-chinoises ou qui l'avoisinent. Elle a été établie à un des moments les plus intéressants du développement de notre influence politique en Indo-Chine.

Elle a été tirée en autographie, à 1.000 exemplaires pour le prix total de 1,315 francs. La dépense a été répartie entre les budgets de nos diverses possessions indo-chinoises.

Une nouvelle édition, réduite de moitié, et par suite plus facile à consulter, a été publiée quelques mois après pour le service des bureaux.

2° *Carte générale de l'Indo-Chine*, par les capitaines Cupet, Friquegnon et de Malglaive, membres de la mission Pavie. (1re édition.)

Publiée en 1893, cette carte contient les résultats de la remarquable mission confiée à M. Pavie, en 1890, et qui visita toute l'Indo-Chine, rapportant des renseignements commerciaux de première importance et des renseignements géographiques non moins précieux.

L'édition de cette carte a été confiée à M. Challamel, édi-

teur, qui, moyennant une importante souscription en a supporté tous les frais. La publication en a été surveillée par le Ministère des Colonies et par le Ministère des Affaires étrangères. La carte est gravée sur pierre, en 4 couleurs, et tirée en 4 feuilles, format grand-aigle.

Un nouveau tirage de cette carte, réduite de moitié et plus commode à consulter dans son ensemble, a été effectué en 1895.

3° *Indo-Chine. Région laotienne.* — (Carte d'études dressée par le service géographique des colonies).

En 1895, au moment où notre politique coloniale était dans la période la plus active, où l'attention du gouvernement français devait se porter simultanément sur l'Indo-Chine où des complications avec le Siam étaient à redouter, sur Madagascar dont il y avait lieu d'assurer la pacification, et sur l'Afrique où toutes les puissances européennes tentaient d'élargir les limites de leurs zônes d'influence, le Chef du Service Géographique entreprit la publication d'un certain nombre de cartes d'étude, reproduisant, presque sans détails, celles des régions encore peu connues où se déroulaient les événements les plus importants ; ces cartes mentionnaient les principaux et permettaient de reporter à la plume tous les nouveaux itinéraires et de marquer d'une façon claire les renseignements inédits parvenus au Département.

Elles rendirent de grands services dans les bureaux de l'Administration centrale des Colonies.

La carte de l'*Indo-Chine, région laotienne*, est une de ces publications.

Elle fut dressée en 1895, au moment où fut reconnue à la France une zône d'influence de 25 kilomètres le long de la rive droite du Mé-Kong.

Toutes les cartes d'étude de ce genre, furent tirées par un procédé des plus simples, l'*autophotographie* dont le prix ne dépasse pas 100 francs pour 500 exemplaires.

Un crédit de mille francs avait été spécialement réservé pour ce genre de publications sur les fonds réservés aux publications du Service Géographique.

*
* *

Indépendamment des cartes dont nous venons de parler, le Ministère des Colonies a également surveillé la publication des cartes du Bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine, qui fonctionna à Hanoï. Mais cet établissement possédant une sorte d'autonomie et ayant un programme particulier de publications, nous énumèrerons ses travaux dans un paragraphe spécial.

Cochinchine.

Nous avons dit que la Cochinchine était en 1889 l'une des colonies les plus avancées au point de vue topographique. En effet, le gouvernement local ayant déjà commencé la publication d'une carte cadastrale pour chaque arrondissement. Les minutes dressées par le Service du cadastre et dessinées par des annamites, avait été établies à l'échelle du 1/100,000.

Les arrondissements terminés avant 1889 étaient les suivants :

Arrondissement de	Bien-Hoa.	Publié en	1881	2	feuilles.	1/100.000
—	Ba-Ria.	—	1881	1	—	1/100.000
—	Go-Cong.	—	1881	1	—	1/100.000
—	Cho-Lon.	—	1882	1	—	1/100.000
—	Ben-Tré.	—	1882	1	—	1/000.000
Vingtième arrondissement.		—	1882	2	—	1/200.000
Plan cadastral de la ville de Saïgon.		—	1882	1	—	1/4.000
Arrondissement de	Sadec.	—	1885	1	—	1/000.000
—	Vinh-Long.	—	1885	1	—	1/000.000
—	My-Tho.	—	1885	2	—	1/100.000
—	Saïgon.	—	1885	2	—	1/100.000
—	Long-Xugen.	—	1885	1	—	1/100.000
—	Tra-Vinh.	—	1885	1	—	1/100.000
—	Tan-An.	—	1888	2	—	1/100.000

Le Service Géographique des Colonies surveilla et dirigea la publication de tous les arrondissements édités postérieurement, savoir ;

Plan de la ville de Cholon.	1890	2 feuilles.	1/5.000
Arrondissement de Cantho.	1890	1 —	1/100.000
— de Thudaumot	1890	1 —	1/000.000
Ville de Saïgon.	1891	1 —	1/000.000
Arrondissement de Chaudoc	1891	1 —	1/100.000
— Soctrang (2e édit.)	1891	1 —	1/100.000
— Chaudoc.	1893	2 —	1/100.000
— Rach-Giá	1895	4 —	1/000.000
— Bac-Lieu.	1896	4 —	1/100.000
— Thay-Ninh.	1896	4 —	1/000.000

Ces cartes sont tirées avec le plus grand soin ; les minutes étant établies par le Service local du cadastre pour un usage déterminé, le Service Géographique des Colonies s'attache à les reproduires telles quelles, avec le nombre de couleurs qu'elles contiennent. Les corrections sont faites minutieusement de manière à ce que les exemplaires envoyés dans la colonie soit exactement conformes au modèle et rendent les services qu'on en attend.

Le mode de reproduction employé est la gravure sur pierre. Chaque carte est éditée aux frais du budget local de la Cochinchine. Le prix moyen d'édition d'un arrondissement varie entre 2,000 et 2,500 francs. Les pierres sont conservées avec soin par le Service Géographique des Colonies en vue des corrections ultérieures.

Tonkin.

Carte provisoire du Tonkin (Juillet 1890).

L'impression de cette carte fut confiée au Service Géographique de l'Armée. Établie par le commandant Berthaut, en 1889, elle constituait à cette époque le document le plus complet sur le Tonkin. L'édition en fut donc ordonnée et

le tirage fut fait en autographie, en quatre couleurs, pour le prix total de six mille francs.

La dépense fut imputée au Budget local de l'Annam et du Tonkin.

Carte d'étude des frontières sino-annamites (20 Janvier 1896).

Cette carte fait partie de la série des cartes d'études dont nous avons déjà parlé et qui furent établies par le Service Géographique pour les besoins des bureaux. Elle devait permettre de suivre les opérations de la commission de délimitation qui établissait à cette époque l'abornement de la frontière entre le Tonkin et la Chine.

Elle fut tirée en autophotographie pour le prix total de quatre-vingt francs.

La dépense fut imputée au Budget Colonial.

Carte d'étude du Tonkin et des provinces méridionales de la Chine (Paris, Février 1896).

Établie au moment où la répression définitive de la piraterie pouvait permettre de songer à la pénétration commerciale vers le Nord, cette carte devait permettre de se rendre compte des positions des principaux centres commerciaux des provinces-frontières du Yunnam, du Quang-Si et du Quang-Tong.

Elle fut tirée en autophotographie.

La dépense, s'élevant à 400 francs, fut imputée au Budget local du Tonkin.

Chine Méridionale et Tonkin (1898).

La carte précédente qui, pour les raisons que nous venons d'exposer, présentait un grand intérêt, n'était malheureusement qu'une carte d'étude forcément incomplète. Aussi l'Administration des Colonies décida-t-elle la publication

d'une carte très complète et définitive établie sur les mêmes régions par le capitaine Friquegnon. Dressée par un officier qui avait été l'un des principaux collaborateurs de la mission Pavie et qui avait pris part aux travaux de délimitation de la frontière sino-annamite, cette carte présentait toutes les garanties désirables.

Elle fut gravée sur pierre en quatre couleurs, pour le prix total de 4,000 francs, qui fut imputé moitié sur le Budget colonial, moitié sur le Budget de l'Annam et du Tonkin.

LES TRAVAUX DU BUREAU TOPOGRAPHIQUE DES TROUPES DE L'INDO-CHINE

Nous avons parlé plus haut des cartes publiées par le Bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine, institué à Hanoï. Nous devons dire ici quelques mots des travaux de ce service qui, par la manière dont il est dirigé, par la méthode qu'il apporte à l'élaboration des cartes de la Colonie et par le nombre des publications qu'il fait paraître, peut-être considéré comme un des rouages les plus utiles du Gouvernement de l'Indo-Chine française.

Au début de la conquête, le service topographique se contentait de reproduire par l'autographie les croquis utiles à la direction des colonnes. Plus tard il fut reconnu utile de créer un Bureau susceptible d'établir et de reproduire les cartes nécessaires à la direction générale des opérations militaires et à l'organisation de la défense.

Créé en 1886, le Bureau topographique d'Hanoï publia d'abord une première *Carte générale de l'Indo-Chine au 1/2.000.000*^e^, puis une *Carte du Tonkin au 1/100.000*^e^, destinée à être constamment tenue à jour à l'aide des itinéraires des diverses colonnes.

Jusqu'en 1890, la reproduction des minutes fut faite à Paris par le Service géographique de l'armée.

En 1890, sur l'initiative du général Bégin, le service d'imprimerie du Bureau topographique d'Hanoï commençait à fonctionner. En même temps, le Sous-Secrétariat des Colonies faisait inscrire au Budget Colonial une somme annuelle de 18,000 francs environ, destinée à coopérer aux frais du nouveau service.

C'est à l'aide de ce crédit que le Bureau topographique des troupes de l'Indo-Chine put commencer à fonctionner. Il dispose actuellement d'une somme totale annuelle d'environ 35,000 francs, prélevée sur différents chapitres du Budget colonial et du Budget local.

Les travaux se divisent en trois catégories distinctes :

Triangulation, topographie, cartographie.

La triangulation a donné lieu, sur le terrain, à des travaux longs et minutieux.

Appuyée sur des positions astronomiques prises d'une part sur la frontière Sino-Annamite du Haut-Tonkin, du Haut-Laos et du Mékong, et reliés par des chaînes de triangles aux points déterminés par les ingénieurs hydrographes tout le long du littoral de Moncay à Bangkok, la triangulation de l'Indo-Chine française put être préparée sur des bases sérieuses et fournir le réseau d'un canevas assez serré pour l'assemblage des levés.

La topographie de l'Indo-Chine fut alors étudiée méthodiquement. Des missions topographiques annuelles, permirent, depuis 1888, de compléter peu à peu les renseignements déjà recueillis sur la géographie de l'Indo-Chine. En dehors des missions topographiques spéciales, les missions d'abornement avec le Tonkin, la mission Pavie, etc., apportèrent des éléments les plus précieux aux travaux du Bureau d'Hanoï.

Ayant pour base ces études préliminaires, les publications cartographiques du Bureau topographique d'Hanoï présen-

tent une valeur incontestable. Tous les ans, des progrès sont effectués, grâce aux missions géodésiques et aux missions topographiques qui apportent des documents de plus en plus nombreux au Bureau topographique d'Hanoï chargé d'établir les cartes.

C'est ainsi, que ce Bureau a pu, depuis sa création, publier la série de documents ci-après, qui sont constamment complétés et tenus à jour :

Indo-Chine.

Carte générale de l'Indo-Chine au 1/200.000e (Publication commencée en 1889).
Carte de l'Indo-Chine française, comprenant les régions explorées par les membres de la mission Pavie (1891). 1/1.000.000e
Carte de l'Indo-Chine, en 6 feuilles (1895-96). 1/1.000.000e
Carte de l'Indo-Chine (1), en 19 feuilles (1899-1900). 1/500.000e

Cochinchine.

Cochinchine, en 2 feuilles (1889). 1/400.000e
Cochinchine, en 1 feuille. 1/1.000.000e
Cochinchine, en 2 feuilles. 1/500.000e
Cochinchine, en 3 feuilles. 1/200.000e
Environs de Saïgon, en 2 feuilles. 1/20.000e

Cambodge.

Cambodge (compris dans la feuille « Cochinchine ». 1895). 1/1.000.000e
Cambodge, en 4 feuilles (1896). 1/500.000

Annam.

Annam, en 1 feuille (1895). 1/1.000.000
Annam, en 6 feuilles (1889). 1/500.000e
Annam, en 9 feuilles (1891-92). 1/200.000e
Plan de la Citadelle de Hué.
Plan du Palais royal de Hué.
Communications postales de l'Annam et du Haut-Laos (1900).
Réseau télégraphique de l'Annam et du Haut-Laos (1900).
Extension du réseau, de 1883 à 1900 (1900).

Tonkin.

Carte provisoire du Tonkin, en 6 feuilles (1894). 1/500.000e
Carte du Tonkin, en 1 feuille (1896). 1/1.000.000e
Carte du Tonkin, en 18 feuilles (1894). 1/200.000e
Carte du Tonkin, en 40 feuilles (1895).
Carte de la frontière Sino-annamite.
Frontière du Quang-Si, en 6 feuilles (1889-90). 1/200.000e
Frontière du Quang-Si, en 2 feuilles (1890-91). 1/100.000e

(1) Cette carte a été exposée dans un des pavillons de l'Exposition indo-chinoise au Trocadéro.

Frontière du Quang-Tong, en 2 feuilles (1889-90-91). 1/200.000e
Frontière du Quang-Si, en 5 feuilles (1891-92). 1/50.000e
Frontière du Quang-Si, en 9 feuilles (1892-94). 1/50.000e
Carte des étapes du Tonkin (1895). 1/500.000e
Carte administrative des territoires militaires (1896). 1/500.000e
Cartes administratives des Provinces du Tonkin, en 25 feuilles (1893-95). 1/200.000e
Réseau télégraphique du Tonkin (1897). 1/1.000.000e
Réseau télégraphique et optique du Tonkin (1897). 1/1.000.000e
Lignes de ravitaillement (1894).
Fleuve Rouge. 1/25.000e
Rivière Claire. 1/20.000e

Plans des villes ou des environs	de	Haïphong	(1894).	
—	—	Sept-Pagodes	(1893).	
—	—	Hong-Hoa	(1893).	
—	—	Bac-Ninh	(1893).	
—	—	Thuï-Nguyen	(1893).	
—	—	Hanoï	(1896).	
—	—	Moncay	(1893).	
—	—	Tuyen-Quang	(1893).	
—	—	Yen-Bay	(1893).	
—	—	Lao-Kay	(1892).	
—	—	Hoï-Hao	(1898).	
—	—	Do-Son	(1898).	
Réseau télégraphique du Tonkin au 15 mars 1897.				1/1.000.000e
Carte des communications électriques et optiques et des Colombiers militaires du Tonkin			(1897).	1/1.000.000e
Carte de l'Ile de Kebao			(1898).	1/20.000e
Haïnan			(1898).	1/500.000e
Hon-Gay-Port-Courbet			(1898).	1/20.000e
Carte des communications postales du Tonkin			(1900).	1/500.000e
Réseau télégraphique du Tonkin			(1900).	
Extension du Réseau (Tonkin et Haut-Laos)			(1883-1899).	

Laos.

Laos, en 1 feuille	(1895).	1/.1000.000e
Haut-Laos, en 2 feuilles	(1894).	1/500.000e

Pays limitrophes du Tonkin.

Plan de Long-Tchéou	(1893).	1/10.000e
Environs de Long-Tchéou	(1893).	1/50.000e
Plan de Mong-Tzé	(1893).	1/10.000e
Environs de Mong-Tzé	(1893).	1/50.000e
Itinéraire de Binh-nhi à Long-Tchéou	(1895).	1/50.000e
Carte du Quang-Si	(1898).	1/1.000.000e
Carte de la Province de Ha-Nam	(1898).	1/1.000.000e

AFRIQUE

Sénégal.

Le Sénégal, exploré peu à peu depuis 1850, avait été l'objet, en 1889, de diverses publications cartographiques.

La plus complète était la *Carte des Établissements français du Sénégal*, dressée par le capitaine Monteil et le lieutenant Binger et publiée en 1887 par l'Administration des Colonies. Cette carte suffisait à donner tous les renseignements sur le Sénégal jusqu'à la région de Kayes. C'est à partir de cette ville que se fit plus tard la pénétration sur les territoires qui prirent le nom de Soudan. Nous parlerons plus loin des cartes de cette Colonie.

Les seules cartes du Sénégal dont le Ministère des Colonies ait assuré la publication sont les suivantes qui répondaient aux seuls besoins qui lui aient été signalés :

Sénégambie française. Carte du réseau télégraphique et des nouvelles lignes devant relier la Casamance et doubler la ligne du Soudan (juin 1894).

Établie à l'échelle du 1/800,000ᵉ, cette carte est la reproduction du voyage de l'ingénieur des Postes et Télégraphes Bourrel, qui fut chargé en 1893-94 d'établir la ligne télégraphique de la Sénégambie.

Carte du Sénégal à l'usage des Écoles primaires et secondaires.

Cette carte fut établie sur la demande de M. le Gouverneur général de l'Afrique occidentale pour les besoins des Écoles primaires et secondaires de la Colonie.

Elle fut tirée en couleurs, par le procédé de l'autographie. La dépense s'élevant à 1,000 francs, fut imputée au budget local du Sénégal.

Soudan.

Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (1889).

Cette carte est une des publications les plus intéressantes du Service Géographique des Colonies. Elle fut établie au mo-

ment où le remarquable voyage du capitaine Binger venait d'assurer la jonction du Soudan français avec notre Colonie de la Côte d'Ivoire. A cette époque, la boucle du Niger n'était pas encore entièrement française; mais la mission Binger devait faciliter les premières tentatives qui amenèrent plus tard notre installation définitive dans cette région.

La carte établie par le capitaine Binger au cours de son voyage s'étend du 4° au 14° latitude nord. Établie à l'échelle du 1/1,000,000e elle fut tirée en quatre feuilles, en gravure sur pierre, pour le prix total de 5,000 francs.

La dépense fut imputée, moitié sur le budget local du Sénégal, moitié sur le budget local de la Côte d'Ivoire.

Soudan français. Croquis pour suivre les opérations de la campagne de 1890-91 dirigée par M. le lieutenant-colonel Archinard.

Cette carte d'ensemble du Soudan fut tirée pour être annexée au rapport du lieutenant-colonel Archinard qui avait dirigé, pendant la campagne 1890-91, les opérations militaires du Soudan. Elle fut distribuée, avec le rapport, à tous les membres du Parlement auxquels elle permit de suivre avec intérêt la discussion des crédits militaire du Soudan.

Le tirage en quatre couleurs fut confié au Service Géographique de l'armée. Il fut exécuté en zincographie pour le prix total de 1,600 francs.

La dépense fut imputée au budget local du Soudan français.

Soudan français. Croquis pour suivre les opérations de la campagne 1891-92 dirigée par le lieutenant-colonel Humbas.

Tirée dans le même but que la précédente, cette carte fut également imprimée par le Service géographique de l'armée, par le même procédé.

Le prix en fut de 560 francs. Il fut imputé au budget local du Soudan français.

Soudan français (Carte en 20 feuilles) 1893.

Le développement des connaissances géographiques sur le Soudan nécessitait l'établissement d'une carte complète des régions nouvellement visitées. Ce travail fut exécuté par le lieutenant Fortin, de l'infanterie de marine, aidé de M. Estrabon, administrateur colonial. La carte qu'ils établirent se composait primitivement de vingt-deux feuilles; mais en vue d'économiser du temps on renonça à publier les feuilles de Dakar et de Saint-Louis, ces régions étant déjà fort connues et reproduites avec tous les détails voulus sur la carte Monteil. (Établissements français du Sénégal, 1887.) La nouvelle carte du Soudan comprit donc les vingt feuilles suivantes :

Benty, Falaba, Bissao, Boké, Timbo, Siguiri, Koumina, Sedhiou, Géba, Bafoulabé, Kita, Ségou, Djenné, Matam, Kayes, Nioro, Goumbou, Hamdallahi, Saldé, Tombouctou.

Cette carte fut gravée sur pierre en quatre couleurs. La dépense s'éleva à 10,000 francs et fut imputée, partie au budget colonial, partie au budget local du Soudan français.

Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi (2e édition, 1893).

Étant données les régions qui y étaient représentées, la carte établie en 1889 par le capitaine Binger permettait de reproduire, dans une seconde édition, le tracé de toutes explorations accomplies jusqu'en 1893 dans la partie occidentale de la Boucle du Niger. Cette seconde édition fut soigneusement établie par le Service Géographique. Les itinéraires des deux voyages du capitaine Binger y furent reportés, celui de 1887 de Bammakou à Kong par le Mossi, et le dernier fait en 1893,

avec le lieutenant Braulot et M. Marcel Monnier, d'Assinie à Kong par la vallée du Comoé.

Les itinéraires du lieutenant Monteil dans la boucle supérieure du Niger, du docteur Crozat et du capitaine Ménard, le premier dans le Mossi, le second dans l'Hinterland de la Côte d'Ivoire, du capitaine Marchand dans les États de Tiéba et dans la vallée du Cavally, furent assemblés et donnèrent une importante somme de renseignements contrôlés les uns par les autres. Sur la côte furent utilisés les résultats des missions Quiquerez et de Segonzac, Arago, Armand et de Tavernost, les itinéraires de Pobeguin et de Barral.

Cette carte donnait également les nouvelles délimitations qui résultaient de conventions récentes signées par la France avec la République de Libéria d'une part, et la Colonie anglaise de la Côte d'Or d'autre part.

Elle fut gravée sur pierre, en quatre couleurs, pour le prix de 3,900 francs.

La dépense fut imputée par tiers au budget colonial et aux budgets locaux du Soudan et de la Côte d'Ivoire.

Carte du Macina, du Ouidi et du Yatenga (1897).

Cette carte reproduit l'intéressante région visitée en 1896 et 1897 par le commandant Destenave. Elle renferme des indications toutes nouvelles sur des régions du Soudan encore fort peu connues. Elle a été tirée en autophotographie.

Le prix s'est élevé à 120 francs et a été imputé au budget local du Soudan français.

Atlas du cours du Niger entre Tombouctou et Boussa.

L'atlas du cours du Niger de Tombouctou à Boussa a été établi par M. le lieutenant de vaisseau Hourst, chargé de relever l'hydrographie du grand fleuve africain qui relie entre elles nos possessions du Sénégal, du Soudan et du Dahomey.

Publié par le Service Géographique des Colonies, il fut

imprimé par les soins du Service hydrographique de la Marine; la dépense, qui s'éleva à 4,850 francs, fut imputée moitié au budget colonial, moitié au budget local du Soudan français.

Guinée française.

Carte des régions méridionales de la Guinée et du Soudan français (1894).

Au cours des opérations de délimitation de la frontière franco-anglaise, au nord de Sierra-Léone, les commissaires des deux pays avaient établi une cartographie assez exacte du cours des Scarcies et des pays avoisinants. Les régions situées entre le cours supérieur de ces rivières et les sources du Niger, avaient été de même soigneusement relevées ; il était d'ailleurs d'autant plus urgent de construire une carte des territoires en litige, que des conflits s'étaient élevés avec les autorités anglaises établies près d'une frontière mal définie et dans un pays sur lequel on n'avait que peu de documents. Grâce aux levés rapportés par les commissaires français, par les officiers du corps expéditionnaire du Soudan, aux croquis des capitaines Briquelot, Millot, des lieutenants Moritz, Lecerf, etc., on avait les éléments d'une carte d'autant plus intéressante qu'elle donne une région qui touche à la fois à la Guinée française, au Soudan et à la Côte-d'Ivoire, et vers laquelle convergent nos efforts d'expansion.

Cette carte a été gravée sur zinc et tirée en trois couleurs.

Elle a été établie en deux feuilles, pour le prix total de 3,950 francs.

La dépense a été imputée au budget local du Soudan français.

Levé de la route de Conakry au Niger (1897).

L'étude de la pénétration de la côte vers l'intérieur avait amené l'envoi d'une mission chargée d'étudier le tracé d'une route et d'un chemin de fer entre Conakry et le Niger navigable. Le capitaine du génie SALESSES, chargé de cette mission, rapporta des documents qui permirent d'établir une carte précise et détaillée de la route projetée.

Cette carte, dressée au 1/50000e fut publiée pour le prix total de 500 francs.

La dépense fut imputée au budget local de la Guinée française.

Tracé du chemin de Conakry au Niger.

L'importance de cette voie de communication une fois reconnue, le capitaine SALESSES fut chargé d'étudier le tracé d'une ligne de chemin de fer entre Conakry et le Niger.

Le projet de chemin de fer a été publié en 50 feuilles au 1/5000e, tirées en noir, en autophotographie.

A cette carte a été annexé un *Profil du chemin de fer de Conakry au Niger.*

Un crédit de 10,000 francs fut ouvert sur le budget local de la Colonie pour la publication des nombreuses feuilles de la carte et du profil.

Carte générale de la Guinée française (en préparation).

Enfin le Service Géographique des Colonies prépare à l'heure actuelle une carte complète de la Guinée française, au 1/500,000^{e}, qui résumera les travaux de toutes les missions qui ont exploré la colonie depuis une dizaine d'années. Les travaux du capitaine Briquelot, du capitaine Levasseur, de la Commission franco-anglaise de délimitation dirigée par MM. les capitaines Passaga et Millot, de la mission d'exploration du Docteur Maclaud, etc., y seront fidèlement reportés.

Ces documents sont assez complets pour permettre d'établir une carte générale sinon définitive, du moins très satisfaisante et reproduisant exactement les progrès très rapides qui ont été faits, au point de vue géographique, dans la Guinée française, sous la direction de M. le Gouverneur Ballay.

Côte d'Ivoire.

Par la Côte d'Ivoire, la pénétration vers l'intérieur faisait l'objet d'une étude topographique des plus intéressantes. Le premier en 1890, M. le capitaine Marchand, alors résident de Sikasso, avait dénoncé l'importance des fleuves aboutissant à l'océan entre le cap des Palmes et le cap des Trois-Pointes. On n'avait jusqu'alors attribué à ces cours d'eau qu'une très minime importance, sans doute en raison de l'antique hypothèse des *Montagnes de Kong*, dont la barrière, parallèle à la côte, ne pouvait leur laisser un cours très développé. La vérité sur ces régions, devinée à cette époque par le capitaine Marchand, semble de tous points démontrée, et c'est à travers un pays des plus riches qu'il est possible de remonter le cours du Bandama jusqu'à une centaine de kilomètres du Bagoé, affluent du Niger également navigable.

En quelques années d'ailleurs, les explorations sur la Côte d'Ivoire et dans l'hinterland s'étaient rapidement succédées et c'est, pour ainsi dire, d'un seul tenant que le Département avait reçu les nouvelles données géographiques rapportées de leurs voyages par le capitaine Binger, par les lieutenants Armand et de Tavernost, Quiquerez et de Segonzac, par le regretté capitaine Ménard et par le capitaine Marchand.

Le Service Géographique des Colonies n'avait pas attendu le retour de ce dernier officier pour mettre en œuvre ses premiers travaux sur le cours inférieur du Bandama. Tous ces éléments réunis permettaient en effet de mettre en chantier une *carte à grande échelle de la Côte d'Ivoire.*

Quatre feuilles, *Grand-Lahou*, *Tiassalé*, *Ouosso* et *Toumodi* furent publiées dès 1892. Elles réunissent aux travaux du capitaine Marchand ceux de M. Pobéguin, Administrateur colonial, chargé de continuer dans la Colonie même l'établissement de la carte projetée. — Elle devait être dressée à l'échelle de 1/150,000e et les feuilles devaient, au fur et à mesure de leur achèvement, être envoyées au Département ; celui-ci peut mettre ainsi à la disposition du commerce des cartes détaillées, publiées rapidement et à peu de frais. Cette sorte de canevas doit être, une fois terminé, la base d'une carte complète et définitive de notre riche Colonie.

Ce programme fut exécuté dans la suite et huit feuilles nouvelles de cette carte furent encore publiées en 1895; elles reproduisent toute la côte entre la rivière Cavally (frontière de Libéria et Grand-Lahou).

Ces feuilles sont les suivantes :

1. Cap des Palmes—Cavally.
2. Cavally—Grabo.
3. Tabou—Béréby.
4. Haut San-Pedro—Kremoué.
5. San-Pedro—Drevin.
6. Kouati—Doboué.
7. Sassandra—Fresco.
8. Haut-Sassandra—Daguiré.

Les douze feuilles parues de cette carte ont été tirées par un procédé économique : la glyptographie. Chaque feuille revient approximativement à 170 francs.

Cette publication est payée par le Budget local de la Côte d'Ivoire.

Carte du Transnigérien (1895).

Le capitaine Marchand avait étudié avec soin la région comprise entre le Bagoé, affluent du Haut-Niger, et le Bandama, fleuve côtier qui se déverse dans le golfe de Guinée. Il en avait conclu qu'il était possible d'ouvrir par ces deux cours d'eau une route commerciale praticable allant de la Côte d'Ivoire au Niger.

La carte fort intéressante qu'il avait établie sur les régions

visitées par lui fut publiée par le Service Géographique et tirée, en deux feuilles, au 1/500,000e.

Elle fut gravée sur pierre en quatre couleurs, pour le prix de 1,575 francs.

La dépense fut imputée au budget local de la Côte d'Ivoire.

Carte de la Mission Blondiaux (1899).

Il importait d'explorer les régions de l'arrière-pays de la Côte d'Ivoire encore inconnues. Dans ce but, le lieutenant Blondiaux, de l'infanterie de marine, fut chargé en 1898 de reconnaître, dans le nord-ouest de la Colonie, le pays touchant d'une part au Soudan français, d'autre part à la République de Libéria. Les reconnaissances du lieutenant Blondiaux, qui modifièrent profondément les données que l'on possédait jusqu'alors sur la géographie de cette région, étaient d'autant plus intéressantes que les routes qu'il établit sur son passage furent, quelques mois plus tard, utilisées par le capitaine Gouraud dans l'expédition qui se termina si heureusement par la prise de Samory.

La carte de la mission Blondiaux a été publiée par le Service Géographique en quatre feuilles et en deux couleurs. Elle a été tirée en autographie pour le prix de 900 francs.

La dépense a été imputée au budget colonial.

Carte générale de la Côte d'Ivoire (en préparation).

A l'heure actuelle, la Colonie de la Côte d'Ivoire est suffisamment connue pour qu'il soit possible d'en établir une carte générale à une échelle suffisamment grande. Une carte au 1/500,000e a été mise en chantier par le Service Géographique. La partie nord-ouest de la Colonie, la plus récemment explorée, sera reproduite d'après les travaux du capitaine Blondiaux et de la mission Hostains et d'Ollonne, qui a réussi, il y a quelques mois à peine, à assurer la jonction de

la Côte d'Ivoire et de la Guinée française par l'Hinterland de la République de Libéria.

Dahomey.

Carte des Etablissements français du golfe de Bénin (1889).

Cette carte est une des premières qui ait été publiées sur notre colonie du Dahomey. Elle est due à M. V. Ballot, alors résident de Porto-Novo, récemment encore gouverneur de la colonie. Elle a été publiée par les soins du Service Géographique des Colonies en une feuille au 1/400,000ᵉ.

La dépense de 300 francs a été imputée au Budget colonial (chap. 15, Dépenses diverses et d'intérêt général).

Itinéraire de la mission Bayol en Dahomey.

Au moment où la mission Bayol, qui entraîna la guerre du Dahomey, fut envoyée dans l'intérieur, le pays était fort peu connu. Aussi l'Administration s'empressa-t-elle de publier le relevé rapporté par la mission.

Tirée en autographie, à l'échelle du 1/20,000ᵉ, cette carte a coûté 200 francs. La dépense en fut imputée au chapitre 15 (Dép. diverses) du Budget colonial.

*
* *

Le corps expéditionnaire du Dahomey avait établi, sous la direction du général Dodds, une carte qui fut publiée après la campagne de 1891. C'est cette carte qui, bien qu'incomplète, a été utilisée par le ministère des Colonies jusqu'à ce que le Service Géographique des Colonies ait publié la carte de la Boucle du Niger dont nous parlerons plus loin et qui contient, en ce qui concerne le Dahomey, les renseignements les plus récents.

*
* *

Carte de la délimitation du Togo et des Etablissements français du Dahomey (nov. 1897).

Lorsque furent terminés les travaux de la Conférence réunie à Paris pour la délimitation des sphères d'influence de la France et de l'Allemagne dans la région du Togo, le Service Géographique des Colonies publia le tracé de la frontière définitivement adoptée.

Cette carte a été établie en autophotographie.

Les frais ont été supportés par le Budget de la Chambre des Députés, qui l'a annexée au rapport soumis au Parlement en vue de la ratification de la convention intervenue à ce sujet entre la France et l'Allemagne.

Carte générale du Dahomey (en préparation).

Enfin une carte générale du Dahomey, au 1/500,000[e], est actuellement en préparation. Elle est basée sur les travaux très sérieux effectués dans le bas Dahomey, en 1891, par le corps expéditionnaire. Le nord est établi d'après les travaux des plus récentes explorations. Cette carte reproduira les territoires de l'ancien Soudan récemment annexés à la colonie ; elle mentionnera donc les itinéraires des différentes missions qui ont traversé le Borgou, le Schabé, le Boussang et le Gourma ; en reportant fidèlement sur ce travail tous les renseignements recueillis sur ces différentes contrées, on obtiendra un document déjà susceptible de rendre des services pour l'accès au Niger, en droite ligne vers le nord, par Porto-Novo, Carnotville et Say.

Congo français.

Etude d'une route entre Loango et Brazzaville (1889).

Cette carte constitue une des premières publications du Service Géographique des Colonies. L'utilisation de la vallée

du Niari-Quillou comme voie de pénétration vers le Congo était un des points importants du programme de M. de Brazza, Commissaire général du Gouvernement au Congo français. Sur son ordre, M. Léon Jacob, ingénieur, avait étudié les moyens d'établir par cette vallée une voie de communication entre Loango et Brazzaville. C'est la carte établie par lui qui fut publiée par l'Administration des Colonies.

Elle fut tirée en trois feuilles et autographiée en trois couleurs, à l'échelle du 1/185,200e. La dépense s'éleva à 1,750 francs et fut imputée au Budget local du Gabon et du Congo français.

Atlas des côtes du Congo français (1893).

Si l'étude Géographique des voies de communication ouvertes dans la Boucle du Niger, tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial, avait été sérieusement entreprise par le Service Géographique des Colonies, il n'avait pas davantage perdu de vue l'importance qui s'attache à signaler au commerce français les débouchés qu'il peut trouver, vers l'intérieur de l'Afrique, par les comptoirs de la côte de notre colonie du Congo.

C'est dans ce but qu'il a publié un *Atlas des côtes du Congo français*, qui reproduit l'itinéraire parcouru par M. Pobéguin, à cette époque chef de poste du Congo, en suivant le littoral depuis la rivière Campo jusqu'à la lagune de Massabe. Cet atlas comprend vingt-deux feuilles dressées à l'échelle assez grande du 1/80,000e. Il mentionne tous les détails de la côte, indique les villages, les produits, signale les factoreries françaises et étrangères déjà fondées et facilite autant que possible l'établissement sur la côte de nouveaux comptoirs. Il doit être tenu au courant dans la colonie, qui a reçu des ordres très précis dans ce but.

Tiré en autophotographie, il a coûté 2,275 francs. La

dépense a été imputée par moitié au Budget colonial et au Congo français.

Délimitation franco-allemande du Cameroun (1894).

Etabli e par le Service Géographique des Colonies à la suite de l'arrangement signé à Berlin, le 4 février 1814, pour la délimitation du Cameroun, cette carte fut tirée en autographie, à l'échelle du 1/800,000^{e}. Le prix en fut de 1,550 francs. Il fut imputé au Budget local du Congo français.

Congo français (juillet 1895).

Il était d'ailleurs urgent de publier une carte complète du Congo français; la dernière carte générale de cette Colonie était la carte de la mission Rouvier qui remontait déjà à 1887. Notre extension vers le nord avait été rapide tant sur la Sangha que sur l'Oubangui, et nos explorateurs avaient su faire triompher notre influence d'une part jusqu'au delà du Tchad, d'autre part jusqu'aux sources du Nil.

Une nouvelle carte du Congo, mentionnant tous ces progrès, fut publiée en 1895. Le Service Géographique y a reporté et coordonné les itinéraires de MM. de Brazza, Husson, Fourneau, Cholet, Ponel, Blom et Fredon dans la Sangha; de M. Mizon dans l'Adamaoua; de M. Maistre dans son voyage de l'Oubangui à la Bénoué par le Tchad; enfin, de MM. Decazes, Liotard, Vermot, Bobichon, Julien, etc., dans la région du Haut-Oubangui et du M'Boumou.

La carte a été dressée au 1/2,000,000^{e} et autographiée en trois couleurs. La dépense, s'élevant à 2,000 francs, a été imputée moitié sur le Budget colonial, moitié sur le Budget local du Congo français.

Mise en valeur du Congo français (1899).

La mise en valeur du Congo français a été récemment assurée par l'octroi d'un certain nombre de grandes concessions;

le nombre de ces concessions est actuellement d'une cinquantaine. Il était intéressant de dresser une carte spéciale indiquant leurs emplacements respectifs sur le territoire de la colonie.

Cette carte a été publiée en cinq couleurs.

Ligne télégraphique de Loango à Brazzaville (1899).

La construction d'une ligne télégraphique entre Loango et Brazzaville ayant entraîné l'établissement d'une carte fort intéressante, la publication de cette carte fut confiée à la surveillance du Service Géographique des Colonies; elle fut tirée en trois feuilles, en autographie, à l'échelle du 1/100,000e.

Haut-Oubangui.

Haut-Oubangui et Bahr-el-Ghazal (1896).

Avant d'effectuer sa belle exploration de l'Atlantique à la mer Rouge, le capitaine Marchand, aujourd'hui lieutenant-colonel, avait particulièrement étudié les régions encore peu connues qu'il aurait à traverser. Il avait dressé, en réunissant tous les documents existants à cette époque, une carte du Bahr-el-Ghazal qui devait lui être plus tard fort utile.

C'est cette carte, la première carte un peu complète de ce pays, que le Service Géographique publia en autographie, en deux feuilles et trois couleurs.

Ajoutons que cette carte, forcément inexacte en certains points puisque l'auteur l'avait établie sans avoir parcouru les régions qui y étaient reproduites, sera bientôt remplacée par les intéressants travaux rapportés par tous les membres de la mission Marchand.

Dès que la mise au net, déjà très avancée, en sera terminée, le Service Géographique des Colonies publiera la carte générale des pays traversés par le colonel Marchand et ses compagnons.

Cartes générales de la Côte occidentale d'Afrique.

Nous indiquons ici, sous une rubrique spéciale, toutes les cartes de l'Afrique occidentale qui contiennent dans un même cadre plusieurs de nos colonies riveraines de l'Océan Atlantique.

Carte schématique de l'Afrique occidentale (1895).

Au moment où fut organisée contre Samory la colonne de Kong, le Parlement manifesta le désir, soit pendant la période d'organisation, soit pendant la période d'opérations, d'être tenu au courant des événements. Une carte de l'Afrique occidentale, indiquant la zône où se trouvait Samory et marquant la situation des colonies voisines de la Côte-d'Ivoire, avec l'indication des distances kilométriques séparant les centres principaux, fut alors dressée par le Service Géographique des Colonies.

Cette carte fut publiée en trois couleurs et tirée en autographie pour le prix de 325 francs. La dépense fut imputée au Budget colonial.

Carte d'étude de la Boucle du Niger. — Partie orientale. (1895)

Cette carte reproduisant sommairement les pays situés entre Kong et Say, d'une part, et entre Tombouctou et la Côte de Guinée d'autre part, était destinée à noter les progrès de notre pénétration dans la Boucle du Niger, progrès qui s'accentuent de plus en plus vers la branche orientale de ce fleuve.

Elle fut tirée, comme les autres cartes, en autophotographie pour le prix très modique de 85 francs imputé sur les fonds du Budget colonial.

Carte de la Boucle du Niger (1re édition, 1897).

Cette carte est une des plus importantes qu'ait publiées l'Administration des Colonies. Elle résume tous les travaux de détail publiés antérieurement, tant sur la Boucle du Niger que sur nos colonies du Soudan, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey et sur certaines parties de la Guinée française. La base de cette publication est la carte du Haut-Niger au golfe de Guinée, dressée par M. le Gouverneur Binger ; on y a utilisé également les importants travaux du capitaine Marchand. ceux des Missions Hourst et Toutée, Ballot, Baud, Wermeersch, etc.

Elle a été établie à l'échelle de 1/1,500,000e ; ce qui a permis de donner, en deux feuilles, tous les détails nécessaires pour l'étude de la Boucle du Niger. Dressée par M. le lieutenant Spicq, de l'infanterie de marine, elle a été gravée sur pierre et tirée en quatre couleurs.

2e *Edition* (*Décembre* 1898). — Une deuxième édition fut bientôt rendue nécessaire en raison des nombreux travaux topographiques effectués dans le Mossi et le Gourounsi par les lieutenants Voulet et Chanoine, dans le Haut-Dahomey, par l'adjudant Alby et le capitaine Baud, dans la Côte d'Ivoire, par les missions Blondiaux et Wœlfell, etc.

Cette nouvelle édition est actuellement à son troisième tirage.

Une *troisième édition* est en préparation au Service Géographique des Colonies.

Carte de la Convention de délimitation des Possessions françaises et anglaises dans le golfe de Guinée (1898).

Cette carte reproduit le tracé de la frontière politique et de la zône de liberté commerciale résultant de la Convention franco-anglaise de 1898. Elle embrasse toute la région s'étendant du Haut-Niger au lac Tchad.

Tirée en autographie, les frais s'en sont élevés à 200 francs. La dépense a été imputée au Budget colonial.

Obock.

Le développement de la colonie d'Obock, appelée aujourd'hui « Etablissements français de la Côte des Somali » est de date relativement très récente. La marche très normale des affaires concernant nos établissements de la mer Rouge n'a pas encore rendu nécessaire l'établissement d'une carte spéciale, les cartes marines suffisant aux besoins actuels.

Carte de l'Ile et du Cap Doumeïrah (1899).

En vue d'établir la frontière franco-italienne au Nord de nos possessions de la côte des Somalis, il était important d'établir la position exacte du Cap et de l'Ile Doumeïrah, point de départ de cette frontière. Le lieutenant Blondiaux, qui se recommandait à l'attention du Département par ses travaux antérieurs,fut chargé de cette mission. Il en rapporta une carte établie sur des positions astronomiques précises, qui fut publiée aussitôt par le Service Géographique des Colonies.

Madagascar.

Carte du territoire de Diégo-Suarez (1889).

Etant donnée l'importance stratégique de Diego-Suarez, ce territoire était l'un des premiers qui devaient être relevés. Dès 1888 une importante carte en 16 feuilles était établie par les soins d'une mission topographique dirigée par le lieutenant-colonel Badens. Cette carte, établie à l'échelle du 1/20,000ᵉ fut publiée en autographie pour le prix total de 3,000 fr.

Elle fut payée sur les fonds du Budget colonial (chapitre 15, dépenses diverses et d'intérêt général).

Carte des Etablissements français de Diégo-Suarez, Nossi-Bé et dépendances (1890).

Quelle que fut l'utilité de la carte précédente, elle était établie à une échelle trop grande pour l'usage courant des bureaux.

Aussi le Service Géographique des Colonies publia-t-il en 1890 une carte réduite donnant l'ensemble de ce qui constituait alors la colonie de Diégo-Suarez et dépendances.

Tirée en deux couleurs, cette carte entraîna une dépense de 750 francs qui fut imputée au Budget colonial.

Carte d'étude de la région centrale de Madagascar (Février 1896).

Lorsque fut terminée l'expédition de Madagascar, la pacification fut aussitôt commencée autour de Tananarive par le résident général. Une carte d'étude de cette région pouvait donc rendre des services. Elle fut aussitôt publiée par le Service Géographique.

Elle fut tirée en autophotographie pour le prix de 98 francs qui fut imputé au Budget colonial.

Carte administrative de Madagascar (Mai 1896).

Peu de temps après, l'organisation provisoire de Madagascar était arrêtée, d'accord avec le Ministre des Colonies. Une carte des divisions administratives qui venaient d'être créées fut aussitôt établie pour les besoins des bureaux.

Tirée en autographie, cette carte coûta 85 francs. Ce fut le Budget colonial qui supporta la dépense.

Carte de Madagascar (1898).

L'examen des affaires relatives à Madagascar attira l'attention toute spéciale de M. Riotteau, député, rapporteur du

Budget des Colonies en 1898. Aussi, sur sa demande, le Service Géographique dressa-t-il une carte de la colonie qui fut tirée en autographie, en quatre couleurs, et annexée au rapport sur le Budget des Colonies.

La dépense fut inscrite au budget des publications parlementaires.

Carte de Madagascar. Progrès de la pacification (1899).

En 1899, le rapporteur du Budget des Colonies, M. Doumergue, demanda également qu'une carte de Madagascar fût annexée à son rapport. Cette carte indiquait par des teintes différentes les progrès de la pacification.

Tirée en autographie en quatre couleurs, elle coûta 485 francs. Ce fut le Budget colonial qui supporta la dépense.

LE BUREAU TOPOGRAPHIQUE DU CORPS D'OCCUPATION DE MADAGASCAR

Suivant l'exemple de notre colonie de l'Indo-Chine, Madagascar a constitué un Bureau topographique qui, bien que de fondation très-récente, a déjà publié un certain nombre de cartes utiles.

Grâce à lui, tous les itinéraires rapportés par les officiers du corps d'occupation ont été immédiatement publiés; un grand nombre de ces itinéraires ont pu être assemblés et ont permis d'établir la carte, sinon définitive, du moins suffisante d'un certain nombre de provinces. Enfin plusieurs cartes générales de la colonie sont actuellement sur le chantier, à des échelles différentes selon l'usage auquel elles sont destinées; elles sont établies au 1/2,250,000^{e}, au 1/1,000,000^{e}, au 1/500,000^{e} et au 1/700.000^{e}.

En raison de l'activité déployée par le nouveau Bureau topographique de Madagascar, il est permis d'espérer que le

territoire de la grande île africaine sera bientôt entièrement connu ; l'œuvre ainsi entreprise aura grandement aidé à l'achèvement de la pacification générale et au progrès de la colonisation.

Nous donnons ci-après la liste des principales publications du Bureau topographique de Madagascar :

Carte des Étapes de Madagascar, en 12 feuilles (mars 1898).	1/500,000e
Lots de colonisation du cercle d'Anjorozobé (secteur B), en 1 feuille.	1/100,000e
Reconnaissance de la vallée du Mangoka, en 1 feuille (septembre et novembre 1897).	1/1,000,000e
Carte du Nord du district d'Ambohimanga, en 1 feuille.	1/200,000e
Itinéraire de la mission J. Milkovski et A. J. Boyer, en 1 feuille (1896-1897).	1/5,000,000e
Itinéraire suivi dans la province de Fort-Dauphin, en 1 feuille (1896-1897).	1/750,000e
Province d'Analava (Lots de colonisation) en 1 feuille.	1/6,000e
A. Plan de Tulléar, B. Ville de Tamatave, C. Plan de Fort-Dauphin, en 1 feuille.	1/6,000e
Projets de chemin de fer de Tamatave à Tananarive, en 1 feuille.	1/500,000e
Esquisse ethnographique de Madagascar, en 1 feuille (novembre 1898).	1/300,000e
Carte schématique des fouilles faites aux environs d'Antsirabé depuis 1880, en 1 feuille.	1/25,000e
Carte géologique de l'Ambongo, en 1 feuille.	1/2,000,000e
Géologie du cercle de la Mahavary, en 1 feuille.	1/500,000e
Carte d'Ambatondrazaka, en 1 feuille.	1/500,000e
Secteur de Vohilena. Immatriculations de Tananarive, au 1er janvier 1898.	1/200,000e
Carte du pays Mahafely.	1/1,000,000e
Cercle annexe de Fort-Dauphin.	1/200,000e
Cercle de la province du Betsiléo (1898). Voies de communication entre Tamatave et Tananarive.	1/100,000e
Itinéraire de Tsaratanana à Nossi-Bé.	1/1,000,000e
Étude géologique des régions de l'Ouest.	1/100,000e
Itinéraire de Tamatave à Ambatondrazaka.	1/200,000e
Région comprise entre l'Ikopa et le lac Alaotra.	1/500,000e
Reconnaissances dans le cercle d'Anosibé.	1/2,000,000e
Carte de Vohomaheri-Tananarive.	1/20,000e
Assemblage des itinéraires de la colonne de l'Ouest, cercle de Moromanga.	1/250,000e
Carte de Madagascar en 2 feuilles (1898).	1/2,250,000e
Carte administrative de Madagascar en 1 feuille (1899).	1/1,000,000e
Madagascar (5 feuilles parues).	1/500,000e
Madagascar (12 feuilles parues).	1/100,000e
Levés de la côte (13 feuilles parues).	1/100,000e

Cartes générales d'Afrique.

Carte générale des Possessions françaises en Afrique
(Octobre 1894).

Au moment où de nombreuses missions françaises étaient en route sur le continent noir, il était nécessaire de faire connaître au public l'étendue de nos possessions africaines.

Une carte spéciale très claire et très sobre de détails fut dressée dans ce but. On y ajouta, en face de chaque colonie, le chiffre des importations et des exportations.

Tirée en autographie en deux couleurs, cette carte coûta 85 francs. Le prix en fut imputé au Budget colonial.

Afrique. — Carte générale des voies de communication.
(1899)

L'Afrique française étant aujourd'hui entièrement délimitée, l'étude des voies de communication s'imposait. Cette carte indique toutes les parties navigables des fleuves africains, les chemins de fer construits ou en projet et les lignes télégraphiques établies ou à établir.

Tirée en autographie, en cinq couleurs, à l'échelle du 1/15,000,000ᵉ, elle a nécessité une dépense de 525 francs qui a été miputée au Budget colonial.

AMÉRIQUE

Nos vieilles colonies des Antilles sont connues depuis trop longtemps, pour que le Service Géographique ait eu intérêt à publier, sur les quelques crédits dont il disposait, des cartes de la Martinique et de la Guadeloupe.

Il en était de même pour Saint-Pierre et Miquelon, les cartes marines existantes fournissant tous les renseignements dont on peut avoir besoin sur cette colonie.

Guyane.

En ce qui concerne la Guyane, les explorations n'y furent, dans ces dernières années, ni très actives ni très fructueuses. Les résultats de la mission Coudreau avaient seuls fait l'objet d'une carte publiée par la Société de Géographie de Paris.

Carte d'étude de la Guyane française.

En 1896, le Service Géographique rassembla les quelques documents existants sur la Guyane française et publia une carte d'étude dans laquelle de nombreuses modifications furent apportées à la cartographie adoptée jusqu'alors dans le tracé de la côte.

Cette carte coûta 85 francs. La dépense fut imputée au Budget colonial.

Carte du contesté franco-brésilien (1899).

La reprise des pourparlers avec le Brésil pour régler la question des territoires contestés entre la Guyane française et l'Amazone amena le Service Géographique à réunir tous les documents existants en vue d'établir une carte de ces territoires, plus récemment explorés par M. Brousseau.

Cette carte vient d'être tirée en autophotographie, à l'échelle du 1/125,000°.

OCÉANIE

Nouvelle-Calédonie.

Une mission topographique, dirigée par le colonel Bagay, avait été chargée, dès 1880, de dresser une

Carte de la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances par arrondissements.

Les différentes feuilles de cette carte furent publiées à

Paris par les soins de l'Administration des Colonies. Ces feuilles sont les suivantes :

Feuille 1. — 1er arrondissement	. . . .	1/107,167e
— 2. — 1er arrondissement (Supplément. Ile des Pins).		1/107,084e
— 3. — 2e arrondissement	. . . .	1/107,575e
— 4. — 3e arrondissement	. . . .	1/107,941e
— 5. — 4e arrondissement	. . . .	1/108,941e
— 6. — 5e arrondissement (1 feuille)	. . . .	1/100,000e
— 7. — 5e arrondissement (2 feuilles)	. . . .	1/100,000e

Cette carte fut gravée sur pierre en quatre couleurs pour le prix total de 12,000 francs environ, imputé au Budget de la Nouvelle-Calédonie.

La publication en fut terminée en 1898.

*
* *

En ce qui concerne Tahiti, les cartes marines existantes fournissent tous les renseignements suffisants. Il n'était donc pas nécessaire, étant donnée la modicité des crédits du budget local de cette colonie, d'entreprendre de nouvelles publications cartographiques sur les Etablissements français de l'Océanie.

ATLAS GÉNÉRAUX DES COLONIES

Deux atlas généraux des colonies françaises ont été, jusqu'à ce jour, publiés par le Service Géographique des Colonies.

Ils ont été publiés : le premier à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, le second à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900.

Nouvel Atlas des Colonies françaises (1889-90).

Cet atlas se compose de 22 cartes, savoir :

Un planisphère, présentant l'ensemble de nos colonies avec les principales lignes de paquebot, les câbles, etc.

6 cartes de nos Colonies d'Afrique;
5 — de l'Océan indien ;
3 — de l'Indo-Chine ;
4 — de l'Océanie ;
3 — de l'Amérique.

On a cherché, dans cet atlas, à composer un ensemble de toutes les parties qui doivent se soutenir et s'éclairer l'une et l'autre. L'adoption désirable d'une échelle unique étant difficile à réaliser, on a choisi, du moins, un petit nombre d'échelles simples et comparables aisément.

Cet atlas, établi en gravure sur pierre, a été tiré en trois couleurs.

Chacune des cartes dont il se compose est précédée d'une courte notice indiquant les moyens de communication avec la Métropole (paquebots, câbles), les communications locales (chemins de fer, télégraphes, flottilles, etc.), la situation géographique de la colonie, et contenant, avec une courte notice historique, quelques renseignements indispensables sur la superficie, la population, le climat, le commerce, l'administration, le budget, etc.

L'établissement de cet atlas avait été confié à M. Paul Pelet, professeur de géographie à l'Ecole des Sciences morales et politiques.

Il a entraîné une dépense de 5,000 francs, qui a été imputée sur les crédits affectés à l'Exposition coloniale de 1889.

Atlas des Colonies françaises (1900).

Un nouvel atlas des Colonies françaises est actuellement en préparation, sous la direction du Service Géographique des Colonies.

L'établissement en a été confié à M. Paul Pelet, auteur de l'atlas publié en 1890, et dont nous venons de parler.

Cet atlas sera tiré en lithographie et en quatre couleurs. Il comprendra 56 pages, et sera du format in-4° colombier.

Il contiendra les cartes suivantes :

1° Planisphère, Colonies françaises et étrangères ;
2° Afrique française ;
3°, 4°, 5° et 6° Algérie et Tunisie ;
7° Sahara algérien ;
8° Sénégal, Région de Tombouctou ;
9° Sénégal, Soudan, Haut-Niger ;
10° Guinée et Côte d'Ivoire ;
11° Soudan et Moyen Niger, Dahomey ;
12° Congo français (feuille Sud) ;
13° Congo français (feuille Nord), Tchad, Haut Oubangui ;
14° Obock, Bahr-el-Ghazal ;
15°, 16° et 17° Madagascar, Mazotte, Comores, Réunion, Kerguelen ;
18° Imérina (Madagascar) ;
19° Betsileo, Touat, Obock ;
20°, 21° Indo-Chine française (2 feuilles) ;
22 Delta du Tonkin ;
23° Guyane, Inde française ;
24° Guadeloupe, Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon, Martinique ;
25° Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides ;
26° Polynésie, Tahiti, Marquises ;
27° Cartons divers, Baies et Rades importantes des Colonies.

Les frais de cette publication, 20,000 francs environ, seront payables en deux annuités, sur les crédits de l'Exposition universelle de 1900.

CHAPITRE V

L'EXPOSITION

DU

SERVICE GÉOGRAPHIQUE ET DES MISSIONS

Les cartes publiées par le Service Géographique pendant ces dix dernières années se rapportent principalement à nos nouvelles colonies d'Afrique et d'Asie.

Nos vieilles colonies étant déjà complètement organisées, il était surtout important de faire connaître au public les possessions nouvelles, où l'activité des colons pouvait se donner carrière.

Aussi, dès l'entrée dans la salle d'Exposition du Service Géographique et des Missions, les yeux sont-ils immédiatement frappés par deux grandes cartes murales qui se font face et qui représentent, l'une, les résultatsde la pénétration française en Indo-Chine, l'autre, les résultats de la pénétration française en Afrique.

Autour de chacune de ces cartes générales ont été groupées des cartes spéciales des colonies qui y sont représentées, ainsi que les itinéraires des missions les plus importantes qui les ont explorées.

Ces cartes sont accompagnées de plusieurs séries de photographies rapportées de leurs voyages par nos explorateurs et permettant de se rendre compte de l'aspect des pays qu'ils

ont traversés ou des indigènes avec lesquels ils sont entrés en relations.

Les deux côtés de la salle d'Exposition du Service Géographique des Colonies se trouvent ainsi consacrés : l'un, à nos possessions d'Asie, l'autre, à nos possessions d'Afrique.

ASIE

1. *Principales missions françaises en Indo-Chine* (1885-1900).

La carte générale des principales missions françaises en Indo-Chine de 1885 à 1900 fait ressortir tout d'abord le développement de l'influence française dans le Nord de l'immense péninsule.

C'est, en effet, par le Tonkin que doit se faire la trouée qui donnera l'essor à notre expansion économique. Nos possessions indo-chinoises forment une large bande orientée du sud au nord ; au sud, la Cochinchine, vieille colonie, est aujourd'hui arrivée à l'apogée de son développement ; à l'ouest, nos efforts, quelque persévérants qu'ils soient, risquent de se heurter à l'opposition sourde et quelque peu mystérieuse du Siam et du Laos.

Au nord, au contraire, l'héroïsme de nos troupes coloniales semble avoir définitivement triomphé de la résistance des bandes de pirates qui infestaient la frontière chinoise. Nous ne doutons pas qu'en dépit des graves difficultés survenues avec la Chine, les indigènes voisins de la frontière sino-annamite n'hésitent à s'exposer derechef aux dures leçons qui leur ont été infligées.

La pénétration économique vers les provinces chinoises du Yunnam, du Quang-Si et du Quang-Tong s'effectuera peu à peu lorsque les autorités chinoises se seront convaincues que les échanges commerciaux proposés par la France doivent

hine - Mytho

Nou
Con

rte
incipales
FRANÇAISES
en
CHINE
5-1900

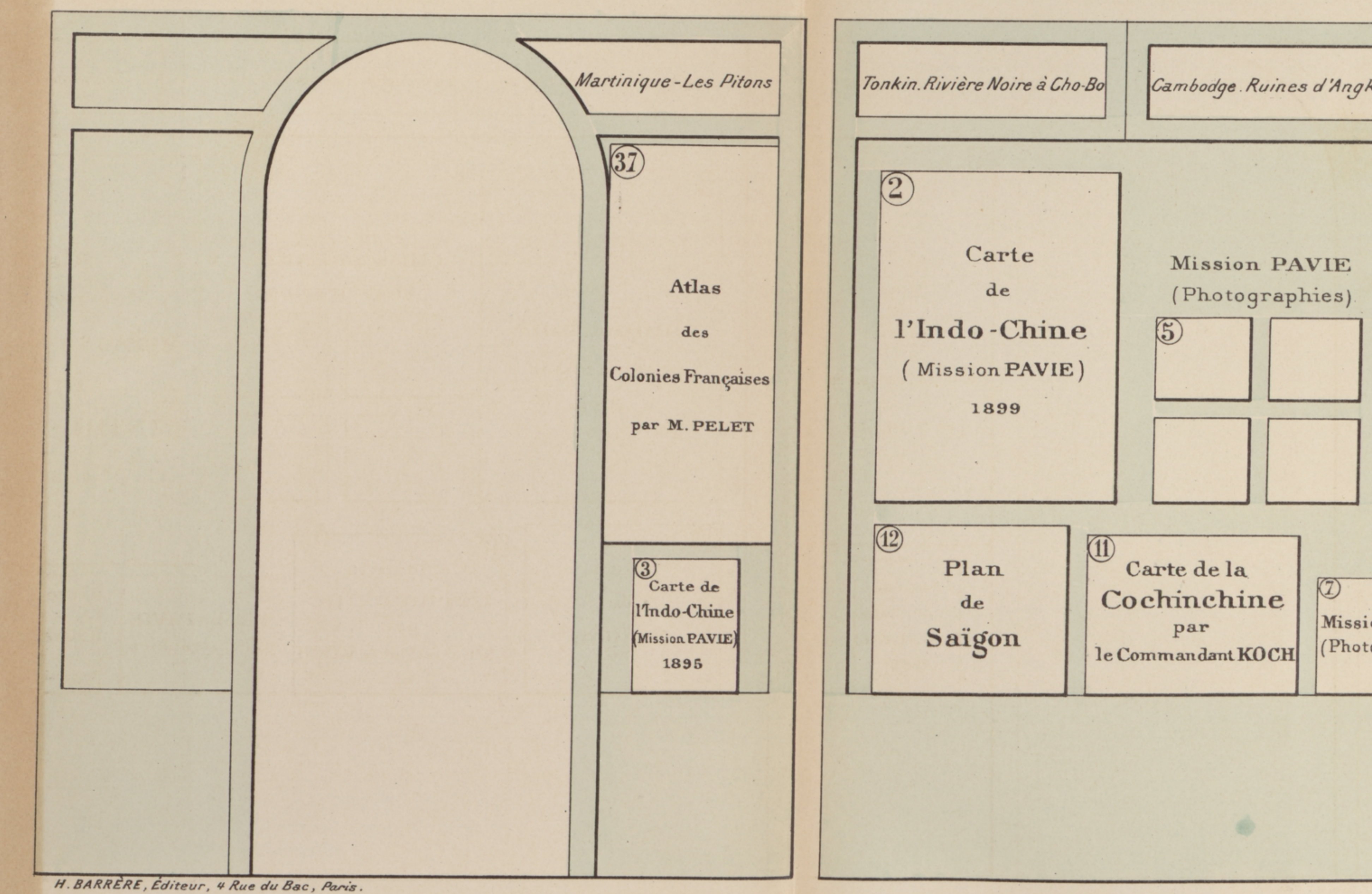
Mis
(Ph

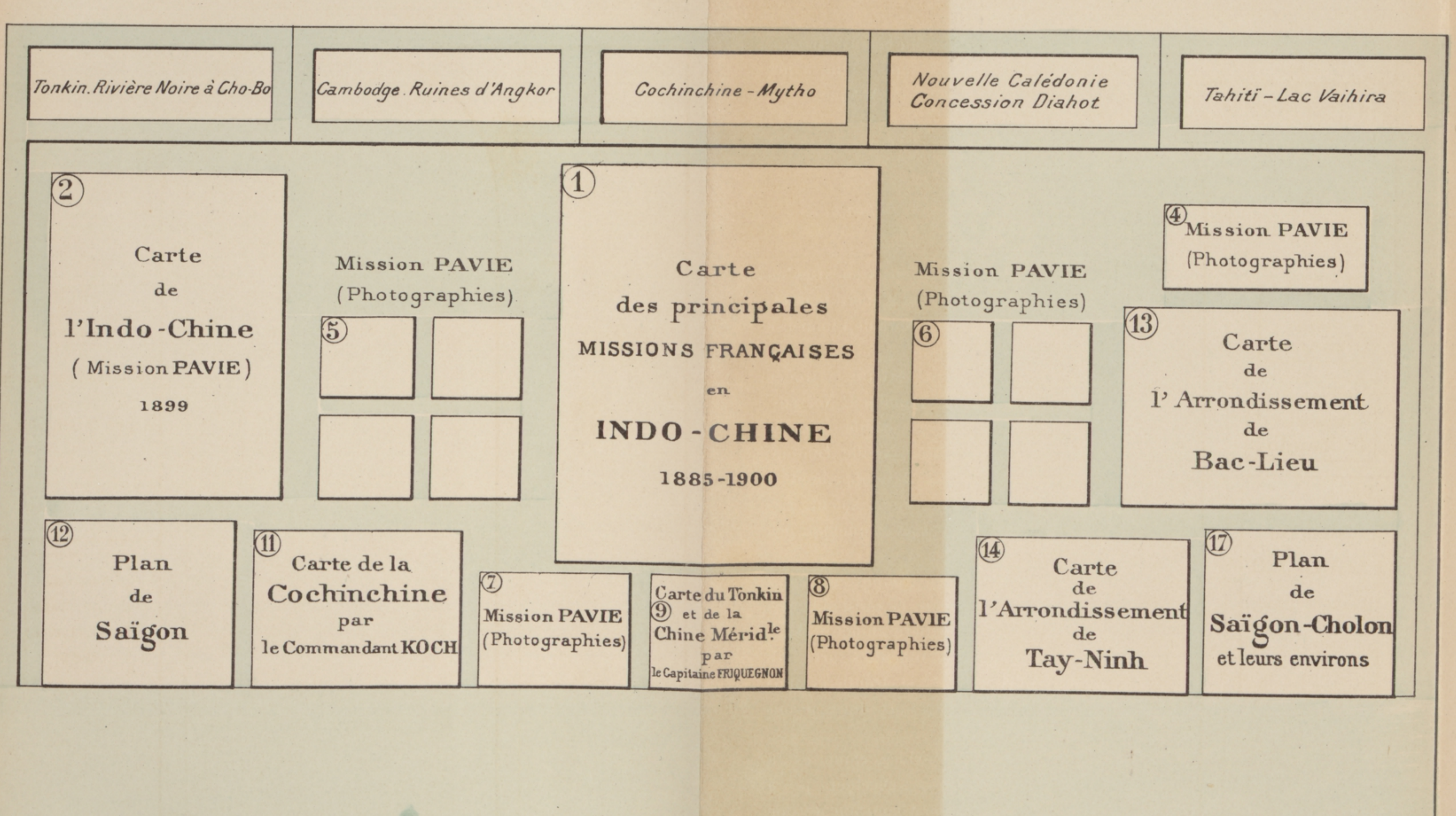
6

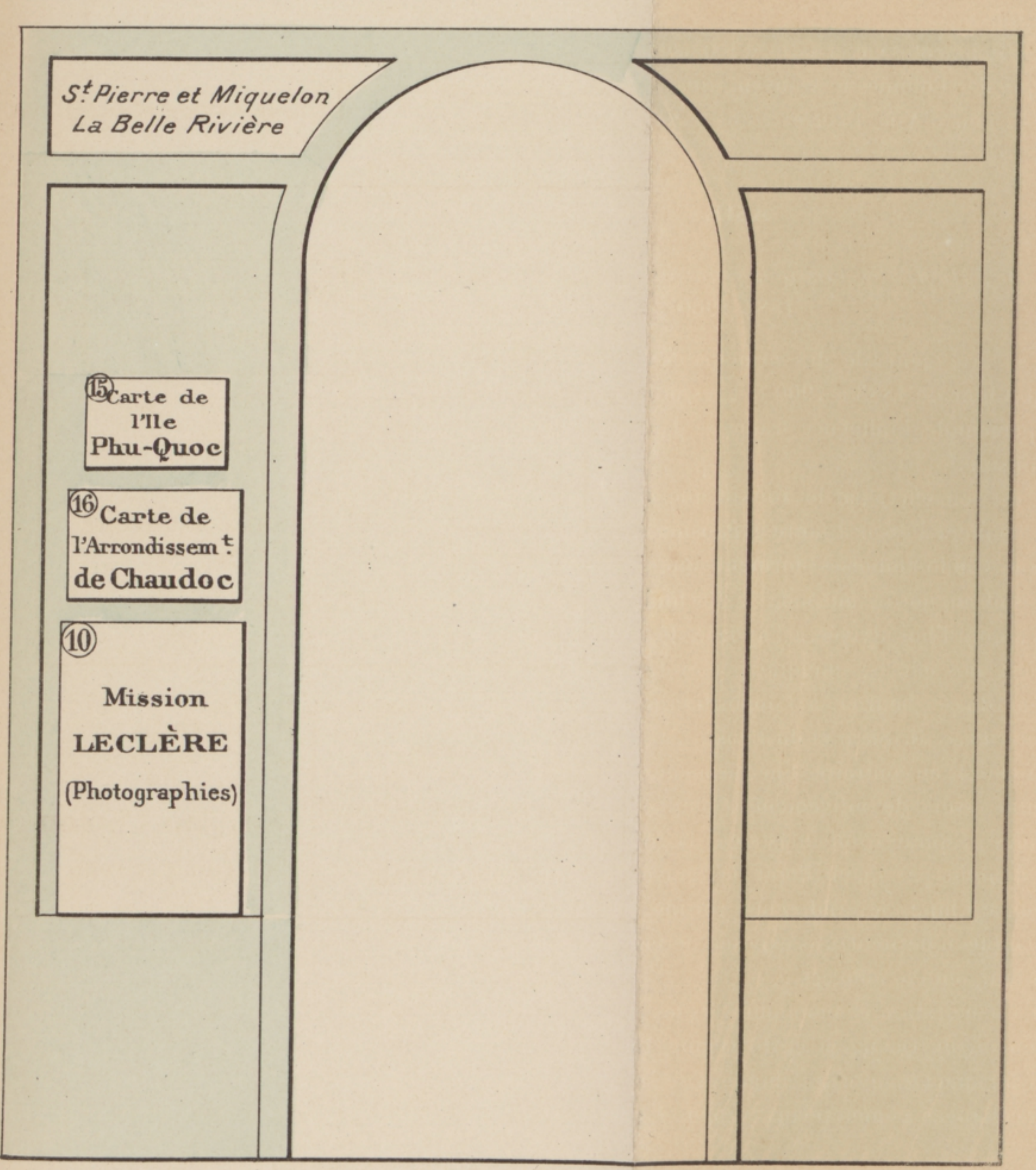
du Tonkin
de la
Mérid.le
par
ne FRIQUEGNON

8
Mission PAVIE
(Photographies

Impie A GENTIL, Paris







H. BARRÈRE, Éditeur, 4 Rue du Bac, Paris.

Impie A. GENTIL, Paris

être profitables aux deux pays. De ce côté est l'avenir de l'Indo-Chine ; aussi est-ce vers ces régions si riches qu'ont été dirigées le plus grand nombre de missions.

Au nombre des principaux itinéraires indiqués sur la carte de la pénétration française en Indo-Chine, nous devons mentionner ceux de Francis Garnier, qui explora le premier la vallée du Mékong ; de Doudard, de la mission Pavie, qui ont parcouru l'Indo-Chine en tous sens ; de la Mission lyonnaise qui a étudié les conditions du développement du commerce français dans les provinces méridionales de la Chine ; de la mission Bonin, partie du Tonkin et chargée de découvertes scientifiques en Chine ; de la mission Leclère, à qui fut confiée l'analyse géologique et l'étude des mines de charbon des régions chinoises qui confinent au Tonkin ; du Prince Henri d'Orléans qui, par le Haut-Mékong et la vallée de la rivière Salouen, s'ouvrit une route jusqu'au Thibet.

2. *Indo-Chine. — Mission Pavie.*

La mission Pavie est une des missions les plus importantes qui aient étudié l'Indo-Chine ; pendant près de quinze ans elle parcourut en tous sens notre grande colonie d'Extrême-Orient ; aussi n'est-ce pas seulement dans une carte spéciale de telle ou telle région que purent être résumés les résultats de ses travaux ; elle les reproduisit en une carte générale de l'Indo-Chine française, dont deux éditions successives furent publiées, l'une en 1891, l'autre en 1899, sous la direction des Ministères des Colonies et des Affaires étrangères.

3. *Indo-Chine. — Mission Pavie.*
(Petit format)

Cette carte est une réduction de la première édition (1891) de la carte Pavie, tirée en vue d'un usage plus commode pour le service des bureaux.

4, 5, 6, 7, 8. *Photographies de la Mission Pavie.*

Les pays explorés par la mission Pavie sont très variés et très divers ; les renseignements recueillis par elle se rapportent à l'ethnographie, à la faune, à la flore, à l'hydrographie, à l'orographie, en un mot à des branches très diverses de la science ; il a donc paru intéressant de mettre sous les yeux du public un assez grand nombre de photographies prises par M. Pavie et ses compagnons. Elles reproduisent diverses opérations de la mission, quelques incidents de route, et permettent de se rendre compte des types des races principales qui peuplent la péninsule indo-chinoise.

9. *Chine méridionale et Tonkin.*

La frontière nord du Tonkin que bordent les provinces chinoises du Yunnan, du Quang-Si et du Quang-Tong attire à l'heure actuelle l'attention du monde colonial français. Le commerce européen qui s'efforce de conquérir le marché chinois projette l'établissement de voies de chemin de fer partant de la côte vers l'intérieur. La France, elle, a une voie de pénétration tout indiquée par sa colonie du Tonkin. Aussi les efforts du Gouvernement général de l'Indo-Chine française se sont-ils portés depuis longtemps sur l'étude de notre expansion par la Chine méridionale.

La carte de la Chine méridionale contient tous les pays qui se rapportent à cet ordre d'idées. En la publiant, le Service Géographique des colonies comblait une lacune ; il la comblait à l'aide d'un document des plus sérieux, établi par un des membres les plus consciencieux et les plus appréciés de la mission Pavie : M. le capitaine Friquegnon.

10. *Mission Leclère* (Photographies).

La mission Leclère, chargée de visiter au point de vue minier le Tonkin et les provinces méridionales de la Chine,

venait de rentrer en France lorsque fut organisée l'exposition du Service Géographique des colonies.

Bien que les itinéraires de cette mission ne soient pas encore publiés, le Ministère des Colonies a tenu à placer sous les yeux du public une série des intéressantes photographies rapportées par M. Leclère et ses collaborateurs.

11. *Carte de la Cochinchine* (Commandant Kock).

La carte de la Cochinchine dressée par le commandant Kock en 1890 et publiée sous la direction du Service Géographique des colonies est une des meilleures cartes d'ensemble qui existent sur cette colonie. Soigneusement gravée sur pierre en 4 couleurs elle est d'une échelle commode à consulter; cette carte très complète a été la première à rectifier le tracé défectueux qui avait été donné jusque-là de la côte marécageuse qui sépare le delta du Mékong de la pointe Camau.

12. *Plan topographique de la ville de Saïgon* (Cochinchine).

Le plan topographique de la ville de Saïgon fait partie de la collection des cartes établies par le cadastre de Cochinchine. Il montre tout le développement qu'a pris, à l'époque actuelle, la capitale de la Cochinchine française.

13. *Arrondissement de Bac-Lieu* (Cochinchine).
14. *Arrondissement de Thay-Ninh* (Cochinchine).
15. *Ile de Phu-Quoc* (Cochinchine).
16. *Arrondissement de Chaudoc* (Cochinchine).

Les cartes des arrondissements de Cochinchine établies par le service du cadastre et exposées par le Service Géographique des colonies ont un intérêt spécial. La Cochinchine est la seule de nos anciennes colonies qui ait un cadastre bien établi, et dont la reproduction topographique soit par conséquent arrivée à son plus haut degré de perfection. Les cartes

cadastrales de la Cochinchine sont de véritables cartes d'état-major où se trouvent indiquées les plus petites habitations, où sont reportés les plus petits sentiers. Ces cartes ne présentent certes pas le même aspect que les cartes d'état-major de nos régions. Le pays se présente sous une apparence plus nue, le plus souvent couvert par des marécages où se trouvent des rizières.

De semblables publications sont le fruit d'un travail suivi et très appréciable. La Cochinchine est à l'heure actuelle dotée d'une administration établie sur des bases définitives, et les dépenses qu'elle consent pour les frais d'impression des cartes de son cadastre témoignent de l'importance qu'elle attache à l'exacte connaissance du sol de son domaine.

17. *Saïgon, Cholon et leurs environs.*

Le service du cadastre ne se borne pas à établir la série complète des arrondissements de Cochinchine. Il a fait dessiner aussi les environs des villes principales. La carte de Saïgon, Cholon et leurs environs présente une grande utilité pratique pour les relations incessantes du chef-lieu de la colonie avec sa banlieue et principalement avec l'importante commune suburbaine de Cholon.

AFRIQUE

18. *Carte des missions françaises en Afrique* (1895-1900).

L'extension de l'influence française en Afrique a été assurée par un ensemble d'explorations dont les résultats sont aujourd'hui définitifs. Les itinéraires de nos fonctionnaires et de nos officiers, s'entrecroisant comme les mailles d'un filet, recouvrent sans discontinuité toute l'Afrique française, de l'Algérie au Soudan et du Soudan au Congo.

Nous parlons d'autre part des missions françaises en Afrique ; signalons seulement sur la carte générale exposée

Paysage

te
cipales
RANÇAISES

QUE
1900

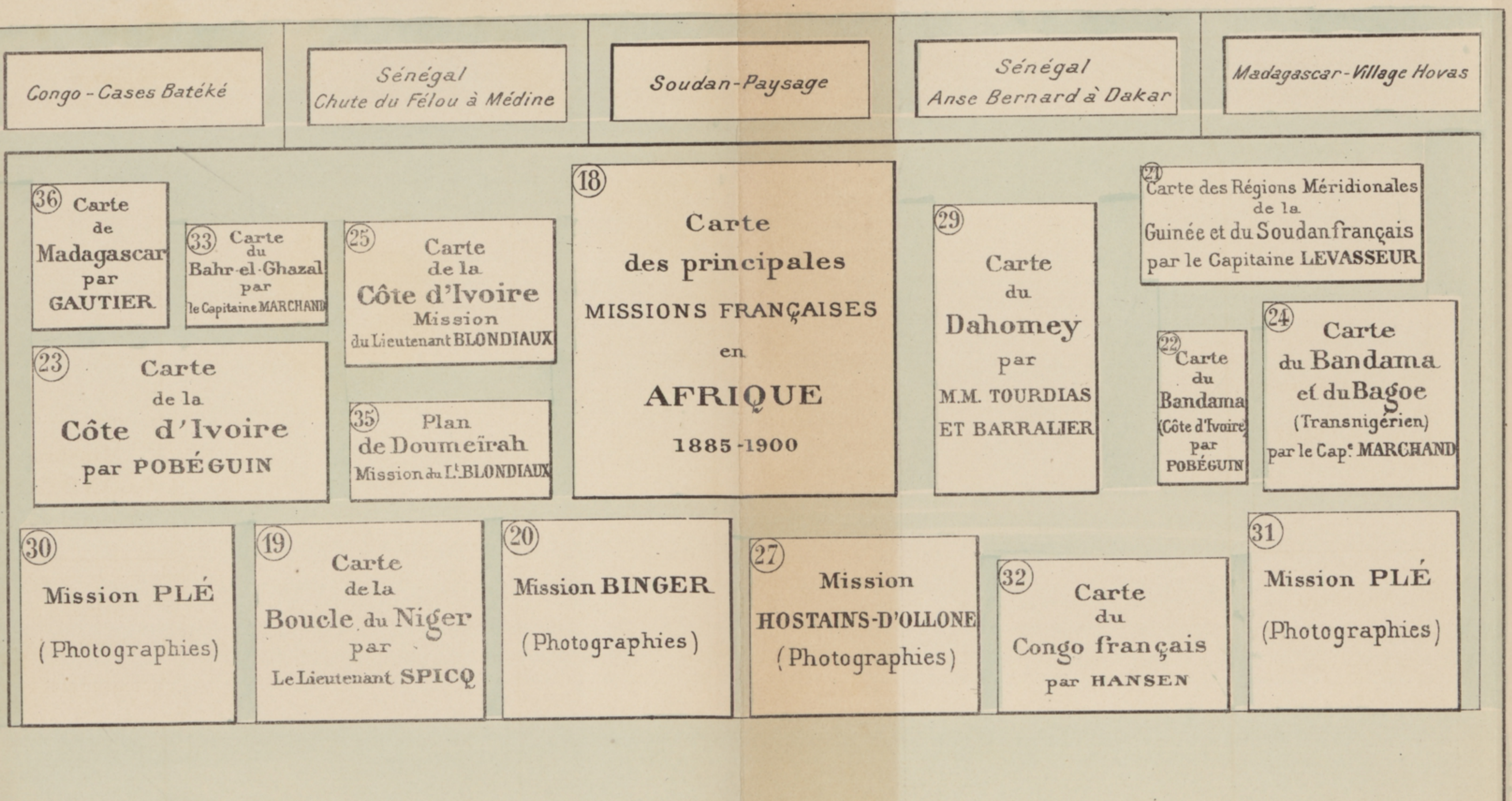
(27)
Missio
HOSTAINS-D'
(Photograp

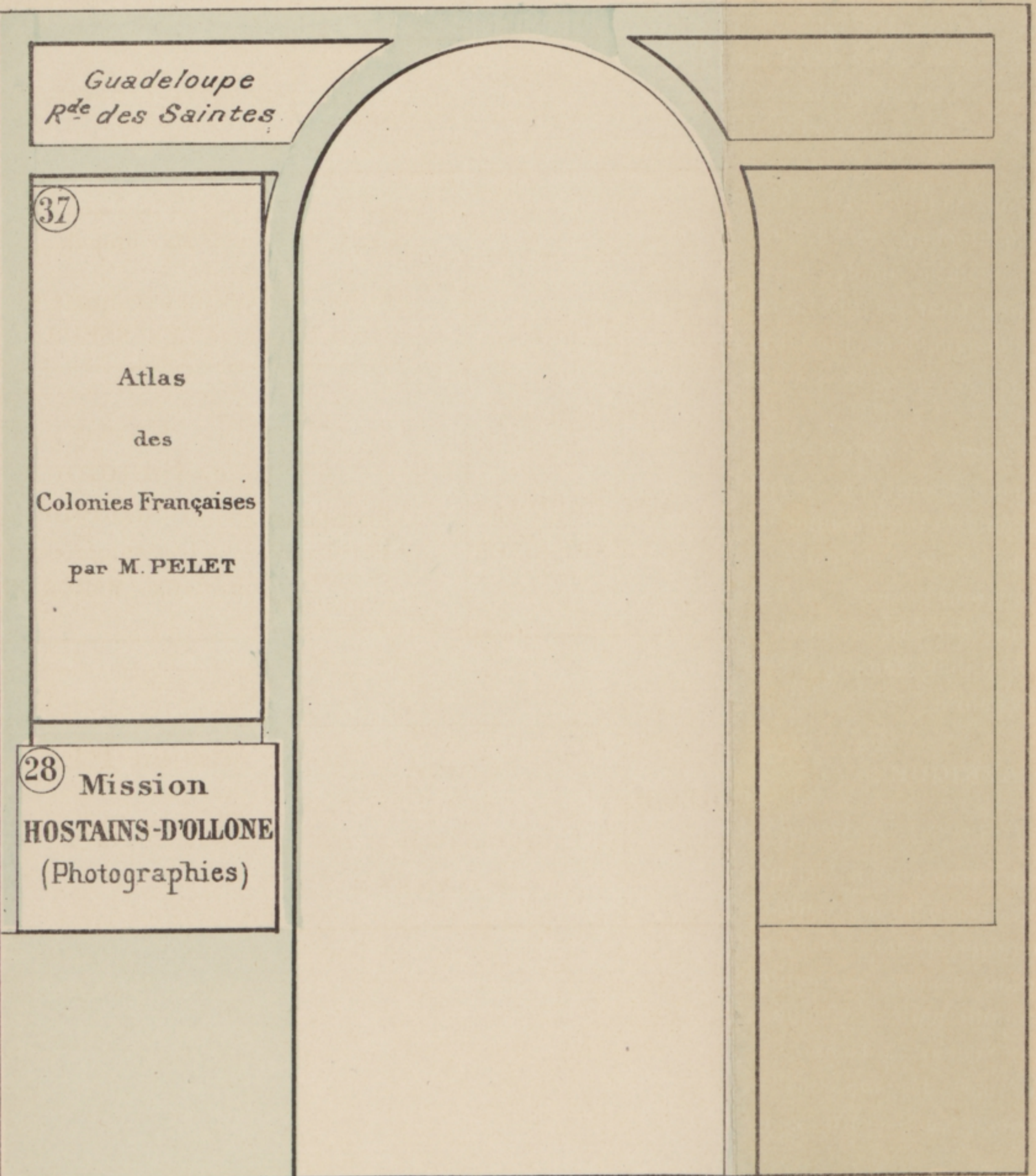
Imp[le] A. GENTIL, Paris

Guyane
Chaussée Sartines Cayenne

26 Mission BLONDIAUX (Photographies)

34 Mission de BONCHAMPS (Photographies-Dessins)





H. BARRÈRE, Éditeur, 4 Rue du Bac, Paris

Impie A. GENTIL, Paris

par le Service Géographique les itinéraires de la mission *Binger* qui a exploré l'intérieur de la Boucle du Niger; de la mission *Hourst* qui a relevé le cours de ce fleuve; de la mission *Baud* et *Vermeersch* qui a effectué la liaison du Dahomey à la Côte d'Ivoire ; de la mission *Hostains* et *d'Ollonne* à qui l'on doit la jonction de cette dernière colonie avec la Guinée française; de la mission *Ballot* qui, par le nord du Dahomey, a préparé la pénétration au delà de Say; de la belle mission *Monteil* qui, du Sénégal au Tchad, a traversé tout le Soudan, pour remonter ensuite par la Tripolitaine, jusqu'à la Méditerranée; des missions des capitaines *Cazemajou* et *Joalland* qui ont, le premier au prix de sa vie, le second en affrontant les plus grands périls, fait reconnaître notre autorité dans la région située entre le Niger et le Tchad et dont les efforts ont assuré la jonction du Dahomey, du Soudan et du Congo français ; de la mission *Foureau-Lamy* et de la mission *Gentil-Bretonnet* qui, parties l'une de l'Algérie, l'autre du Congo, se rejoignirent au lac Tchad, préparant la communication future, à travers le continent, de l'embouchure du Congo à la côte de l'Algérie ; des missions *Marchand* et de *Bonchamps* qui partirent le premier de Loango et le second de Djibouti pour tenter d'obtenir sur la vallée du Nil la jonction du Congo français et de nos établissements de la Côte des Somali; enfin de la mission *Flamand* qui se termina récemment par les brillants faits d'armes d'In-Salah et d'Igli.

19. *Carte de la Boucle du Niger.*

La jonction politique et commerciale de toutes nos possessions de l'Afrique occidentale devait nécessairement s'effectuer par le Niger, c'est pour cette raison que l'exploration des pays arrosés par ce fleuve s'imposait à l'activité de nos colons.

Dès que les résultats de ces explorations furent suffisants

pour donner quelques renseignements sur cette partie de l'Afrique encore presque inconnue il y a quelques années à peine, le Service Géographique des Colonies fit établir une carte générale de la Boucle du Niger. Une première édition fut tirée en 1897 ; une seconde à la fin de 1898 ; une troisième édition est à l'heure actuelle en préparation.

20. *Photographies de la mission Binger.*

De toutes les missions qui ont exploré la Boucle du Niger, la mission Binger est celle dont l'itinéraire fut plus étendu, traversa les pays les plus différents ; c'est donc aux photographies rapportées de cette mission que le Service Géographique des Colonies a eu recours en vue de donner au public une idée exacte des diverses peuplades de la Boucle du Niger.

21. *Carte des Régions méridionales de la Guinée et du Soudan français.*

Cette vue d'ensemble sur nos Colonies de la Boucle du Niger doit être appuyée d'indications spéciales sur chacune de ces colonies.

En ce qui concerne la Guinée française, la carte des régions méridionales de la Guinée et du Soudan français reproduit la région par lesquels doivent s'ouvrir les communications entre Conakry et la partie navigable du Niger. Cette région est d'autant plus intéressante que c'est vers elle qu'ont convergé nos efforts d'expansion soit par le Soudan, soit par la Côte d'Ivoire, soit par la Guinée française.

22, 23. *Carte de la Côte d'Ivoire.*

L'étude topographique de la Côte d'Ivoire était difficile et pénible, la forêt équatoriale, extrêmement dense, recouvrant presque entièrement le territoire de cette colonie.

Avant que l'intérieur du pays fût suffisamment connu pour faire l'objet d'une carte définitive, le Gouvernement local fit

établir, feuille par feuille, une carte à grande échelle de la côte, destinée à s'étendre plus tard aux autres régions de la colonie. Quatre premières feuilles, établies en 1892 (n° 22), donnaient la région de Grand-Lahou et les pays environnants : Tiassalé, Ouosso, Toumodi. Huit autres feuilles furent postérieurement établies, complétant la côte jusqu'à la frontière de Libéria (n° 23).

Cette carte établie par feuilles au 1/150,000e, doit se compléter peu à peu et constituer un document très détaillé qui sera fort utile à consulter dans les diverses régions de la colonie et à compléter sur place, feuille par feuille. Mais comme elle ne doit pas être complète avant un temps assez long, le Ministère des Colonies a tenu à vulgariser de suite les découvertes géographiques intervenues sur certains points spéciaux de la Côte d'Ivoire.

C'est dans ce but qu'il a publié les cartes de détail ci-après:

24. *Carte du Transnigérien.*

Cette carte représente le projet de route commerciale que le capitaine Marchand avait étudié entre les fleuves côtiers de la Côte d'Ivoire et le bassin du Haut-Niger.

Le cours du Bandama étant présumé navigable, il avait projeté de réunir ce fleuve par un chemin de fer, au Bagoë, qui est une des branches du Haut-Niger. La communication se fût ainsi trouvée établie entre la Côte de Guinée et le Niger.

C'est la carte dressée par le capitaine Marchand à la suite de cette étude qui a été publiée sous le nom de *Carte du Transnigérien*.

25. *Carte de la mission Blondiaux à la Côte d'Ivoire.*

La mission Blondiaux explora en 1898-99 la région du Haut-Cavally. Elle recueillit de nombreux renseignements sur un pays encore inconnu et absolument en blanc sur les cartes.

Les découvertes qui résultèrent de cette mission furent réunies dans une carte que publia immédiatement le Ministère des Colonies.

26. *Mission Blondiaux* (Photographies).

Comme annexe à cette carte, il a été exposé une collection des principales photographies rapportées par la mission Blondiaux.

27, 28. *Mission Hostains d'Ollone* (Photographies).

La mission Hostains d'Ollone a tout récemment exploré l'hinterland de la République de Libéria et parcouru un itinéraire qui relie la Côte d'Ivoire à la Guinée française en contournant les possessions anglaises de Sierra-Léone. Rentrée en France depuis peu de temps, cette mission n'a pu encore terminer la carte des pays qu'elle a explorés. Elle présentait toutefois un trop grand intérêt pour que le Service Géographique et des Missions n'en fît pas mention ; c'est pourquoi il a exposé une partie des photographies qu'elle a rapportées.

29. *Dahomey.*

Jusqu'en 1895 la partie méridionale du Dahomey fut seule explorée ; les relevés très exacts dus aux officiers du corps expéditionnaire ne se rapportaient en effet qu'aux pays situés entre la Côte et Abomey, capitale de l'ancien royaume de Gleglé et de Béhanzin. Lorsque plusieurs missions, sous la haute direction de M. le gouverneur Ballot s'élancèrent à la conquête des régions septentrionales qui s'étendent jusqu'au Niger, des documents topographiques intéressants vinrent apporter des renseignements inédits d'abord jusqu'à Carnotville, puis jusqu'à Boussa et jusqu'à Say. Aujourd'hui notre colonie du Dahomey est définitivement délimitée ; elle s'étend au nord jusqu'au Niger.

Cependant il n'était possible d'établir une carte exacte et définitive que pour la seule région d'administration directe c'est-à-dire jusqu'à Carnotville. C'est la minute de cette carte dressée au Service Géographique des Colonies par MM. Tourdias et Barralier, qui a été exposée. Elle ne tardera pas à être publiée.

30, 31. *Mission Plé* (Photographies).

De même que la mission Hostains-d'Ollonne, la mission Plé est revenue en France tout récemment; la carte définitive de son itinéraire n'est donc pas encore terminée. On a dû se borner à exposer quelques-unes de ses photographies. Cette mission était chargée d'aborder la frontière occidentale du Dahomey, récemment délimitée, de concert avec les autorités allemandes du Togo.

32. *Congo français.*

Notre champ d'action au Congo s'était beaucoup étendu depuis la publication, en 1887, des travaux et de la carte de la mission Rouvier. Primitivement resserrée entre la Côte de l'Océan à l'ouest et le cours du Congo à l'est; limitée même en partie au nord par le parallèle 2° N. jusqu'au méridien 12° E. de Paris, notre colonie a pris, au cours de ces dernières années un rapide essor par les seules régions qui lui restent ouvertes : celle de la Sangha et celle de l'Oubangui.

La carte publiée en 1895 réunit tous les renseignements connus à cette époque.

33. *Haut-Oubanghi et Bahr-el-Ghazal.*

Une carte complète du Congo français devrait, à l'heure actuelle, comprendre dans son cadre, nos nouvelles possessions du *Chari* et du *Haut-Oubangui*. Cependant ces nouvelles régions ne sont pas encore assez connues pour qu'il soit utile de construire, spécialement pour les y reporter,

une nouvelle carte du Congo français. Le Service Géographique s'est donc borné à publier une carte spéciale du Haut-Oubangui et du Bahr el-Ghazal dressée par le capitaine Marchand avant qu'il eût accompli sa mission de l'Atlantique à la mer Rouge.

34. *Mission de Bonchamps en Abyssinie.*

La mission de Bonchamps avait pour objet d'atteindre le cours inférieur du Nil en partant de nos possessions d'Obock. Après avoir traversé l'Abyssinie, les circonstances l'obligèrent à rebrousser chemin sans avoir pu atteindre son but. Privé d'une partie de ses bagages, M. de Bonchamps eut grand peine à établir son itinéraire : il ne put prendre de photographies, mais M. Potter, membre de la mission, dessina tout une série de croquis qu'il était intéressant d'exposer.

35. *Doumeirah. — Mission du lieutenant Blondiaux.*

Chargé de relever la position de l'île et du cap Doumeirah, le lieutenant Blondiaux rapporta une carte fort bien faite qui a été exposée avec un panorama des points qu'elle reproduit et diverses photographies des environs.

36. *Carte de Madagascar* (Gautier).

Le Bureau topographique des troupes de Madagascar, installé à Tananarive, recueille sur la grande île africaine, de nombreux documents de détails qu'il publie pour le service local. Il appartenait toutefois au Service Géographique des Colonies d'établir une carte générale de l'île à l'aide des documents déjà parus ; l'exécution en a été confiée à M. Gautier, directeur de l'enseignement de la colonie. Cette carte n'est pas encore terminée ; une épreuve provisoire, montrant par des teintes différentes l'orographie de Madagascar, a pu cependant être exposée.

37. *Atlas des Colonies françaises.*

Nous avons déjà parlé de l'atlas général des Colonies françaises publié à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900 ; le Service Géographique des Colonies en a fait encadrer les premières feuilles parues de manière à les mettre sous les yeux du public avec les autres cartes exposées ; de plus un exemplaire relié en a été placé dans la salle d'exposition, à la disposition des visiteurs.

AUTRES PUBLICATIONS

Mises à la disposition du public dans la salle d'Exposition du Service Géographique des Colonies.

Indépendamment des cartes que nous venons de passer en revue, le Service Géographique des Colonies a placé dans le salon de l'Exposition géographique un certain nombre d'atlas, de brochures ou de volumes divers.

Nous citerons les plus importantes de ces publications.

L'atlas complet de nos possessions d'outre-mer, publié en 1900 par ordre du Ministère des Colonies, par M. Paul Pelet, présente une série de cartes finement dessinées. L'auteur les a mises, avec une rare exactitude, au courant de tous les documents apportés par les dernières missions africaines et asiatiques.

S'inspirant d'une idée très juste, M. Pelet a varié les échelles employées. Réservant le 1/1.000.000^{e} pour les régions créées régulièrement et géographiquement définies, il s'est servi de l'échelle du 1/2.000.000^{e} et 1/2.800.000^{e} pour Madagascar et l'Indo-Chine, utilisant enfin l'échelle du 1/3.000.000^{e} pour les pays à topographie moins parfaite (Afrique occidentale, Congo français en particulier).

En vue de compléter l'œuvre cartographique, de grands tableaux donnent au visiteur s'intéressant à nos colonies tous les renseignements utiles sur les origines, la superficie, la population, le commerce, le budget local de chaque colonie. Enfin un tableau des voies de communication vient achever ce travail très consciencieux.

*
* *

L'*Annuaire du Ministère des Colonies*, année 1900, se trouve également à la disposition des intéressés désireux de se rendre compte de l'organisation et du personnel, tant de l'administration centrale que des cadres coloniaux.

*
* *

Des exemplaires reliés de la *Revue Coloniale*, années 1897 et 1899, montrent au public que tous les renseignements agricoles, commerciaux, industriels émanés de nos colonies, que les résultats et les documents topographiques ou scientifiques apportés par les missions sont centralisés au Service Géographique qui compose la Revue et tient à honneur d'en faire un journal éminement utile à la grande œuvre de la colonisation française.

L'autonomie de cette publication, obtenue depuis deux ans à peine, le développement considérable qu'elle a pris depuis, coïncident avec l'augmentation du nombre des questions à étudier par le Service Géographique qui a à cœur de suivre avec la Revue le mouvement imposant de colonisation qui jette la France au delà de ses frontières.

*
* *

Parmi les documents cartographiques aussi intéressants que nombreux qu'il possède, le Service Géographique, ne disposant

que d'un espace très restreint, a dû se borner à mettre à la disposition du public deux ou trois atlas choisis avec soin.

Pour le continent africain, il a déposé au Salon de l'Exposition, l'itinéraire de la mission de Bonchamps « de Djibouti au Nil blanc », itinéraire exécuté d'après les travaux de MM. Bartholin, Michel, Fauré et Potter, relevé et dessiné par MM. Michel et Hansen.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cet atlas contenant, divisée en 14 feuilles, toute la route de la mission relevée au 1/200.000^e. A l'heure où l'Europe entreprend la mise en valeur de l'Abyssinie par la création de voies ferrées et de grandes routes de communication, cette série de documents si consciencieusement recueillis est d'une importance incontestable.

*
* *

La série de cartes de la mission Hourst représente une partie des travaux exécutés par nos explorateurs dans le centre africain. L'atlas mis sous les yeux du public contient tout l'itinéraire de la mission, c'est-à-dire l'étude hydrographique du cours du Niger, de Tombouctou à Boussa.

*
* *

Un théodolite, construit spécialement par M. le commandant Houdaille avant sa mission de la Côte d'Ivoire, rappelle au visiteur une des études les plus intéressantes de chemins de fer tentés pour la pénétration au centre africain. Ce théodolite constitue une invention nouvelle et fort heureuse ; d'un prix très réduit par rapport aux théodolites habituellement employés, il présente encore d'autres avantages : grâce à sa solidité, à ses dimensions très réduites, qui rendent son poids infime, il remplacera avantageusement les

instruments trop lourds et trop délicats qui ont causé jusqu'ici tant de mécomptes aux explorateurs africains.

*
* *

Parmi les nombreux documents topographiques de nos colonies asiatiques, le Service Géographique a cru devoir choisir pour l'Exposition une série de travaux cartographiques d'une exécution parfaite : la série des cartes hydrographiques du Haut-Mékong dressée à la suite des missions des lieutenants de vaisseau Simon et Mazeran.

La première mission, celle de MM. Simon et Le Vay, exécutée d'avril 1893 à janvier 1896, à bord de la *Joncière* et du *Massie*, rapporta une série de documents qui permirent à M. Tourdias, stagiaire du génie, détaché au Service Géographique des Colonies, de dessiner la carte du fleuve dans les trois biefs reconnus : le 1er de Don-Cau à Khone-Kong, le 2e de Don-Khone-Kong à Luang-Prabang, le 3e de Hien-Kong à Tang-Ho. Les biefs navigables furent dressés à l'échelle de 1/30,000e, les sections plus difficiles, dangereuses pour les vapeurs furent plus détaillées et levées au 1/10,000e.

Venant compléter ce travail topographique, une série de diagrammes météorologiques relatent toutes les variations thermométriques et barométriques, observées dans les différentes stations d'août 1893 à février 1895 à bord de la canonnière le *Massie*, par M. Le Vay.

Enfin les travaux de MM. Mazeran et Le Blévec achèvent l'étude du Haut-Mékong.

D'août 1895 à avril 1898, le commandant Mazeran, à bord du *la Grandière*, et M. Le Blévec, à bord du *Massie*, relèvent le cours de ce fleuve si important, prenant les mêmes échelles que M. le commandant Simon, le 1/30,000e pour les parties relativement navigables, le 1/10,000e pour les rapides.

La série des cartes de ces officiers, dessinée à leur retour par les soins du Service Géographique des Colonies, fut

héliogravée et imprimée au Service géographique de l'armée. Il nous faut citer encore dans cet atlas les tableaux des courbes représentatives du niveau du fleuve, tableaux dont l'intérêt pour la navigation est d'une importance primordiale.

*
* *

Les événements actuels se rapportant à la géographie coloniale présentant de l'intérêt pour le public, le Service Géographique n'a pas hésité à mettre à sa disposition, pendant le cours de l'Exposition, quelques opuscules se rapportant à nos possessions lointaines.

Nous citerons, entre autres, un numéro des *Annales des Sciences politiques*, qui contient une fort intéressante étude intitulée : *A propos des Affaires de Chine*, et dans laquelle l'auteur, M. Louis Salaün, rédacteur au Ministère des Colonies, traite cette intéressante question avec une réelle compétence et dans un style facile en même temps que châtié.

*
* *

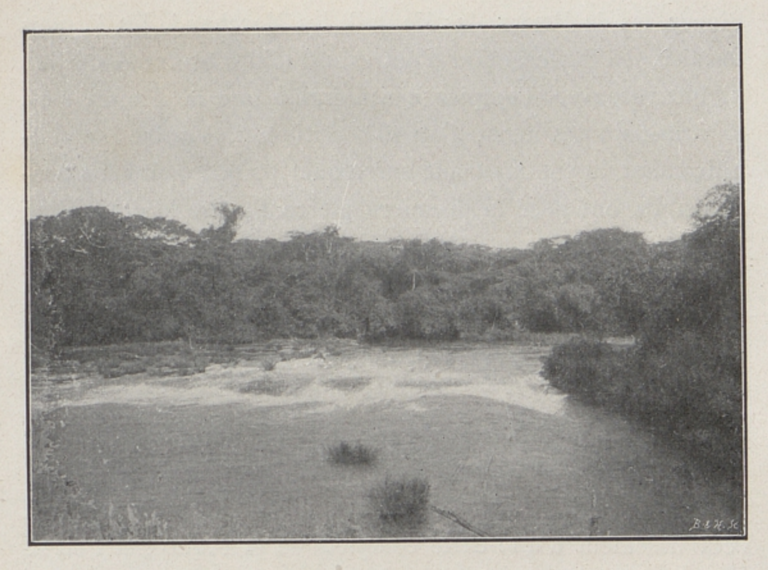
Indépendamment des cartes publiées par le Ministère des Colonies, la salle d'exposition du Service Géographique est ornée d'une série de panneaux décoratifs représentant les paysages les plus caractéristiques de nos possessions lointaines.

Ces peintures, dues au pinceau de M. Georges Fraipont, élève de M. Gustave Fraipont et de M. Luc-Olivier Merson, donnent une idée fort exacte de l'aspect des centres habités de nos grandes colonies, des villages du continent noir ou des sites agrestes de nos possessions océaniennes.

L'artiste a mis sous les yeux du public un village Bateké de la région du Congo, les chutes du Félou sur le Sénégal, un paysage du Soudan, la vue de l'anse Bernard à Dakar, un

village Hova à Madagascar, la rade des Saintes à la Guadeloupe, la chaussée Sartines à Cayenne (Guyane française), une vue des pitons de la Martinique, la Belle Rivière à Saint-Pierre et Miquelon, la Rivière Noire à Cho-Bo (Tonkin), les ruines d'Angkor au Cambodge, le faubourg de Mytho en Cochinchine, la concession du Diahot en Nouvelle-Calédonie, et enfin les bords verdoyants du lac Vaihira à Tahiti.

Ces peintures, qui dénotent chez leur auteur une connaissance profonde de son art jointe au souci d'une scrupuleuse exactitude, complètent d'une manière fort heureuse les indications, forcément un peu arides, données par les cartes géographiques sur les progrès accomplis par la France dans son empire d'outre-mer.



Rapides aux hautes eaux.

CHAPITRE VI

CONCLUSION

Si considérables qu'aient été les progrès effectués, pendant les dix dernières années, par la cartographie coloniale, on peut dire néanmoins que l'effort à donner dans l'avenir reste presque entier.

Beaucoup de pays ont été découverts, beaucoup d'itinéraires ont été parcourus et beaucoup de relevés ont été coordonnés ; ces résultats donnent une idée générale du domaine colonial de la France ; mais ils n'ont constitué qu'une sorte de canevas du sol de nos possessions.

Certes, nous ne voulons point porter atteinte au mérite de ceux qui ont, jusqu'à ce jour, rendu tant de services à la géographie coloniale. L'œuvre gigantesque accomplie par les

Binger, les de Brazza, les Monteil, les Marchand, les Francis Garnier, les Pavie et tant d'autres, est loin d'avoir été stérile ; ils ont recouvert l'empire considérable que la France s'est créé au-delà des mers, d'un filet d'itinéraires qui a fixé définitivement le sol mouvant sur lequel ils ont opéré les premiers. Ils ont posé la première pierre, l'assise la plus solide de l'édifice. Mais cet édifice, il nous reste à le construire. L'exploration est terminée ; il faut aujourd'hui passer à la topographie.

Or, l'œuvre est immense, comme le champ d'action qui lui est assigné.

En outre, la réalisation parfaite n'en sera possible que dans un temps forcément très reculé.

Si l'on songe en effet au délai qu'il a fallu pour arriver à l'établissement d'une carte complète de la France, si l'on se rappelle que ce travail ne put être entrepris qu'à la fin du siècle dernier, c'est-à-dire lorsque l'histoire de notre pays rencontrait déjà à près de dix-huit siècles, on se rendra compte des difficultés qu'on peut s'attendre à rencontrer dans l'étude géographique de notre domaine colonial.

Le temps à prévoir pour l'obtention d'un résultat satisfaisant sera certainement beaucoup moins considérable dans les colonies qu'il n'a dû l'être dans la métropole. L'œuvre qui s'impose aujourd'hui à la géographie coloniale sera à la fois plus rapide et plus ardue.

Elle sera plus rapide en raison de l'installation déjà définitive organisée déjà depuis un certain temps dans chaque colonie, d'une administration chargée de fournir les moyens d'action nécessaires à l'exploration du sol. Cette rapidité sera facilitée d'autre part par la compétence déjà exercée des officiers géodèses ou topographes chargés des levés de terrains.

Mais elle sera également plus ardue en raison de la nature même des pays qu'il s'agira d'étudier, de la violence des éléments qui, dans ces latitudes, détruisent d'une saison à

l'autre tous les points de repère déjà établis, de la profondeur des forêts ou de l'éloignement des villages qui rendent si difficile l'établissement d'une base de triangulation sérieuse; enfin en raison de l'absence parfois totale de moyens de transport et de communication.

Cette œuvre, dont l'utilité est immédiate puisque nous touchons à la période critique où nous devons songer moins à acquérir qu'à organiser, doit être laissée, dans l'exécution, à l'activité des gouvernements locaux. Sous la direction et sur les indications du ministère des colonies, chaque gouverneur doit organiser des brigades chargées d'établir en premier lieu la topographie de la colonie. La constitution de bureaux topographiques locaux est une mesure excellente qui a rendu déjà, en Indo-Chine et à Madagascar, des services signalés. Elle permet de relever plus rapidement les terrains, de donner à la colonie tous les renseignements utiles pour l'administration des cercles, pour la défense, ou pour l'exécution des travaux publics, et d'envoyer au Département des renseignements plus détaillés, des itinéraires déjà assemblés et parfois la carte de régions assez considérables, tous documents qui lui sont précieux pour l'expédition des affaires.

Il appartient au Service Géographique central de construire, avec les renseignements qu'il reçoit, les cartes générales, de plus en plus précises, qui doivent vulgariser l'état des découvertes géographiques dans chacune de nos colonies et donner au public la synthèse des résultats obtenus.

C'est en vue des progrès de ces découvertes que ce service doit être constamment tenu au courant des travaux effectués sur place par les bureanx topographiques de chaque colonie, de manière à ce que, guidé par l'intérêt général, par une vue d'ensemble plus sûre et plus conforme aux inspirations du gouvernement central, il dirige plus efficacement la marche générale des travaux topographiques locaux.

Ainsi s'effectuera, peu à peu, la connaissance géographique précise de notre domaine colonial.

L'initiative privée est d'ailleurs susceptible de rendre dans ce but des services fort appréciables.

A mesure que la colonisation fera des progrès dans chacune de nos possessions, que s'effectuera l'installation des colons, ceux ci développeront entre eux et entre les indigènes des relations de plus en plus suivies. Ces relations entraîneront forcément la connaissance du sol. Le commerce prendra son essor, des routes s'ouvriront, des chemins de fer se créeront, et, dès lors, l'œuvre de reproduction cartographique sera singulièrement facilitée.

Ces résultats, espérons-le, ne se feront pas attendre. L'éveil est aujourd'hui donné. De toutes parts les demandes de renseignements affluent sur les ressources de nos possessions lointaines. Le mouvement colonial, à l'heure actuelle nettement dessiné, s'affirme de jour en jour davantage.

Le jour où l'exode des colons sera plus important, où nos concitoyens, enfin débarrassés du préjugé qui les pousse à tout espérer de l'administration sans rien attendre d'eux-mêmes, se porteront en nombre vers les terres vierges qui n'attendent que des bras pour produire, ce jour-là, la connaissance géographique de nos colonies sera bien près d'être définitive, car elle est une des conditions principales du développement économique de la France d'outre mer.

Georges ANTONY.

Levallois-Perret. — Imp. Crété de l'Arbre, 55, rue Fromont

